

Université de Montréal

**Faire confiance au gouvernement ?**  
**Évaluation des caractéristiques individuelles, étatiques et sociales**  
**qui sont liées à la confiance envers le gouvernement**

par  
Louis-Philippe Savoie

Département de Science politique  
Faculté des Arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales  
en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences  
en science politique

Juin 2014

© Louis-Philippe Savoie, 2014



## Résumé

La confiance envers le gouvernement est une notion fréquemment évoquée dans le discours public et dans la littérature, mais il s'agit d'une notion imprécise, malgré des innovations depuis sa première spécification par David Easton en tant que support systémique. Cette revue de littérature propose de faire le point sur la question de la confiance envers les gouvernements démocratiques. Je définis d'abord la confiance envers le gouvernement comme un concept relationnel et relativement stable dans le temps. Ce mémoire se penche sur 26 facteurs qui sont liés à la confiance envers le gouvernement dans trois grandes catégories : les caractéristiques individuelles, étatiques et sociales. Je démontre que les explications culturelles de la confiance sont nettement supérieures aux explications économiques, et ce à toutes les échelles. Cependant, les jeunes démocraties présentent un profil un peu différent des démocraties plus anciennes : l'économie y joue un rôle un peu plus important.

**Mots-clés** : confiance envers le gouvernement, confiance politique, support politique, support systémique, comportement électoral, mouvements sociaux, valeurs, choix rationnel, capital social, culture politique

## **Abstract**

Trust in government is a hotly debated topic in public discourse as well as the scientific literature. It is, however, an unclear notion, although a few theoretical innovations have helped refine the concept since its inception as system support by David Easton. This literature review examines current trends in study of trust in democratic governments. I define trust in government as a relational concept that is relatively stable through time. This thesis identifies 26 factors that are linked to trust in government in three categories: individual, state and social characteristics. I demonstrate that cultural explanations better explain variations in trust in government than economic approaches at all scales. However, young democracies have a different profile, in which economic approaches have a slightly bigger role.

**Keywords** : trust in government, political trust, political support, system support, electoral behaviour, social movements, values, rational choice, social capital, political culture

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>1. La confiance envers le gouvernement : une confiance relationnelle envers une institution</b> .....	<b>3</b>
1.1. <i>La confiance est variable entre les pays et en chute depuis les années 1950</i> .....	3
1.2. <i>La confiance envers le gouvernement est une forme particulière de confiance</i> .....	6
1.3. <i>Une confiance formulée envers un groupe d'institutions</i> .....	9
1.4. <i>Comprendre la confiance envers le gouvernement</i> .....	15
<b>2. Intérêts, valeurs et émotions : la confiance chez les individus</b> .....	<b>21</b>
2.1. <i>Les intérêts individuels au cœur de la confiance?</i> .....	21
2.2. <i>Appartenir à un groupe exclus entraîne la méfiance envers le gouvernement</i> .....	28
2.3. <i>Les valeurs et la confiance</i> .....	30
2.4. <i>Émotions, attachements, humeurs et confiance</i> .....	41
2.5. <i>La confiance chez les individus : les facteurs importants</i> .....	46
<b>3. Performance et confiance : la question de la fiabilité de l'État</b> .....	<b>49</b>
3.1. <i>La confiance est-elle une question d'économie?</i> .....	50
3.2. <i>La question de la performance démocratique</i> .....	59
3.3. <i>La corruption et l'intégrité</i> .....	65
3.4. <i>Les processus comptent davantage que les politiques</i> .....	70
<b>4. Culture, capital social et accès au gouvernement : la société et la confiance</b> .....	<b>73</b>
4.1. <i>Le capital social : une explication générale peu convaincante</i> .....	73
4.2. <i>Les points d'accès au gouvernement</i> .....	76
4.3. <i>La confiance est-elle une composante de la culture politique?</i> .....	86
4.4. <i>La confiance est ancrée dans la culture et les contacts avec les citoyens</i> .....	94
<b>Conclusion</b> .....	<b>97</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>103</b>
<b>Annexe 1 : Évolution de la confiance politique en Europe, 1997-2009</b> .....	<b>i</b>

## Liste des tableaux

Tableau 2-1 : Résumé des caractéristiques individuelles liées à la confiance envers le gouvernement.....	47
Tableau 3-1 : Résumé des caractéristiques étatiques liées à la confiance envers le gouvernement.....	71
Tableau 4-1 : Résumé des caractéristiques sociales liées à la confiance envers le gouvernement .....	96

## Liste des figures

Figure 1-1 : Évolution de la confiance politique aux États-Unis de 1958 à 2008 .....	4
Figure 1-2 : Moyenne annuelle de la confiance politique dans seize pays d'Europe de 1997 à 2009.....	5
Figure 2-1 : Évolution de la confiance politique par quintile de revenu, États-Unis, 1958 à 1994.....	27
Figure 2-2 : Distribution des valeurs dans le monde selon les types de valeurs.....	36

## Liste des acronymes

ANES	American National Election Studies
CES	Canadien Electoral Survey
ESS	European Social Survey
WVS	World Values Survey

## Remerciements

Je tiens d'abord à remercier ma directrice de recherche Pascale Dufour. Son soutien, son support et ses conseils ont grandement contribué à façonner ce mémoire de maîtrise tout au long de cette longue aventure.

Je tiens ensuite à remercier les collègues du groupe de lecture de Pascale Dufour et du local C-3110 dont les nombreux commentaires ont permis d'éclaircir de nombreux aspects de la réflexion entreprise ici.

Ce mémoire n'aurait pas été possible sans le support indéfectible de certaines personnes. Mes parents, Lucie et Gérald, ainsi que ma sœur Catherine ont toujours été présents pour moi lorsque j'en avais besoin. Je tiendrais aussi à remercier sincèrement ma copine Clara pour son soutien. Sans leur support, la réalisation de ce travail nécessairement solitaire aurait été rendu beaucoup plus exigeante.





## Introduction

En 1964, 76 % des Américains affirmaient que l'on pouvait généralement faire confiance au gouvernement. En 2008, c'était l'opinion de 36 % des Américains. En Europe de l'Ouest, la moyenne annuelle de la confiance a varié entre 53 % et 35 % entre 1997 et 2012 : les Français et les Britanniques sont les plus méfiants alors que les Luxembourgeois sont les plus confiants (Norris 2011, mises à jour de l'auteur). La confiance envers le gouvernement est plus faible que ce qu'elle était dans les années 1950, et cela aurait des impacts contradictoires sur la société. Plusieurs auteurs ont souligné que ces variations dans le temps et dans l'espace de la confiance pourrait avoir des effets diversifiés. Une augmentation de la méfiance serait associée, entre autres, à une augmentation des comportements contestataires (Miller 1974; Benski et Langman 2013), à des reconfigurations de la scène politique favorisant l'émergence de nouveaux acteurs (Miller et Listhaug 1990; Hetherington 1998; Hetherington 1999; Kanji et Tannahill 2013) et une coopération sociale plus difficile, ce qui peut affecter la capacité d'un État à collecter des impôts (Gambetta 1988; Scholz 1998). Loin d'une attitude anodine, la confiance envers le gouvernement joue un rôle important dans la vie publique, et en comprendre les variations s'avère une tâche importante et pertinente.

La littérature sur les facteurs qui expliquent les variations de la confiance entre pays, entre époques et entre individus est très vaste. La plupart des auteurs se sont intéressés à la situation d'un pays ou d'une région. De plus, la plupart des études ont adopté un seul point de vue théorique, en s'insérant généralement dans une perspective rationaliste, culturelle ou d'étude des effets médiatiques. Les résultats s'avèrent très souvent contradictoires et il est difficile de dresser un portrait complet de la confiance envers le gouvernement.

Il m'est apparu impératif de faire entrer en dialogue les auteurs de différentes écoles théoriques pour en retirer une explication plus convaincante des variations de la confiance envers le gouvernement. L'examen minutieux de la littérature sur la confiance que permet la méthode de la revue de la littérature est l'outil le plus approprié pour identifier les facteurs qui influencent au nom la confiance envers le gouvernement tant du côté des États que de manière transnationale. La revue de littérature me permet de répondre à la question suivante : quels facteurs expliquent les variations dans la confiance envers les gouvernements démocratiques?

Les chapitres de ce mémoire visent à démêler les nombreuses explications offertes pour comprendre les variations de la confiance. Le premier chapitre présente la démarche de recherche. J'amorce le mémoire par un travail théorique concernant la notion de confiance envers le gouvernement : c'est une forme de confiance relationnelle orientée vers un groupe d'institutions politiques. Je définirai aussi à cette étape le corpus de textes étudié et les caractéristiques importantes de la littérature consultée, ainsi que les limites de la littérature, dont les questions de la qualité de la mesure dans les sondages d'opinion publique sur la question. J'ai opté pour une étude par niveaux d'analyse, suivant ainsi la définition de la confiance comme relation entre un individu et un gouvernement, relation qui est influencée par les caractéristiques sociales. J'étudie donc en séquence les caractéristiques des individus, des États et de la société. Le deuxième chapitre se consacre à l'étude des individus. J'y présente les contributions de quatre facteurs : les intérêts économiques, l'appartenance à un groupe exclu, le rôle des valeurs et la contribution des émotions. Le troisième chapitre s'intéresse à l'État, et comprend les questions d'économie, de performance démocratique et d'intégrité. Finalement, le quatrième chapitre de ce mémoire présente les questions se situant au niveau de la société, entre les individus et l'État : j'y présente les rôles du capital social, des points d'accès au gouvernement et de la culture politique.

# **1. La confiance envers le gouvernement : une confiance relationnelle envers une institution**

Qu'est-ce que la confiance envers le gouvernement? Pour bien saisir ce concept, il faut décortiquer cette idée, fréquemment évoquée de manière imprécise et floue. Je commencerai par un portrait de la situation de la confiance dans les sociétés démocratiques, qui révélera que celle-ci est en chute depuis les années 1950, mais qu'elle varie fortement entre les pays. Par la suite, j'échafauderai une définition théorique souple dans la confiance envers le gouvernement sur la base des quelques études théoriques sur la question. D'abord, la confiance envers le gouvernement est une forme particulière de confiance : elle est relationnelle, orientée vers le gouvernement comme institution, a des effets sociaux positifs et est difficile à construire, mais facile à détruire. Il s'agit aussi d'une forme de confiance envers une institution, à distinguer d'attitudes orientées vers des personnes ou d'attitudes plus générales. Finalement, à la fin de cet exercice de définition de l'objet d'étude, je définirai les grands pans de la démarche de recherche présentée ici. Il s'agit d'une revue de littérature orientée principalement vers la confiance envers le gouvernement, mais qui s'attarde largement aux questions de confiance politique, un hybride de la confiance envers le gouvernement et de la confiance envers les dirigeants politiques.

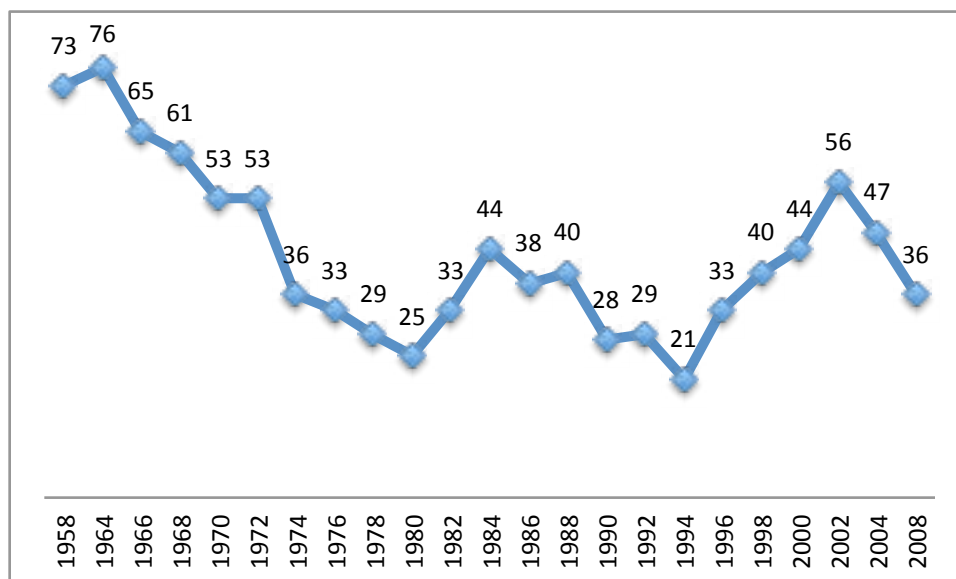
## **1.1. La confiance est variable entre les pays et en chute depuis les années 1950**

L'idée que les populations ont perdu confiance envers leurs gouvernements relève du lieu commun. Les enquêtes tendent à démontrer qu'à la suite d'un sommet atteint après la conclusion de la Deuxième Guerre mondiale, la confiance que les citoyens portent envers leur gouvernement décroît de manière assez significative (Lipset et Schneider 1987; Orren 1997; Blendon, Benson, Morin, Altman, Brodie, Brossard et James 1997 pour les États-Unis; Dalton 1999, 2005; Norris 2011 pour les constats internationaux; Nevitte 2002; Norris 2012 pour le Canada), sans toutefois éroder la croyance envers les valeurs démocratiques (Norris 2011). Présentons rapidement la situation aux États-Unis, en Europe et au Canada.

Commençons par les États-Unis, où la question a commencé à être étudiée dès 1958. Les sondages menés par l'*American National Election Studies* (ANES) tiennent une mesure de

la confiance envers le gouvernement de manière continue depuis près de 55 ans, ce qui offre un éclairage unique sur les transformations de la société américaine. La figure 1-1 illustre cette évolution.

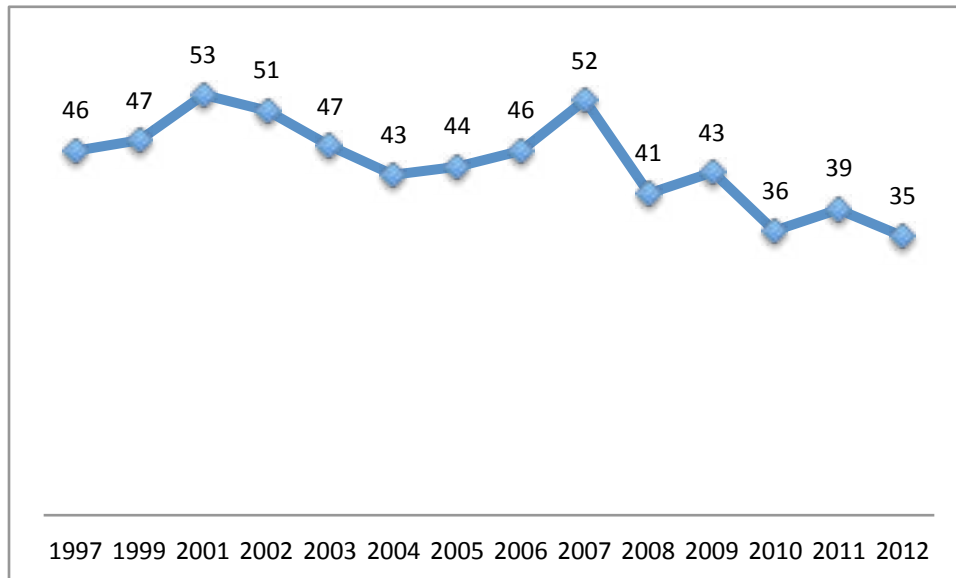
**Figure 1-1 : Évolution de la confiance politique aux États-Unis de 1958 à 2008**



Source : ANES dans Norris (2011, 65), mise à jour de l'auteur La question posée était « How much of the time do you think you can trust the government in Washington to do what is right – just about always, most of the time or only some of the time? ». Ces données combinent « just about always » et « most of the time ».

Il est clair qu'il y a une chute, concentrée entre 1958 et 1972 : depuis, les niveaux de confiance varient, mais ne s'approchent plus du pic atteint dans cette période. Les données disponibles en dehors des États-Unis sont malheureusement nettement plus récentes : les plus anciennes semblent dater du milieu des années 1990, alors que la confiance envers le gouvernement avait atteint son pic dans les années 1950. La figure 1-2 illustre les tendances dans seize pays d'Europe.

**Figure 1-2 : Moyenne annuelle de la confiance politique dans seize pays d'Europe de 1997 à 2009**



Source :Norris (2011, 71), mises à jour de l'auteur. La question posée était « I would like to ask you a question about how much trust you have in certain institutions. For each of the following institutions, please tell me if you tend to trust it or tend not to trust it. The national government». Ne sont retenues que les personnes qui ont répondu « tend to trust ».

On peut voir plusieurs variations au cours des années, avec une diminution qui suit la crise financière de 2009, entre autres dans les pays plus fortement touchés par la crise financière (Irlande, Grèce, Espagne, Portugal). Les données complètes présentées à l'Annexe 1 démontrent des variations importantes entre année et entre pays. Les données sont malheureusement encore plus rares au Canada.

J'ai extrait les données pertinentes du World Values Survey (WVS) pour la confiance envers le gouvernement et la confiance envers le parlement. La confiance envers le parlement fédéral passe de 44 % en 1982 à 38 % en 2006. La confiance envers le gouvernement n'est disponible qu'en 2000 et 2006, avec un écart d'un seul point (42 % en 2000 et 39 % en 2006). Encore ici, les données sont relativement récentes, en plus de comprendre peu de points de collecte, avec seulement quatre sondages en quatorze années. Le niveau de confiance n'est toutefois pas très différent du reste de l'Occident, sans toutefois présenter de chutes aussi brutales qu'aux États-Unis ou dans certains pays européens.

Plusieurs tendances intéressantes se dégagent de ces données. D'une part, aux États-Unis, les années 1950 sont un moment fort pour la confiance politique. La confiance varie

aussi de manière importante entre les pays. Que se passe-t-il pour qu'il y ait des variations aussi importantes? Il faut d'abord comprendre la notion à l'étude : ce chapitre vise à explorer la notion de confiance envers le gouvernement, et sa distinction avec la confiance politique, qui est l'indicateur présenté dans cette section.

## **1.2. La confiance envers le gouvernement est une forme particulière de confiance**

La confiance envers le gouvernement est une forme particulière de confiance. Pour s'exprimer plus précisément, il s'agit d'une forme de confiance qui est relationnelle et qui entretient un rapport asymétrique avec la méfiance.

### *1.2.1. La confiance est relationnelle : elle facilite la coopération*

La confiance envers le gouvernement ne se construit pas en isolation chez l'individu, mais en relation avec l'autre (Giddens 1990; Kasperson, Golding et Tuler 1992; Mansbridge 1999; Levi et Stoker 2000; Hardin 2002b). Cela signifie que la confiance se construit dans le temps, à travers l'interaction et qu'elle facilite la coopération.

La confiance n'est pas fixe dans le temps. Les auteurs qui ont étudié la question sont généralement d'accord pour affirmer qu'elle varie dans le temps (Levi et Stoker 2000; Hardin 2002b; Van der Meer et Dekker 2011). Un seul acte de coopération ne fait pas une relation de confiance : c'est le caractère réitéré de ces actes de confiance, la rétroaction obtenue et la modification subséquente de la relation qui transforment la relation de confiance. Toutefois, les quelques études qui ont étudié l'évolution de la confiance dans le temps confirment que la confiance présente une stabilité assez forte (Chanley, Rudolph et Rahn 2001; Schoon et Cheng 2011; Hooghe, Dassonneville et Marien 2013).

Dans une relation de confiance, il n'y a pas qu'un acteur qui juge un autre acteur. S'il y a interaction, c'est qu'il y a une réciprocité : un acteur agit, l'autre juge et s'ajuste, et inversement (Levi et Stoker 2000). Une des dimensions de la confiance est donc son inscription dans le temps et dans l'interaction entre les acteurs : son caractère relationnel entre un individu et le gouvernement.

Entretenir une relation de confiance a des avantages. Pour l'individu, faire confiance va au-delà de la simple reconnaissance de la légitimité du gouvernement (ce qui sera discuté plus

tard). Il faut qu'il y ait une certaine prise de risque (Luhmann 1988; Coleman 1990; Giddens 1990; Hardin 2002b). Cette prise de risque se traduit par une marge de manœuvre donnée aux dirigeants dans leurs décisions politiques, même si elles ne concordent pas toujours avec ce que la personne croirait bon (Bianco 1994, 1998). Elle est facilitée par la confiance, qui joue un rôle de raccourci cognitif (Scholz 1998; Goodwin, Jasper et Polletta 2004) qui réduit la complexité du monde (Luhmann 1988). Lorsque quelqu'un fait confiance, sa réflexion peut s'arrêter à ceci, alors que sans confiance, il faut évaluer s'il est opportun de coopérer. Une relation de coopération est beaucoup plus simple que lorsqu'il y a méfiance mutuelle, ou lorsqu'elle est fondée sur la coercition (Gambetta 1988; Scholz 1998).

Ainsi, la confiance est une relation qui facilite la prise de décisions. La confiance envers le gouvernement est une forme de confiance particulière.

### 1.2.2. *Une forme de confiance particulière*

La confiance envers le gouvernement est une forme de confiance particulière. Elle est dirigée vers le gouvernement, centrée sur l'évaluation de la fiabilité de celui-ci, possiblement dans des domaines où l'État est jugé compétent.

Certains phénomènes que l'on désigne sous le vocable de confiance désignent une orientation d'ordre générale envers le monde. La distinction est faite par plusieurs auteurs : Luhmann (1988) distingue l'orientation générale *confidence* et l'orientation particulière *trust*, alors qu'Uslaner (2002) appelle confiance morale l'orientation générale de confiance. Une attitude générale peut influencer la confiance envers le gouvernement : toutefois, la confiance envers le gouvernement est en ce sens une forme *particulière* de confiance. Toutefois, c'est une confiance qui, au sens d'Easton (1965), est *diffuse* : elle n'est pas orientée vers une institution particulière, mais vers un ensemble d'institutions formant le gouvernement (la cible de la confiance sera davantage étudiée à la section 1.3). Cette définition rend particulière l'étude de la confiance envers le gouvernement, qui est souvent orientée vers des institutions précises.

De plus, si la confiance est particulière et non générale, elle doit cibler un objet donné (Levi et Stoker 2000; Hardin 2002b). Dans une coopération entre individus, c'est l'objet de la coopération qui est l'objet de la confiance. Dans le cas de la confiance envers le

gouvernement, des auteurs (dont Levi et Stoker 2000 et Hardin 2002a) placent la fiabilité, ou *trustworthiness*, au centre de la confiance envers le gouvernement. Si la confiance est surtout relationnelle, la fiabilité émane aussi de caractéristiques des acteurs. Le chapitre 3 de ce mémoire se consacrera à l'étude de cette dimension de la confiance.

La plupart des auteurs incluent un critère de compétence dans la confiance : Kasperson et coll. (1992) et Hardin (2002b) situent celle-ci comme part intégrante de la confiance, Pharr et Putnam (2000) préfèrent parler de capacité alors que Levi et Stoker (2000) classent ce critère au sein de la fiabilité de l'État. L'idée a un certain sens intuitif qu'il faut toutefois nuancer. D'une part, le niveau d'information des électeurs est faible (Bartels 1996 ; Blais, Gidengil, Fournier et Nevitte 2009) : ils connaissent peu les champs d'action de leurs gouvernements. Par exemple, dans le cas canadien, près de 71 % des répondants à une étude récente affirment qu'il est difficile de savoir quel palier de gouvernement est responsable de quel secteur d'activité. De plus, les résultats concernant des questions sur la division des pouvoirs entre paliers de gouvernement montrent une méconnaissance de celle-ci (Fafard, Rocher et Côté 2010). De plus, le critère ne peut être opérationnalisé parce que les priorités des électeurs sont généralement inconnus, tout comme les domaines où ils jugent que le gouvernement a une compétence. Il s'agit donc d'un critère théorique intéressant, mais qu'il n'est actuellement pas possible d'opérationnaliser.

La confiance envers le gouvernement est donc un objet particulier, qui cible l'ensemble des institutions politiques formant le gouvernement dans un tout, fondée sur la fiabilité de l'État.

### *1.2.3. La confiance, et la méfiance, et ce qui se trouve entre les deux*

Il faut finalement noter que la méfiance n'est pas que l'image-miroir de la confiance. Les deux notions sont en fait asymétriques. Dans une relation, la méfiance apparaît rapidement et facilement, un seul acte pouvant faire passer une personne de la confiance ou de la neutralité vers la méfiance. À l'inverse, éliminer la méfiance est un processus difficile, qui exige des actes extraordinaires ou un mélange de coopération forcée et d'incitations (Welch Larson 2004, 49-52). La méfiance requiert aussi moins d'informations que la confiance (Cook, Hardin et Levi 2005, 63). La méfiance envers une institution serait aussi davantage



personnalisée et impliquerait l'attribution de motivations autonomes à celle-ci selon Ullman-Margalit (2004).

Ullman-Margalit (2004, 60-82) offre une conceptualisation fort utile de la relation entre confiance et méfiance, en les situant sur un continuum. Se succéderaient ainsi la confiance complète, la confiance partielle, l'absence de confiance ou de méfiance, la méfiance partielle et la méfiance complète. Entre confiance et méfiance pourrait subsister dans certains cas une absence de méfiance et de confiance. Toutefois, il arrive qu'il est impossible de garder cette position et où il faut opter soit pour la confiance, soit pour la méfiance. Il devient alors nécessaire d'appliquer une règle par défaut (Ullman-Margalit 2004, 70), faire confiance ou non. La méfiance serait une règle par défaut qui minimise les problèmes par rapport au choix de faire confiance systématiquement (Welch Larson 2004).

Ainsi, la confiance, au sens qui est utile ici, présente certaines caractéristiques : elle est relationnelle, ce qui implique des changements à travers le temps et un caractère dynamique à la confiance. Elle devrait varier en fonction des événements, des perceptions et de la fiabilité perçue du gouvernement, tout en gardant une certaine stabilité. La confiance est utile pour les individus, en agissant comme raccourci cognitif. Elle est particulière, mais diffuse : particulière dans le sens qu'elle est orientée vers un ensemble d'institutions et n'est pas un sentiment général. Elle est aussi diffuse parce qu'elle n'est pas orientée que vers une institution, comme le parlement, ou une personne donnée, comme le premier ministre. Finalement, la confiance n'est pas la méfiance : la méfiance est plus facile à acquérir et plus difficile à éliminer que la confiance, sans oublier que dans bien des cas, il est possible de n'être ni confiant, ni méfiant.

### **1.3. Une confiance formulée envers un groupe d'institutions**

La confiance envers le gouvernement est une forme de confiance portée envers un groupe d'institutions. Il est utile de la distinguer de la confiance envers les dirigeants, qui est plus instable et plus partisane. Toutefois, les deux formes de confiance se rejoignent dans la confiance politique, qui est la principale mesure réellement effectuée. Il faut aussi distinguer la confiance envers le gouvernement d'autres formes de confiance et de phénomènes connexes.

1.3.1. *La confiance envers le gouvernement n'est pas la confiance envers les dirigeants politiques*

Il faut distinguer deux concepts ici. Explorons la confiance envers les dirigeants et la confiance envers le gouvernement, pour ensuite s'attarder aux problèmes de mesure et aux limites de l'approche.

La confiance envers le gouvernement est souvent conçue comme le fait de faire confiance envers, par exemple, un chef d'État, un ministre, ou un agent de l'État. Cette forme de confiance a des noms divers, dont *incumbent-based trust* (Craig, Niemi et Silver 1990) et, dans la théorie du *system support* de Easton (1965), reprise par Norris (2011), l'approbation des occupants de postes officiels (aussi Gamson 1968). Parlons donc ici de confiance envers les dirigeants politiques. Cette confiance est portée principalement envers des individus. Pour reprendre Easton (1965), il s'agit d'une confiance qui est peut-être plus *précise* et dirigée vers un ou plusieurs dirigeants, ou, au contraire, plus diffuse, soit une appréciation générale des qualités de l'ensemble des dirigeants politiques. Mais elle est fermement ancrée dans les comportements des dirigeants politiques.

Cette forme de confiance est à distinguer de la confiance envers le gouvernement. Easton (1965) a formulé la distinction entre support envers les gouvernants et envers le gouvernement en matière d'approbation envers le régime politique, ses institutions et la communauté politique. Pour reprendre Norris (2011, 24-5), il s'agit d'une forme de confiance un peu plus diffuse que l'approbation des gouvernants. Elle est aussi particulière : la confiance envers les gouvernants est une relation, même distante, entre un individu et un dirigeant politique ou un ensemble de dirigeants politiques. La confiance envers le gouvernement est un phénomène d'un autre ordre, une forme de quasi-confiance pour reprendre les termes de Hardin (2002 : 156) vu qu'elle fait interagir un individu et une institution. L'objet qui diffère implique un type d'évaluation qui est différent : selon Hardin, le rôle de la fiabilité de l'État devient plus important dans la confiance envers le gouvernement.

La confusion entre confiance envers le gouvernement et confiance envers les gouvernants est à la base d'une critique classique formulée par Citrin (1974) envers Miller (1974). Miller constatait une diminution importante de la confiance envers le gouvernement

américain dans les années 1960, ce qui devrait entraîner une augmentation de la désaffection envers le gouvernement et de comportements politiques radicaux. Or, Citrin (1974) y répondit en décortiquant les données employées par Miller. Il employait des données du *National Election Studies* américain, qui tend à confondre la confiance envers le gouvernement avec la confiance envers les gouvernements. Selon Citrin, cela implique que la méfiance envers le gouvernement comprend deux catégories de personnes : des personnes qui rejettent le régime politique comme tel, et d'autres qui rejettent les autorités politiques en place, mais pas le système politique.

L'imprécision méthodologique précitée s'est avérée difficile à trancher. Craig, Niemi et Silver (1990) ont tenté de le faire, en distinguant *incumbent-based trust* et *regime-based trust*. Le succès s'est toutefois avéré modeste, n'arrivant pas à dégager une distinction claire par le biais de questions de sondages. Les travaux de Craig, Niemi et Silver n'ont d'ailleurs pas été appliqués ou suivis d'autres études similaires par la suite. Toutefois, Avery (2007) s'en est approché, en étudiant la réaction des Afro-Américains à la décision de la Cour Suprême des États-Unis dans le cas *Bush vs. Gore*, qui a donné la présidence à George W. Bush. Toutefois, il faut noter que la vaste majorité des études empiriques ne tentent pas de faire la distinction et préfèrent mesurer la confiance politique, un hybride des deux formes de confiance.

Si la confiance envers le gouvernement et la confiance envers les dirigeants sont des concepts distincts, ce n'est toutefois pas toujours le cas. Il faut faire une distinction importante en fonction des types de gouvernement. Si Hardin réduit l'importance de la confiance envers le gouvernement en évoquant l'occupation nazie de la Tchécoslovaquie (Hardin 2002b, 154), c'est qu'il confond deux phénomènes distincts. Harré (1999) distingue de manière utile deux types de gouvernements. Une dictature comme l'était l'occupation nazie serait qualifiée de *people-ordered* : il y a peu de contraintes légales efficaces envers les dirigeants politiques. On peut confondre ici confiance envers les dirigeants politiques et confiance envers le gouvernement parce que les deux sont, dans les faits, confondus. À l'inverse, dans les institutions dites *rule-ordered*, il y a une distinction entre les dirigeants et les institutions : ces dernières ont un ensemble de règles de nature constitutionnelle, relativement stables, qui survivent aux passages de dirigeants divers. La distinction entre les

deux formes de confiance identifiées n'est donc généralement pertinente que dans le cas des démocraties constitutionnelles.

Il faut donc distinguer deux formes de confiance politique. La confiance envers les dirigeants politiques relève de leurs décisions, de leurs caractéristiques personnelles, alors que la confiance envers le gouvernement est plus diffuse et orientée vers les institutions gouvernementales dans leur ensemble. S'il faut distinguer ces deux formes de confiance, il faut toutefois noter que le concept est principalement utile dans les gouvernements démocratiques, où il y a une séparation nette entre les institutions d'un régime et les personnes qui occupent ces institutions. Cette séparation est absente ou faible dans les régimes autoritaires. Il apparaît ainsi plus prudent de limiter cette revue de littérature aux pays démocratiques.

### *1.3.2. La confiance envers le gouvernement se distingue d'autres formes de confiance*

Toutes les formes de confiance qui suivent *peuvent* être liées avec la confiance envers le gouvernement. Toutefois, elles restent des concepts distincts qu'il est opportun de bien distinguer de la confiance envers le gouvernement : la confiance envers un individu, la confiance envers des agents de l'État connus personnellement et la confiance généralisée se distinguent toutes trois de la confiance envers le gouvernement.

La confiance envers le gouvernement est d'abord un phénomène distinct de la confiance envers un individu : cette affirmation paraît si évidente qu'elle est généralement tenue pour acquise. Si on reprend Hardin (2002b), la confiance est une relation construite dans le temps entre des personnes qui coopèrent sur des sujets donnés (7-13). Or, le fait que le gouvernement soit une institution change la relation : la coopération n'est pas directe, et la fiabilité du gouvernement, soit sa capacité à remplir les attentes de la personne, est plus importante (Hardin 2002b). Il y a donc ici une forme d'interaction entre des attentes individuelles de diverses natures et la fiabilité gouvernementale.

La confiance envers le gouvernement est généralement une relation distante. Elle est basée sur des interactions médiatisées par des perceptions, des politiques publiques, des médias de masse, etc., qui passent par ce que Giddens a nommé des points d'accès (1990, 83, voir aussi la section 4.3.). Pettit (1998) offre une distinction intéressante, en distinguant la

confiance personnelle et la confiance impersonnelle. La confiance personnelle est une croyance que l'agent en lui-même est bienveillant et fiable. La confiance impersonnelle correspond à la confiance envers l'institution concernée. Ainsi, la confiance personnelle envers un agent de l'État est un phénomène indépendant, qui n'est pas nécessairement lié à la confiance envers le gouvernement.

Finalement, la confiance généralisée n'est pas la confiance envers le gouvernement. La première est une disposition générale envers les personnes (Kasperson, Golding et Tuler 1992; Origgi 2008; Boy et Chiche 2010; Zmerli et Newton 2011). Elle n'est pas construite sur un mode relationnel, mais est une attitude générale. Zmerli et Newton (2011) démontrent d'ailleurs le fait que la confiance politique est fondée sur des bases distinctes de la confiance généralisée (voir la section 4.2. pour une discussion sur le capital social, comprenant une composante de confiance généralisée). Pour reprendre Newton, « en science politique le terme 'confiance' doit toujours être qualifié par le terme 'social' ou 'politique' »<sup>1</sup> (Newton 1999, 185)

Diverses formes de confiance existent : on peut noter entre autres la confiance entre individus, la confiance personnelle envers des agents de l'État et la confiance généralisée (ou confiance sociale). Ces trois formes de confiance sont toutefois distinctes de la confiance envers le gouvernement.

### 1.3.3. *La confiance et d'autres concepts*

D'autres phénomènes ne sont pas la confiance, mais s'en rapprochent. Étudions la foi aveugle, la coopération, la légitimité, la défiance et le déficit démocratique.

La foi aveugle (Origgi 2008, 2009) se rapproche de la confiance. Les deux sont un raccourci cognitif qui simplifie le monde. Toutefois, la confiance comprend des évaluations selon divers critères, alors que la foi se passe généralement de remises en question. Étant imperméable aux remises en question, elle se distingue donc d'une confiance qui requière des réévaluations de quelque nature que ce soit.

---

<sup>1</sup> «in political science the term 'trust' must always be qualified by the terms 'social' or 'political'»

<sup>2</sup> « Combien de fois pensez-vous que vous pouvez faire confiance au gouvernement de Washington pour qu'il

La coopération peut émaner de la confiance, et peut mieux se dérouler avec une certaine confiance (Cook, Hardin et Levi 2005). Toutefois, elle n'est qu'une action donnée, qui peut se produire en l'absence de confiance (Tyler 1998). Par exemple, la coopération peut se produire sous l'effet de la coercition. Elle *peut* être une manifestation de la confiance, sans toutefois l'être nécessairement.

Notons aussi la légitimité donnée aux dirigeants (Rosanvallon 2006; Della Porta 2012), qui tirerait surtout ses racines du droit. Pour ce dernier, la légitimité est un concept limité : elle est simplement le produit de l'élection. Tant que l'élection est tenue selon les normes juridiques en vigueur, l'élu est légitime. Contrairement à la confiance, il n'y a pas d'interaction entre des individus et un État dans la légitimité, mais simplement le respect ou non de procédures codifiées dans des lois.

La méfiance et la défiance sont des concepts distincts, à la base du désaccord entre Miller (1974) et Citrin (1974). Si la méfiance est une attitude qui peut teinter les comportements des individus à l'endroit de leur gouvernement, la défiance désigne, quant à elle, un passage à l'acte qui conteste le système politique en place (Rosanvallon 2006). On peut donc être méfiant sans être défiant.

Finalement, il importe de distinguer la confiance du déficit démocratique (Norris 2011; Lenard et Simeon 2012). Les deux littératures sont proches, mais se distinguent sur des points importants. La confiance fait parfois partie de la mesure du déficit démocratique : toutefois, Norris (2011) préfère utiliser comme mesure l'écart entre les attentes et la satisfaction démocratique. De plus, elle ne met pas en relation le déficit démocratique et la confiance, ce qui limite son utilité pour l'étude proposée ici. La notion s'approche de l'étude de la performance démocratique, que j'entreprends à la section 2.3.

Plusieurs points permettent donc de distinguer la confiance envers le gouvernement d'autres phénomènes. D'une part, il faut la distinguer de la confiance envers les dirigeants politiques, qui est plus partisane et plus volatile. Toutefois, la plupart des mesures quantitatives sont en fait des études qui mesurent la confiance politique, une étude hybride qui combine confiance envers le gouvernement et confiance envers les dirigeants politiques. On doit aussi distinguer la confiance envers le gouvernement d'autres formes de confiance. La

confiance envers un individu, envers des agents de l'État et la confiance généralisée doivent tous être distingués de la confiance envers le gouvernement. Finalement, il faut distinguer la confiance de concepts connexes : la foi aveugle, la coopération, la légitimité, la défiance et le déficit démocratique sont tous des concepts distincts.

#### **1.4. Comprendre la confiance envers le gouvernement**

La confiance envers le gouvernement est relationnelle : cela implique donc deux acteurs en interaction. Ces acteurs sont d'un côté l'individu, et de l'autre le gouvernement. Cette relation s'inscrit dans le temps et a un objet, qui est la fiabilité du gouvernement. Elle se distingue d'autres formes de confiance, mais aussi de concepts voisins, dont la confiance envers les dirigeants politiques. Cette définition permet d'établir une démarche de recherche ainsi que des dimensions de la confiance envers le gouvernement qui guideront cette recherche.

##### *1.4.1. Une littérature qui présente d'importantes lacunes*

L'objet tel que défini permet d'exclure des pans importants de la littérature sur la confiance. Réduire l'étude à la confiance portée par les citoyens envers un gouvernement démocratique exclut la littérature sur la confiance interpersonnelle, sur le support envers des politiciens spécifiques, ou encore envers des gouvernements autoritaires.

On peut classer les écrits sur la confiance envers le gouvernement dans deux grandes catégories. Tout d'abord, les études théoriques sont nombreuses. Elles offrent un ancrage important en clarifiant les concepts utilisés et en théorisant le contenu de la confiance. Ces études sont surtout utiles pour le travail de définition entrepris précédemment. Les études théoriques se penchent généralement sur une seule école de pensée, et l'effort théorique a été plus particulièrement poussé par des auteurs rationalistes.

Les études quantitatives sont de loin le volet dominant de la recherche actuelle sur la confiance. Certaines ont un ancrage théorique explicite concernant la confiance, et la plupart ont un ancrage implicite qui reprend la confiance comme relation. L'imprécision des questionnaires utilisés appelle toutefois à une grande prudence dans la manipulation de ces données : la plupart des études, par la formulation des questions, étudient une confiance

« politique » qui combine confiance envers le gouvernement et confiance envers les dirigeants. Les études quantitatives appartiennent plus souvent qu'autrement à une école de pensée particulière, que ce soit le rationalisme, l'approche culturelle ou l'étude des médias (pour des exceptions, voir Nye Jr., Zelikow et King 1997; Newton et Norris 2000; Mishler et Rose 2001; Dalton 2004; Catterberg et Moreno 2005; Wong, Wan et Hsiao 2011; Zmerli et Newton 2011).

Je n'ai répertorié qu'une étude qualitative sur la question de la confiance envers le gouvernement. Il s'agit de l'ouvrage de Hibbing et Theiss-Morse (1995). On y voit de manière on ne peut plus claire l'importance de ce type de méthodologie pour l'étude d'un sujet sensible aux contours mal définis comme la confiance envers le gouvernement. Les participants aux groupes de discussions distinguaient clairement et sans ambiguïté ce qui relevait de la confiance envers le gouvernement (le « constitutional system ») et de la confiance envers les dirigeants politiques (le « Washington system »).

La littérature sur la confiance travaille, sauf quelques exceptions, en vase clos. Les représentants des différentes écoles de pensée entre peu en dialogue. Il faut toutefois noter certaines contributions plus étoffées. Nye Jr et Zelikow (1997) ont dirigé le premier ouvrage collectif contemporain qui touche la confiance en gouvernement. Toutefois, l'approche est alors assez embryonnaire et l'ouvrage s'oriente essentiellement sur l'étude de la situation particulière des États-Unis, outre un chapitre portant sur le Japon.

La contribution de Dalton (2004) s'approche davantage de mon projet de recherche : il étudie l'évolution du support politique dans les démocraties industrielles avancées et se penche sur le changement social, les changements de valeurs, l'économie et les préférences politiques. Toutefois, ce travail présente des faiblesses. D'une part, il date de près de dix ans et n'inclut pas des réflexions contemporaines concernant les événements du 11 septembre 2001 et de la crise financière qui a secoué le monde dès 2009. Il s'attarde aussi principalement à une explication globale du phénomène, alors que je recherche aussi des variations au niveau régional ou national. Son ouvrage demeure toutefois une contribution importante à la littérature sur la confiance.

Notons finalement deux études proches de la confiance. Norris (2011) et Lenard et Simeon (2013) offrent tous deux des volumes très intéressants, mais qui étudient le déficit



démocratique, une notion connexe à la confiance envers le gouvernement, mais qui ne résume pas celle-ci.

La littérature utilisée présente d'autres caractéristiques. J'ai principalement retenu la littérature du monde anglo-saxon, et principalement américain, ce qui peut créer un biais vu le rapport particulier des Américains à leur gouvernement (voir la section 4.3.1.). Finalement, la plupart des textes sont relativement récents, publiés depuis les années 1990, ce qui correspond à un renouveau des études sur la confiance : j'ai toutefois inclus quelques textes un peu plus anciens, datant des années 1970.

#### 1.4.2. *Des sources de données de qualité variable*

La littérature sur la confiance envers le gouvernement est principalement quantitative. Il importe ainsi de discuter des sources de données majeures utilisées par les études quantitatives, soit le World Values Survey (WVS), les sondages de l'American National Election Studies (ANES) et le General Social Survey (GSS)

Les questions les plus simples sont posées par le WVS, questions reprises dans le European Social Survey (ESS) et dans les enquêtes Eurobaromètre. La question typiquement posée est la suivante : « *I would like to ask you a question about how much trust you have in certain institutions. For each of the following institutions, please tell me if you tend to trust it or tend not to trust it.* ». Le sondeur nomme ensuite une série d'institutions. La mesure la plus proche serait généralement la mesure de confiance envers le gouvernement national : toutefois, la mesure la plus constante est tenue concernant le parlement national. La question est simple, ce qui évite les interférences : par contre, il n'est pas possible de savoir si les répondants ont en tête une forme de confiance plus proche de la confiance envers le gouvernement ou envers les gouvernants. Ses résultats devraient donc s'apparenter à une forme de confiance politique envers une ou plusieurs institutions gouvernementales.

L'approche américaine du American National Election Studies (ANES), reprise en partie par les Canadiens dans le Canadian Electoral Survey (CES; l'enquête utilise aussi des questions dérivées du WVS), est à la fois plus diversifiée et plus problématique. Comme le notent Gershenston et Plane (2007), la plupart des auteurs favorisent une question minimaliste similaire inspirée de celle du WVS : « *How often do you think you can trust the government*

*in Washington to do what is right* »<sup>2</sup>. Cette question possède une connotation un peu plus orientée vers les résultats que celle du WVS, mais elle a l'avantage d'englober l'ensemble du gouvernement. D'autres questions sont plus imprécises et comprennent une théorisation implicite : « *Government is run by a few big interests looking out for themselves* »<sup>3</sup>, « *Public officials don't care what people like me think* » et « *Quite a few people running government are crooked* »<sup>4</sup> (Orren 1997). La première question réfère à l'importance des groupes de pression. La seconde réfère plutôt au concept de réponse aux demandes populaires, alors que la troisième réfère à la corruption. Cette théorisation implicite limite la mesure de la confiance de manière importante, en ne permettant pas de mettre en relation la confiance avec ces trois mesures importantes. Il faut aussi noter que l'ANES est généralement réalisé en période électorale, ce qui pourrait induire un biais dans les considérations importantes pour les électeurs.

Dans le cas américain, on retrouve aussi comme source de données importante le General Social Survey (GSS). Les questions sont orientées vers la confiance envers les gouvernants : « *Most of the time we can trust people in government to do what is right.* »<sup>5</sup>, « *As far as the people running this institution are concerned, would you say you have a great deal of confidence, only some confidence, or hardly any confidence at all in them?* » et « *Most politicians are in politics only for what they can get out of it personally.* » (NORC 2010). Il faut donc travailler avec précautions : il s'agit d'une source de données peu utilisée.

Pour résumer, on peut juger que les études provenant de la tendance du WVS, dont l'ESS et l'Eurobaromètre, mesurent principalement la confiance politique. Dans les cas des États-Unis et du Canada, les enquêtes nationales posent généralement davantage de questions qui offrent une mesure de confiance politique, sauf dans le cas du GSS, clairement orienté vers la confiance envers les dirigeants.

---

<sup>2</sup> « Combien de fois pensez-vous que vous pouvez faire confiance au gouvernement de Washington pour qu'il fasse ce qui est bien? »

<sup>3</sup> « Le gouvernement est mené par quelques gros intérêts qui ne se préoccupent que d'eux-mêmes »

<sup>4</sup> « Les dirigeants politiques ne s'intéressent pas à l'opinion des gens comme moi »

<sup>5</sup> « La plupart du temps, on peut faire confiance aux dirigeants politiques pour qu'ils fassent ce qui est juste »

### *1.4.3. La confiance envers le gouvernement a des dimensions individuelles, étatiques et sociétales*

La confiance étant relationnelle, j'ai organisé cette recherche en trois parties. La première étudie les individus, la deuxième l'État et la troisième les facteurs sociaux, qui peuvent être internes aux États, régionaux ou même mondiaux.

Chez les individus, je note trois grandes approches. Les intérêts individuels sont une première catégorie, plus rationaliste, qui comprend principalement les questions économiques. Il s'agit de l'approche dominante dans l'étude de la confiance envers le gouvernement. Une deuxième catégorie d'analyse touche les valeurs : il s'agit principalement de se pencher sur les impacts de la socialisation, ainsi que de l'adhésion à des valeurs plus ou moins proches des valeurs dites postmodernes. Finalement, la troisième approche, émotionnelle, a trait aux attachements et aux humeurs, et offre une explication intéressante, mais nettement minoritaire.

Dans l'État, on pourrait parler de fiabilité. Encore ici, je note trois approches. Les deux premiers critères ont davantage trait à la performance. La première est la performance économique globale et la seconde, la performance démocratique. Un troisième critère est proche de la performance démocratique, mais suffisamment important pour le traiter séparément : il s'agit des questions d'intégrité et de corruption.

Un troisième ensemble de variables est contextuel : il s'agit de la catégorie des variables sociales. Cela inclut la culture politique, la nature des attachements à la société et le niveau de capital social dans une société.

L'éclatement de la littérature justifie pleinement le recours à la revue de la littérature. Il est impératif de faire entrer les auteurs en dialogue et de confronter les explications diversifiées qui ont été données pour comprendre ce que signifie « faire confiance au gouvernement ».



## **2. Intérêts, valeurs et émotions : la confiance chez les individus**

S'il peut s'avérer utile à certains égards de réduire la réflexion humaine à une seule dimension, il est essentiel de garder en tête que les humains agissent en fonction de motivations multiples (Taylor 2010). La littérature sur la confiance comprend une importante composante individuelle et trois grandes approches tentent d'expliquer la variation dans la confiance envers le gouvernement. La première approche est assez traditionnelle : il s'agit de la confiance rationnelle, ce qui comprend les intérêts économiques. La seconde a trait à l'appartenance à un groupe exclus de la vie politique. La seconde a trait aux questions de valeurs : elle comprend la socialisation politique, les valeurs postmodernes et traditionnelles et l'idéologie politique. La troisième est nettement plus récente et touche la question des émotions, des humeurs et des attachements.

### **2.1. Les intérêts individuels au cœur de la confiance?**

L'approche qui a le plus bénéficié d'efforts théoriques dans l'étude de la confiance est sans contredit la confiance rationnelle, une notion qui insiste sur le caractère individuel de la confiance et résume essentiellement celle-ci à une question d'intérêts. Cette approche nécessite d'éclaircir les questions théoriques en présentant la théorie du choix rationnel (TCR) et sa place dans l'étude des comportements politiques. C'est surtout l'étude des intérêts économiques qui a préoccupé les chercheurs qui ont abordé la confiance envers le gouvernement : les résultats sont peu convaincants.

#### *2.1.1. L'individu égoïste : l'action politique et le choix rationnel*

Dans de nombreux champs de la science politique, affirmer que l'individu est rationnel relève du réflexe, voire de l'inconscient. Deux des champs de la science politique, qui correspondent aussi aux principales contributions utilisées pour ce mémoire, ont employé des cadres d'analyse rationalistes. Étudions rapidement les cas des études électorales et des mouvements sociaux, qui emploient tous deux des modèles rationnels relativement similaires,

empruntés à l'économie. Par la suite, je présenterai la place du rationalisme dans l'étude de la confiance.

Notons d'abord que le choix de partir de l'individu comme point d'analyse n'est pas unique aux théories du choix rationnel : il ne s'agit que d'une théorie basée sur l'individualisme méthodologique (Boudon 2002). Il s'agit d'une spécification minimale, postulant que les individus sont à la base des phénomènes sociaux et que les motivations individuelles sont compréhensibles et rationnelles, en ce sens qu'elles ont du sens pour la personne. La théorie du choix rationnel ajoute quatre postulats: le sens de l'action procède des conséquences de l'action de l'acteur, les acteurs ne sont intéressés que par leur intérêt individuel et le choix rationnel se formule en fonction d'un calcul entre coûts et bénéfices (Boudon 2002 : 10-1).

Le champ des études électorales a été fortement marqué par le modèle de l'acteur rationnel. On doit entre autres à Downs (1965) une formulation assez classique du modèle de l'acteur rationnel dans le comportement électoral. On y postule *a priori* que l'acteur rationnel est égoïste et ne pense d'abord qu'à lui-même. Il se dote d'un objectif, soit *politique*, soit *économique* et il sélectionne, sur la base des alternatives disponibles, l'alternative qui lui permet de maximiser son revenu d'utilité. De ces trois postulats découle logiquement que dans le cas du vote, l'électeur cherche à atteindre son but fixé par le meilleur moyen possible : il sélectionnerait donc le parti le plus apte à faire avancer rationnellement ses objectifs. La TCR, appliquée aux études électorales, postule donc que les choix procèdent d'abord des préférences individuelles.

Du côté des mouvements sociaux, les premières études en la matière ont adopté comme point de vue l'irrationalité de l'acteur. Le Bon (2002) a été dans les premiers à affirmer que la foule réunie dans un but politique prend un caractère hystérique, irrationnel. Celle-ci ne serait composée que de marginaux (Crossley 2002). C'est en bonne partie un modèle rationaliste qui a pris sa place à partir des années 1960-70 et qui a contribué à la disqualification académique de cette idée. À cet égard, Olson est un pionnier. Le but d'une action collective, dans cette perspective, serait l'acquisition d'un bien public (une subvention, une nouvelle loi, une politique quelconque, par exemple) qui a comme caractéristique d'être indivisible (Olson 1971). De cette intuition de base procèdent deux approches sœurs, qui mettent l'accent sur

les ressources ou sur le processus politique : dans tous les cas, toutefois, on postule la rationalité du militant (Crossley 2002).

La TCR, qui représente la forme la plus dure des théories rationalistes, bénéficie d'une importante présence dans les domaines de la science politique qui étudient les comportements et les attitudes politiques. De tous les auteurs qui se sont penchés sur la question de la confiance envers le gouvernement, c'est Russell Hardin qui offre le plaidoyer théorique le plus détaillé en ce qui a trait au caractère rationnel et égoïste de la confiance (Hardin 1991, 1998a, 1998b, 1999, 2000, 2002b, 2002a, 2004a, 2004b). Si certains y voient « une tendance libertarienne et individualiste en politique » (Origgi 2008), force est d'admettre que Hardin représente bien les fondements théoriques d'une approche de type choix rationnel en matière de confiance.

Hardin a nommé cette théorie la confiance comme intérêt encapsulé : un individu fait confiance à l'État parce que ce dernier est fiable, en ce sens que les intérêts de l'individu et de l'État concordent. Cette formulation rationnelle de la confiance promue par Hardin n'est toutefois pas unique à cet auteur (entre autres Hart 1978; Kasperson, Golding et Tuler 1992; Bianco 1994). La confiance implique aussi une continuité dans le temps : sans une réitération de la confiance dans le temps, ce n'est qu'une coopération temporaire, et la fiabilité de l'État ne peut être évaluée. Au cœur se retrouvent évidemment les intérêts : ceux des individus et ceux de l'État. Toutefois, Hardin fait l'impasse sur la formulation concrète de ces intérêts, préférant s'attarder aux différences entre la confiance entre individus et la confiance envers le gouvernement (distinction discutée à la section 1.3.2 de ce mémoire).

Il faut plutôt visiter la littérature qui s'inscrit dans le rationalisme pour voir ce qui peut être le contenu de ces intérêts. Il ressort principalement deux aspects : les questions d'argent et de statut sociopolitique. Les premiers entrent dans la grande famille des intérêts économiques identifiés par Downs, alors que les secondes peuvent être plus proches des intérêts dits politiques.

2.1.2. *Les intérêts économiques : la confiance n'est généralement pas fondée sur les revenus*

Quelques études font un lien direct entre les ressources financières et la confiance envers le gouvernement. Toutefois, leurs résultats sont contradictoires, et ne permettent pas de conclure à une influence déterminante des questions d'argent sur la construction de la confiance envers le gouvernement. Dans les cas où des explications concurrentes sont offertes en matière économique, je relèverai la force relative de ces explications, particulièrement sur le plan économique.

Commençons par une vaste étude : celle de Catterberg et Moreno (2005). Ils utilisent un concept de confiance politique envers le parlement et la fonction publique, en exploitant les données collectées durant vingt ans dans le WVS et l'ESS. Toutefois, les analyses utilisent essentiellement les éditions du WVS de 1995 et 2001, et un index de la confiance envers le parlement et la fonction publique, une forme de confiance politique qui comprend une dimension moins politique (la fonction publique). L'échantillon comprend des démocraties plus jeunes<sup>6</sup> et plus établies<sup>7</sup>. En contrôlant pour des facteurs culturels (dont le capital social, les attitudes démocratiques et les valeurs) et des facteurs socioéconomiques, ils tentent d'expliquer les variations individuelles dans la confiance politique (envers le parlement et la fonction publique) au niveau des pays. Les auteurs notent des effets assez différents selon les groupes de pays. Dans les démocraties établies, le revenu personnel a un impact négatif sur la confiance : plus une personne est riche, moins elle a confiance. Dans les anciennes républiques soviétiques, il n'y a pas d'effet discernable : par contre, dans les nouvelles démocraties d'Europe de l'Est et d'Amérique latine, les plus riches ont une confiance plus élevée que les plus pauvres. La portée comparative de cette étude est intéressante et nuance de manière considérable le portrait, en illustrant qu'il semble très variable entre régions, et possiblement entre pays. Les études qui suivent s'intéressent à des pays développés, où les auteurs voyaient une relation négative entre revenus personnels et confiance.

---

<sup>6</sup> Anciennes républiques soviétiques : Biélorussie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Russie, Ukraine  
Europe de l'Est : Bulgarie, République tchèque, Allemagne de l'Est, Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovaquie.

Amérique latine : Argentine, Chili, Mexique, Pérou.

<sup>7</sup> Finlande, Japon, Espagne, Suède, États-Unis, Allemagne de l'Ouest



Crête, Pelletier et Couture étudient la confiance au Canada en utilisant un index agrégé de confiance envers le gouvernement<sup>8</sup> (2006, 5). Les personnes qui se perçoivent subjectivement dans une situation difficile ont moins confiance envers le gouvernement. Par contre, les personnes qui ont une perspective financière personnelle positive n'ont pas plus confiance : il y aurait donc asymétrie entre confiance et méfiance. Cela vient donc contredire le résultat précédent, avec une mesure différente et plus subjective.

Van der Meer (2010) offre un éclairage européen contradictoire sur la question. Il utilise des données tirées de l'ESS administré entre 2002 et 2006 dans des pays d'Europe<sup>9</sup> pour évaluer la variation dans le temps, l'impact des caractéristiques des pays et des caractéristiques de groupes sociaux sur la confiance envers le parlement. Il s'agit d'une forme de confiance politique qui peut combiner confiance envers une institution et confiance envers des gouvernants. Aux fins qui nous intéressent ici, il ressort que les revenus du ménage sont inversement associés à la confiance envers le gouvernement : davantage que l'éducation, l'âge, la religion, mais moins que l'appartenance religieuse et le statut de citoyenneté ou non. De manière assez intéressante, d'ailleurs, la croissance économique d'un État n'a pas d'effet discernable sur la confiance : c'est la situation *personnelle* qui compterait, mais faiblement. Van der Meer et Dekker (2011) arrivent toutefois au résultat inverse. Ils emploient la même méthodologie, mais la différence entre les deux études relève de l'échantillon. Ils retiennent un groupe de pays un peu plus restreint (22 plutôt que 27) et une seule vague de l'ESS (2002-2003). Les auteurs trouvent alors une légère association *positive* entre revenu familial et confiance envers le parlement, alors que l'on voyait une association *négative* dans l'autre étude. Cette contradiction, à un an d'écart, peut s'expliquer essentiellement par les années étudiées et le nombre de pays inclus : cela illustre toutefois assez clairement la relation ambiguë de la confiance avec les revenus.

Boy et Chiche (2010) emploient une méthodologie plus simpliste. Leur confiance politique, tirée de la deuxième vague de l'ESS, comprend l'ensemble de l'appareil d'État :

---

<sup>8</sup> Les tests statistiques des auteurs ne voient un effet de l'affiliation partisane que pour le Bloc Québécois, qui s'explique par l'adhésion souverainiste de la majorité de ses partisans. La mesure paraît donc robuste

<sup>9</sup> Le Danemark, la Finlande, l'Islande, le Luxembourg, la Norvège, la Suisse, la Suède, les Pays-Bas, Chypre, la Belgique, l'Italie, la Grèce, l'Espagne, l'Autriche, l'Irlande, l'Allemagne de l'Ouest, le Royaume-Uni, la France, la Slovaquie, le Portugal, l'Allemagne de l'Est, la Hongrie, la République tchèque, la Bulgarie et la Pologne (van der Meer 2010 : 526)

Assemblée nationale, justice, police, hommes politiques, partis politiques, Parlement européen et Nations Unies. Une analyse statistique bivariée sur la confiance envers les institutions révèle une association positive entre confiance et revenus dans trois pays (Finlande, France et Italie), mais aucune relation dans cinq pays (Allemagne, Danemark, Grèce, Pologne et Slovaquie). Il semble donc y avoir une variation entre pays, et même une variation entre pays plus et moins développés, quoique l'échantillon de pays demeure petit.

McAllister (1999), toujours dans le cas européen, a étudié la question de la confiance en examinant le rôle de la situation objective et subjective des individus. Il utilise les données du WVS<sup>10</sup> et étudie les facteurs déterminants de la confiance. Il faut toutefois noter que le modèle, qui comprend des indicateurs économiques et sociaux, n'explique que 4 % de la variance pour les pays développés et 5 % pour les démocraties plus jeunes. La satisfaction subjective envers sa situation économique personnelle s'avère toutefois un facteur significatif, mais peu important, dans l'explication des variations de la confiance. Par contre, les indicateurs objectifs comme le fait d'être sans emploi ou les revenus du ménage sont sans effet.

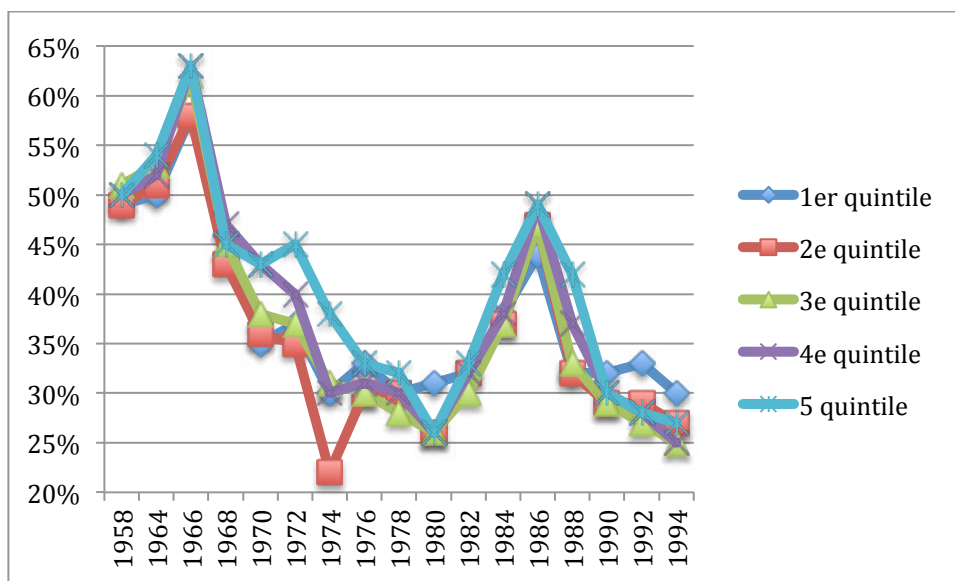
Dalton (2004) arrive à la conclusion qu'il existe une relation positive, mais modeste, entre la confiance envers le gouvernement et les revenus personnels. D'abord, dans le cas américain, l'explication individuelle de la confiance par les revenus aurait perdu de la force depuis les années 1950. Dalton démontre à l'aide de l'ANES que les perceptions positives de la situation économique sont associées moins fortement à la confiance envers le gouvernement en 2000 qu'en 1955, tout comme les perceptions négatives (Dalton 2004, 117-9). En étudiant la situation de douze pays européens, il fait aussi ressortir une légère relation positive entre attentes économiques familiales positives et confiance envers le gouvernement : l'explication est toutefois moins convaincante que le fait d'avoir des attentes positives pour la nation. De plus, le lien causal semble ténu : en utilisant des données longitudinales, Dalton trouve un faible lien entre perceptions économiques personnelles et confiance.

---

<sup>10</sup> Les pays étudiés sont la Pologne, Turquie, Norvège, Islande, Irlande, Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Suède, États-Unis, Danemark, France, Autriche, Tchécoslovaquie, Belgique, Canada, Hongrie, Finlande, Espagne, Japon, Corée du Sud, Portugal, Italie, Mexique

Lawrence (1997) exploite les données de l'ANES pour étudier la relation entre revenus et confiance. En étudiant l'augmentation des inégalités, Lawrence ne remarque pas de différences importantes dans la confiance politique en fonction du quintile de revenu (1997 : 121-4). La figure 2-1 illustre l'évolution de la confiance politique par quintile de revenu aux États-Unis de 1958 à 1994.

**Figure 2-1 : Évolution de la confiance politique par quintile de revenu, États-Unis, 1958 à 1994**



Source : Lawrence dans Nye Jr, Zelikow et King 1997 :129

Si la méthode employée est rudimentaire, on voit qu'il est difficile de faire ressortir une tendance claire dans l'évolution de la confiance. En n'utilisant que trois tranches de revenu, Alford (2001) arrive à un constat similaire : pas de grandes variations par tranche de revenu. De plus, la tendance demeure la même pour tous. Une analyse statistique plus poussée menée par Owen et Dennis (2001) révèle encore ici l'absence de lien entre la confiance et le revenu personnel, en contrôlant pour les orientations idéologiques et la consommation médiatique. Leur recherche est fondée sur un sondage du *Pew Research Center* mené en 1997 aux États-Unis et mesure les déterminants de la confiance envers le gouvernement fédéral et envers les dirigeants fédéraux.

Finalement, Citrin et Luks (2001) utilisent les données de l'ANES entre 1980 et 1996. Leur modèle de confiance politique révèle que la situation financière personnelle a une

relation généralement positive, mais faible avec la confiance positive : de plus, la relation n'existe que pour une année sur deux.

L'explication rationaliste de la confiance fondée sur les revenus n'est pas convaincante : il semble exister une relation par moments, mais elle est parfois positive, parfois négative. Lorsqu'elle existe, par contre, elle est assez faible, et il n'existe pas nécessairement de lien de causalité. La perception subjective des individus semble plus importante que la situation financière objective de la personne. Il est toutefois possible que la situation financière personnelle joue un rôle plus important dans les pays moins développés, mais il n'y a que l'étude de Catterberg et Moreno (2005) qui permette de l'affirmer de manière comparée.

## **2.2. Appartenir à un groupe exclus entraîne la méfiance envers le gouvernement**

Le fait de se sentir exclu de la vie politique serait-il une meilleure explication que celle des revenus personnels? Plusieurs études démontrent que les personnes appartenant à des groupes minoritaires sont plus méfiantes envers les gouvernements, et que cette méfiance est probablement plus proche d'une méfiance envers le gouvernement qu'une méfiance envers les gouvernants.

Notons d'abord les travaux d'Avery (2007) sur le comportement électoral des Afro-Américains. Il s'agit d'une population assez désavantagée et qui a longtemps fait l'objet de discrimination légalisée sous diverses formes, dont l'esclavage et la ségrégation raciale dans les services public (Corbo 2007; Mangum 2011). Pour Avery, si la forme dominante de méfiance envers le gouvernement est la méfiance envers les dirigeants politiques chez les Américains blancs, les Afro-Américains auraient plutôt tendance à adopter une posture de méfiance envers le gouvernement comme institution. Dans le cas des Afro-Américains, la méfiance envers le gouvernement est « *largement une fonction du mécontentement à l'endroit de la discrimination raciale et de l'inégalité raciale dans le pouvoir économique et politique* »<sup>11</sup> (Avery 2007 : 329, traduction de l'auteur). La méthode utilisée est originale et

---

<sup>11</sup> « mistrust of government among blacks is largely a function of unhappiness with the continued racial discrimination and racial inequality in political and economic power » (texte original)

réussit bien à contourner les problèmes généralement identifiés avec les études sur la confiance.

Avery utilise un moment politique particulier dans l'histoire américaine. L'élection présidentielle de 2000 est marquée par des problèmes dans l'administration électorale dans l'État de Floride, l'État qui allait décider de la présidence. Les problèmes ont surtout été constatés dans des districts électoraux à majorité afro-américaine, plus favorable aux démocrates : dans ces districts, de nombreux votes avaient été annulés. La Cour suprême a décidé, par une décision partagée à 4 contre 3 de ne pas procéder à un recomptage des votes, donnant ainsi la victoire à George W. Bush. Il utilise des données d'un panel mesurant la confiance envers le gouvernement avant et après la décision de la Cour suprême. Pour tenter de trouver un effet sur la confiance envers le gouvernement, et non seulement envers les gouvernants, il contrôle les résultats selon l'origine ethnique et l'affiliation partisane déclarée.

Chez les blancs, l'identification partisane joue un rôle dans l'évaluation de la décision de la Cour suprême : les républicains ont plus confiance, les démocrates moins. Chez les Afro-Américains, par contre, la confiance plonge dans les trois groupes. L'impact de l'appartenance à un groupe minoritaire est ici clairement illustré : le jugement envers les institutions politiques est sévère. Owen et Dennis (2001) le confirment en constatant une influence significative, mais relativement faible, de l'origine ethnique sur la confiance. Kelleher et Wolak (2007) arrivent au même constat, mais au niveau des États américains. Mangum (2011) confirme aussi ces résultats, particulièrement pour les Afro-Américains qui vivent dans le sud des États-Unis, où l'historique de discrimination raciale est le plus prononcé.

La situation des Latino-Américains est toutefois un peu différente. Abrajano et Alvarez (2010) tentent d'expliquer le niveau de confiance plus élevé des Latino-Américains en utilisant des données de sondage du Pew Hispanic Center et de la Kaiser Family Foundation collectées en 2002, mais les questions proviennent de l'ANES. Deux forces contraires sont en jeu. D'un côté, le contact direct avec des épisodes de discrimination en fonction de l'origine ethnique a un impact négatif sur la confiance envers le gouvernement : c'est peut-être ce qui explique les résultats de Mangum concernant le sud des États-Unis. Par contre, à l'inverse, les nouveaux immigrants d'origine latino-américaine font davantage confiance au gouvernement, ce qui confirme les résultats de Michelson (2001, 2003 dans Abrajano et Alvarez 2010, 111).

L'effet est surtout discernable à partir de la quatrième génération d'immigrants, les vagues précédentes maintenant des niveaux de confiance élevés.

D'autres groupes minoritaires sont aussi dans une situation similaire en matière de méfiance. On peut évoquer le cas de la relation des souverainistes québécois par rapport au gouvernement fédéral. L'étude de Crête, Pelletier et Couture (2006) notent que les partisans du Bloc Québécois, une formation politique souverainiste, sont les plus méfiants du gouvernement fédéral par rapport aux autres électeurs. Nadeau (2002) trouve lui aussi le même type d'effet. Il utilise les données du *CES* de 1993. L'analyse révèle que les Québécois francophones ont un attachement beaucoup plus faible envers le Canada et une méfiance plus grande envers le gouvernement fédéral. L'étude contrôlant pour l'âge, le lieu de naissance, l'intérêt pour la politique, la perception de ne pas avoir de voix dans le processus politique et la résidence en Alberta ou en Colombie-Britannique. De manière analogue aux minorités américaines, une partie du sentiment souverainiste s'explique par des griefs socioéconomiques et linguistiques, exprimés à l'endroit de la majorité canadienne-anglaise (Pinard, Bernier et Lemieux 1997). Si l'histoire des Québécois francophones, des Afro-Américains et des Latino-Américains se distingue, le statut de minorité au sein d'un pays est toutefois un point en commun. Elle produit une méfiance intense qui ne peut se résumer à une méfiance envers les dirigeants.

La piste de l'exclusion paraît nettement plus porteuse pour la compréhension de la confiance envers le gouvernement. Les citoyens membres de groupes qui se sentent exclus de la vie politique manifestent une méfiance plus intense et qui semble plus durable et plus proche d'une méfiance envers le gouvernement dans son ensemble, et non une méfiance moins forte et plus circonstancielle.

### **2.3. Les valeurs et la confiance**

Si la théorie rationnelle occupe une part importante des théories concernant les comportements politiques, d'autres approches existent. Dans les approches décrites ici, l'être humain n'agit pas nécessairement de la manière rationnelle prescrite par la TCR : c'est parce qu'il adhère à certaines idées données qu'il formulerait ses choix politiques. Cette section s'intéresse plus particulièrement à trois grandes questions : l'éducation, les valeurs

postmodernes et l'idéologie politique. Il aurait été possible d'inclure ici les questions touchant à l'adhésion aux valeurs démocratiques ou à des valeurs autoritaires. Ce questionnement plus classique, souligné par Hart (1978), n'est toutefois plus présent dans la littérature, tant l'adhésion aux valeurs démocratiques est large (Norris 2011).

En études électorales, certains auteurs ont avancé des alternatives au rationalisme. C'est le cas de Campbell (1960), qui ont réalisé un ouvrage classique sur la question de la formation des attitudes politiques par l'étude de la socialisation politique (Tournier 2010 pour un résumé des tendances en socialisation politique). La question des valeurs a aussi beaucoup été traitée dans l'optique du capital social : par contre, vu qu'il s'agit d'un attribut de la société et non des individus, cette question sera abordée au chapitre 4. La question des valeurs a aussi une place de choix dans l'étude des mouvements sociaux. En effet, l'étude des nouveaux mouvements sociaux a émergé dans les années 1980. Ces mouvements sont liés à des demandes touchant l'expression de son identité personnelle (entre autres Thériault 1987; Melucci 1993; Touraine 1994; Armstrong et Bernstein 2008). Si les valeurs peuvent être de puissants motivateurs de l'action politique, elles ont aussi un impact sur la confiance.

### 2.3.1. *La socialisation : la durabilité de la confiance et les effets mitigés de l'éducation et du cycle de vie*

Deux dimensions sont généralement liées dans les études sur la confiance : ce sont le niveau d'éducation et l'âge. Dans les deux cas, les résultats sont mitigés. Barber (1983), en explorant les causes de la confiance et de la méfiance envers le gouvernement, évoque la possibilité que celle-ci soit apprise par les enfants dans leur jeunesse. Or, sans aller beaucoup plus loin, l'auteur écarte cette hypothèse : ce serait plutôt l'expérience adulte qui façonnerait la confiance. La littérature illustre que certains types d'activités politiques contribuent à la construction d'attitudes politiques. Les personnes qui manifestent, par exemple, votent davantage, sont plus à gauche (Schussman et Soule 2005; Fillieule et Tartakowsky 2008; Muxel 2010) et vont militer pour d'autres causes (Spanning 2012). Dans le cas de la confiance, elle semble en bonne partie acquise durant la jeunesse : étudions les études qui se penchent sur la socialisation dans la jeunesse et sur le rôle de l'éducation.

Notons d'abord la contribution de Hooghe, Dassonneville et Marien (2013), concernant la socialisation politique de jeunes adultes en Belgique. Ils suivent, avec l'aide d'un panel tenu sur cinq ans, un groupe de jeunes de l'âge de 16 ans jusqu'à 21 ans. Il ressort de leur étude que dès l'âge de 16 ans, on peut assez bien distinguer les jeunes en fonction de leur confiance politique : les étudiants font davantage confiance au gouvernement, les non-étudiants moins. Toutefois, il faut dire que le choix de fréquenter l'université est généralement déjà formulé à cet âge : de plus, l'effet de l'éducation postsecondaire demeure à travers le temps. Il semble donc que la propension à faire confiance au gouvernement ou non serait acquise à un âge moins avancé, alors que les choix de carrière futurs demeurent moins bien déterminés.

Schoon et Cheng (2011) ont utilisé des études longitudinales britanniques, le National Child Development Study (NCDS) et le British Cohort Study 1970 (BCS70) pour suivre une cohorte d'individus nés en 1958 dans le premier cas et 1970 dans le second. Des études de suivi ont été faites alors que les répondants avaient 7, 11, 16, 23, 33 et 42 ans pour NCDS et 5, 10, 16, 26, 30 et 34 ans pour BCS70. 8804 répondants au total avaient répondu à des questions sur la confiance politique pour NCDS et 7194 pour BCS70. Les auteurs notent d'abord un déclin dans le temps de la confiance. Notons que la confiance est assez stable à l'âge adulte : il y a peu de variations dans NCDS pour les personnes sondées aux âges de 33 et 42. Plusieurs facteurs semblent formateurs dans l'établissement d'une attitude de confiance envers le gouvernement. Dans la jeunesse, l'habileté cognitive à 11 ans ainsi que le statut familial à la naissance ont tous deux une influence directe sur la confiance, tout comme la motivation à l'école à 16 ans. Ces facteurs ont aussi des effets indirects, car ils influencent le niveau d'éducation à 33 ans, le statut d'emploi à 33 ans et l'historique de chômage. Dans cette étude, le statut d'emploi à 33 ans a un effet positif fort sur la confiance envers le gouvernement, mais pas l'éducation : l'éducation influence par contre le statut d'emploi. Le fait d'avoir un historique de chômage a toutefois un effet négatif sur la confiance. Il semble ainsi que plusieurs facteurs identifiables dès un jeune âge peuvent placer un individu dans une voie qui va favoriser ou, au contraire, nuire au développement de la confiance envers le gouvernement.

Sur le plan de l'éducation, Rose et Mishler (2011) offrent l'éclairage le plus utile à cet égard. Ils se sont penchés sur la confiance politique dans des pays d'Europe de l'Est qui ont vécu une transition vers la démocratie. Les auteurs se penchent sur les impacts de



déterminants de niveau national et individuel sur le développement de la confiance. Les déterminants nationaux sont la culture, le temps et la performance économique et politique de l'État. Les déterminants individuels sont les évaluations subjectives de la performance gouvernementale et la socialisation. Dans ce cas, la socialisation est liée à l'interaction avec des personnes importantes ou « *significant others* » (Eckstein 1966 dans Rose et Mishler 2011). Dans les cas étudiés, le changement de régime signifie un changement majeur dans la confiance, vu que son objet change de manière très importante, en passant d'un régime autoritaire à une démocratie libérale. Cela implique un réapprentissage de la confiance. Les auteurs constatent trois grands effets de la socialisation. Il y a d'abord un effet générationnel : les personnes plus âgées et les femmes ont davantage confiance. Les personnes plus éduquées sont toutefois, à l'inverse, moins confiantes envers le gouvernement : ces effets sont probablement toutefois cumulatifs vu l'arrivée récente de la scolarisation de masse. Ces effets sont toutefois moins importants que la perception de la performance gouvernementale, mais ils sont présents.

Dans le cas américain, Alford (2001) ne voit pas d'effet notable dans le temps du niveau d'éducation sur la confiance : sa méthodologie est toutefois plutôt simpliste et ne comprend pas de contrôles statistiques. L'étude de Dalton (2004) se penche principalement sur l'effet de l'éducation sur la confiance dans plusieurs pays développés à travers le temps. Il trouve un effet négatif dans le temps dans plusieurs pays développés (États-Unis, Australie, Grande-Bretagne, Canada, Finlande, Norvège, Suède), mais pas dans d'autres pays (Allemagne, Japon, Suisse), en utilisant les données des sondages électoraux nationaux et du WVS (Dalton 2004 : 142) : il s'agit toutefois d'analyses univariées. Dans le cas strictement américain, les personnes plus éduquées supportaient davantage le gouvernement dans les années 1950 que les personnes moins éduquées : la relation inverse s'observe avec le temps, par contre (Dalton 2005 : 147). Du côté de l'âge, les personnes plus âgées étaient plus méfiantes dans les années 1950 : c'est maintenant l'inverse. Il interprète cela comme un changement d'attentes : la socialisation par le biais de l'éducation aurait augmenté la demande pour la démocratie, sans réponse efficace de la part des gouvernements. Norris (2011) défend aussi cette thèse, mais s'attarde moins à la confiance et davantage au déficit démocratique..

L'éducation fait aussi généralement partie des contrôles sociodémographiques les plus standardisés des études quantitatives, tout comme l'âge : la plupart des études abordent donc la question de manière secondaire, et les résultats sont mitigés. Boy et Chiche (2010) voient des effets faibles dans cinq pays, et pas d'effets significatifs en Grèce, en Pologne et en Slovaquie. Dans le cas québécois, Crête, Pelletier et Couture (2006) ne voient pas d'effet. Kelleher et Wolak (2007) trouvent plutôt des effets contradictoires : un léger effet négatif sur la législature, et un léger effet positif sur l'appui au gouverneur. Van der Meer (2010) constate quant à lui un effet positif faible de l'éducation sur la confiance dans 27 pays européens. Catterberg et Moreno (2005) trouvent plutôt des effets négatifs de l'éducation sur la confiance dans les anciennes républiques soviétiques et dans les nations latino-américaines seulement, et aucun effet d'âge. Pour la période 1981-1990, Nevitte (2002) constate que la baisse de la confiance envers les institutions gouvernementales dans dix des douze pays industriels avancés sélectionnés est liée avec le niveau d'éducation<sup>12</sup>.

Il est possible de tirer plusieurs constats de ce survol des questions de socialisation. D'une part, la confiance semble largement fixée à un jeune âge : la socialisation agirait assez tôt. Ensuite, l'éducation a un effet qui semble assez marginal, et surtout équivoque : il est variable entre les pays et entre les époques. Chose certaine, il n'y a pas un effet systématique qui agisse dans l'ensemble des pays, mais plus probablement des effets variables en fonction de l'histoire politique et de la trajectoire récente d'un État.

### 2.3.2. *Postmatérialisme et traditionalisme : une piste à creuser*

C'est en bonne partie à Inglehart (1997, 1999b, 1977, 1989, 1999a, 1999c; 2005, 2010) que l'on doit la thèse de la postmodernité, développée dans ses études sur les changements culturels dans les sociétés<sup>13</sup>. Explorons les rôles différenciés des valeurs matérialistes et postmatérialistes (ou post-moderne, ou d'expression personnelle), pour ensuite aborder rapidement la question du traditionalisme. Il est clair que l'adhésion aux valeurs postmatérialistes permet, dans certains cas, d'expliquer les variations dans la confiance.

---

<sup>12</sup> France, Grande-Bretagne, Allemagne de l'ouest, Italie, Pays-Bas, Danemark, Belgique, Espagne, Irlande, Irlande du Nord, États-Unis et Canada

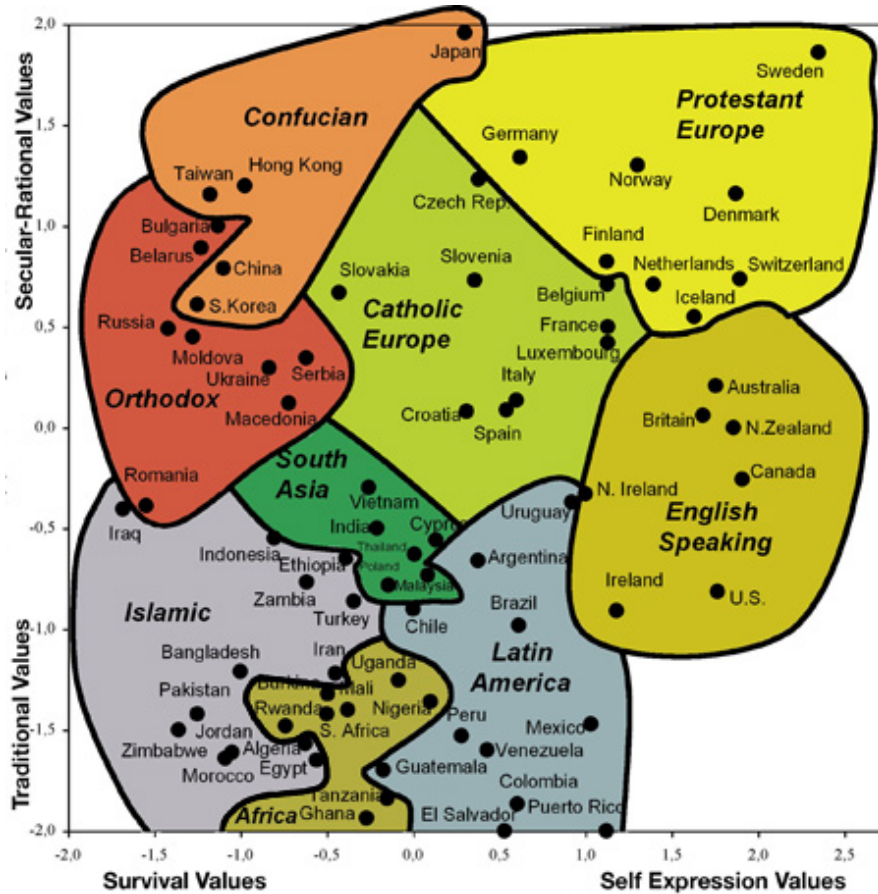
<sup>13</sup> La question de la culture politique sera aussi abordée à la section 4.3, mais dans une perspective spécifiquement politique, dans le rapport aux institutions

L'adhésion aux valeurs traditionnelles doit toutefois être davantage explorée, mais semble associée positivement à la confiance envers le gouvernement.

Inglehart identifie deux grands ensembles de valeurs qui se succéderaient dans le développement humain. Le premier correspond aux valeurs dites de pénurie. Elles seraient surtout présentes chez les personnes plus démunies, au faible bien-être personnel. Elles sont associées au matérialisme et à un penchant autoritaire, ou du moins à un respect de l'autorité de l'État (Inglehart 1999b, 57). Elles sont généralement associées aux personnes plus âgées, et le dénominateur commun de ces valeurs est une recherche de sécurité, tant physique (en lien avec la criminalité et la défense nationale) qu'économique (Inglehart 1989, 134).

Les valeurs postmodernes sont l'inverse : elles sont plus présentes chez les personnes présentant un bien-être et un revenu élevé et favorisent le développement de l'identité de la personne et non la conformité. Une grande importance serait donnée à l'expression personnelle. Inglehart a associé ces valeurs, entre autres, à l'adhésion à l'autorité traditionnelle ou rationnelle (Inglehart) et à une hausse de la protestation politique (Inglehart 1997). L'observation de la transition vers les valeurs postmodernes serait en bonne partie observable de manière générationnelle : les valeurs matérialistes seraient davantage le fait des générations plus âgées et les valeurs postmatérialistes, des générations plus jeunes (Inglehart 1989, 7-8). Inglehart n'aborde pas directement le lien entre postmatérialisme et confiance envers le gouvernement. Son travail l'a toutefois amené à se pencher sur le rapport à l'autorité, et l'adhésion aux valeurs postmodernes est associée à une moins grande appréciation d'institutions comme l'armée, la police et l'Église (Inglehart 1997, 224-5). La figure 2-2 illustre la distribution des valeurs : les valeurs postmatérialistes sont situées sur l'axe horizontal du graphique.

Figure 2-2 : Distribution des valeurs dans le monde selon les types de valeurs



Source : Inglehart et Weizel (2010, 554)

La figure 2-2 illustre bien la distribution des valeurs dans le monde. Les auteurs trouvent généralement une relation entre l'adhésion aux valeurs postmatérialistes et la confiance envers le gouvernement. Par contre, cette explication est limitée par la distribution inégale de celles-ci dans le monde.

Nevitte (2002) s'est penché sur les changements de valeur et la gouvernance dans douze pays industriels avancés (France, Grande-Bretagne, Allemagne de l'Ouest, Italie, Pays-Bas, Danemark, Belgique, Espagne, Irlande, Irlande du Nord, États-Unis et Canada). Si la méthode n'est pas exposée clairement, l'auteur semble utiliser des corrélations bivariées, une analyse assez simple. Nevitte démontre qu'entre 1981 et 1990, la confiance envers les institutions gouvernementales a chuté dans dix des douze pays étudiés, dont le Canada. Cette

chute est corrélée positivement avec l'adhésion aux valeurs postmatérialistes. Plus une personne adhère aux valeurs postmatérialistes, plus elle se méfie du gouvernement.

Braitwaite (1998) adopte une approche un peu différente. Elle étudie les variations dans la confiance en certaines institutions non gouvernementales en fonction de l'importance de deux ensembles de valeurs. Ses « security values » sont toutefois très proches des valeurs matérialistes d'Inglehart, alors que ses « harmony values » sont assez proches des valeurs postmatérialistes. Ces valeurs, apprises dans l'enfance et stables dans le temps, auraient des impacts sur la confiance envers certaines institutions. En effet, les résultats de son étude menée en Australie révèlent un appui important des matérialistes et des postmatérialistes à la Cour suprême d'Australie. Par contre, il y a division en fonction du type d'institutions dans trois autres cas : les matérialistes tendent davantage à avoir confiance envers la banque centrale, alors que les postmatérialistes voient d'un meilleur œil la cour familiale et les organismes de charité.

Selon Dalton (1999), l'adhésion aux valeurs postmatérialistes semble assez bien expliquer les variations dans la confiance. Dans presque tous les pays étudiés, qui sont des démocraties libérales avancées<sup>14</sup> sondées dans l'enquête WVS de 1990-1993<sup>15</sup>, la relation est claire : les postmatérialistes sont plus méfiants que les matérialistes. L'exception à la règle est le Japon, où la confiance est comparable entre les deux groupes.

Le lien entre valeurs postmatérialistes et confiance envers le gouvernement paraît assez clair : plus on adhère aux valeurs postmatérialistes, moins on a confiance. Il faut toutefois tempérer ce constat, car l'effet n'est peut-être pas le même partout. Le cas asiatique semble assez particulier. Dalton avait relevé le cas japonais. La figure 2-2 illustre bien la faible adhésion aux valeurs postmatérialistes dans cette région du monde. ont étudié la confiance dans six pays asiatiques, dont trois pays démocratiques. Dans aucun cas l'adhésion aux valeurs postmatérialistes n'a un impact sur la confiance : c'est surtout les questions de performance gouvernementale qui y dominent.

---

<sup>14</sup> Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grande Bretagne, Islande, Irlande, Italie, Japon, Pays-Bas, Norvège, Espagne, Suède, États-Unis.

<sup>15</sup> On étudie ici la confiance politique, mais qui semble assez proche de la confiance envers le gouvernement. En effet, la relation est plus partisane, et donc plus proche de la confiance envers les gouvernants, lorsqu'étudiée avec la confiance envers le parlement, selon Dalton (2005 :258-9).

Catterberg et Moreno (2005) ont aussi étudié la question du postmatérialisme, mais dans de nombreux pays et en contrôlant pour d'autres facteurs. Le fait d'adhérer aux valeurs postmatérialistes a un impact négatif sur la confiance, mais seulement dans les six démocraties établies que les auteurs étudient. Il n'y a pas d'impact statistiquement significatif dans les démocraties moins bien établies à l'étude, qui sont en Europe de l'Est et en Amérique latine. Les valeurs postmatérialistes sont très peu présentes en Europe de l'Est (surtout chez les anciens satellites de l'URSS) : par contre, c'est peut-être l'adhésion aux valeurs traditionnelles qui joue en Amérique latine.

La figure 2-2 illustre la référence d'Inglehart à un deuxième couple de valeurs, moins présent dans l'étude de la confiance : c'est le continuum de valeurs allant du traditionalisme aux valeurs séculières-rationnelles, qui correspond essentiellement à l'adhésion à une religion. Van der Meer et Dekker (2011, aussi Van der Meer 2010) avec un échantillon de 22 pays européens tiré de l'ESS de 2002, illustre bien la relation des personnes adhérant à des valeurs plus traditionnelles avec la confiance. Les personnes qui fréquentent souvent l'église auraient davantage confiance envers le gouvernement : cet indicateur traduit bien l'adhésion à un ensemble de valeurs plus traditionnel. Catterberg et Moreno (2005) trouvent eux aussi un effet positif de la religiosité sur la confiance, mais uniquement dans les démocraties établies. Encore ici, il est possible qu'il n'y ait pas assez de variations internes aux pays dans la religiosité pour en faire un facteur explicatif au niveau régional.

La relation entre postmodernité et méfiance semble assez claire dans le cas occidental. Il est toutefois peu convaincant ailleurs dans le monde, où ces valeurs sont moins présentes. Il faudrait aussi creuser la piste de l'adhésion aux valeurs traditionnelles, qui pourrait compléter l'explication par le biais du postmatérialisme.

### 2.3.3. *L'adhésion à certaines idéologies réduit la confiance, mais l'affiliation partisane a un effet faible*

Cette dernière section s'attarde à l'idéologie et la confiance envers le gouvernement. Peu d'études se sont penchées sur la question, entre autres parce que la confiance politique comprend une dimension qui peut devenir facilement partisane, soit la confiance envers les dirigeants politiques. Il est de plus difficile de disposer de mesures idéologiques comparables

entre pays (Tessier 2008). Or, s'il y a des bénéfices associés à la méfiance pour les acteurs d'une mouvance plus conservatrice (voir la section 4.3.4), et qu'il existe parfois un léger effet de l'affiliation partisane (conséquence des difficultés de mesures associées à la notion de confiance politique), l'adhésion à des idéologies radicales tend à être clairement associée à une confiance envers le gouvernement plus faible.

Citrin (1974) notait une dimension partisane dans la mesure de la confiance envers le gouvernement qui était une de ses critiques de Miller (1974). Une étude réalisée plus tard (Citrin et Luks 2001) ne trouve toutefois pas d'effet partisan ni idéologique dans la confiance, pour la période 1980-1996, en contrôlant pour les attitudes face au président et au congrès, et certaines caractéristiques sociodémographiques standardisées. Owen et Dennis (2001) ne trouvent pas d'effet partisan sur la confiance envers le gouvernement, mais un effet idéologique pour les adhérents à une philosophie libérale classique, plus méfiante du gouvernement. Dans le cas canadien, Crête, Pelletier et Couture (2006) ne voient une confiance plus faible que chez les partisans bloquistes (qui sont aussi en bonne partie opposés au régime fédéral, tel que discuté à la section 2.2.) : les partisans des autres formations ont des niveaux de confiance statistiquement semblables.

D'autres auteurs ont trouvé des effets faibles. En utilisant les données de 1972 et 1996 de l'ANES, et en comparant les résultats avant et après l'élection, Anderson et Lotempio (2002) trouvent toutefois un effet partisan chez les partisans de la formation qui a remporté la présidence. Rappelons que la mesure est orientée vers les résultats, ce qui peut induire un biais vers les performances des dirigeants, particulièrement puisque la mesure est effectuée avant et après une élection. Bernstein (2001) détecte, dans le cas américain, un léger effet partisan sur la confiance, mais seulement chez les électeurs très partisans et très bien informés : pour les autres, c'est l'orientation générale face au gouvernement qui joue. Alford (2001), quant à lui, trouve un faible effet partisan et idéologique en fonction du parti en place. Son étude est descriptive, et l'effet n'est que de quelques points de pourcentage, qui pourrait s'expliquer par d'autres facteurs. Certaines études trouvent un effet partisan, d'autres non. Par contre, il est intéressant de noter que la confiance politique n'est pas qu'une traduction en d'autres termes de l'affiliation partisane : elle a véritablement une existence autonome.

Après avoir étudié les questions partisanes, il faut passer à l'étude des idéologies. Dunn (1988) offre un débroussaillage théorique de la question de l'idéologie en lien avec la confiance, et il examine trois écoles de pensée. En premier lieu, une école de pensée plus proche de l'anarchisme (et du libéralisme classique, Hardin 2002a, 2004a) rejette d'emblée l'idée de pouvoir faire confiance à un gouvernement. Dans ce cas, c'est qu'un pouvoir central donné ne pourrait jamais atteindre un niveau de fiabilité suffisant pour qu'on puisse lui faire confiance. Une forme plus conservatrice correspond au libertarianisme (Warren 1999). Owen et Dennis (2001) confirment ce constat empiriquement : aux États-Unis, les personnes qui affirment que le gouvernement est généralement nuisible sont aussi plus méfiantes envers celui-ci. Finalement, le marxisme rejette aussi la notion de confiance envers l'État, mais pour des motifs différents (Dunn 1988). Dans ce cas, il serait impossible, particulièrement pour un ouvrier, de faire confiance au gouvernement, car celui-ci est d'abord au service des intérêts économiques dominants, qui vont à l'encontre des intérêts de la classe ouvrière. Dit autrement, il est impossible de se fier à l'État, car les intérêts de l'individu et de l'État ne concorderont pas.

Catterberg et Moreno (2005) confirment cette discussion théorique par le biais du radicalisme politique. Celui-ci a un impact négatif sur la confiance dans deux grandes catégories de cas : dans les six démocraties établies et les six anciennes républiques soviétiques de l'échantillon. Les démocraties d'Europe de l'Est et d'Amérique latine ne voient toutefois pas cette relation.

Si nous sortons de l'évaluation de ces idéologies se situant davantage aux extrêmes du spectre politique, peut-on voir ce même type d'effets? D'abord, Dunn (1988) identifiait aussi une école de pensée qu'on pourrait qualifier de conservatrice. Dans ce cas, la confiance est plutôt tenue pour acquise, parce que la présence de l'État est perçue comme inévitable. S'il y a un État, en somme, autant lui faire confiance.

Miller et Listhaug (1990) ont effectué une première tentative dans trois pays (États-Unis, Suède, Norvège), mais la confiance s'y avère essentiellement dépendante de l'affiliation partisane du gouvernement. Cela suggère une étude portant essentiellement sur la confiance envers les gouvernants. Chanley, Rudolph et Rahn (2000) utilisent la notion de *policy mood*, aux États-Unis qui n'est pas très loin de la position sur l'axe gauche-droite : cette attitude



reflète la propension du public à appuyer davantage de dépenses publiques. Cette variable fait partie d'une série de tests sur la confiance envers le gouvernement, telle que mesurée dans l'ANES, de 1980 à 1997. En contrôlant pour l'approbation du congrès, du président, les attentes économiques, la satisfaction concernant le crime, les questions internationales, les scandales, les événements de ralliement et l'arrivée d'une nouvelle administration, les auteurs démontrent que l'humeur politique n'a pas d'influence sur la variation dans le temps sur la confiance. L'inverse est par contre vrai, mais la relation est plutôt faible : la confiance encourage l'approbation d'une augmentation des dépenses publiques, mais pas l'inverse. Difficile donc de tirer une conclusion sur la question.

L'explication culturelle s'avère plus convaincante que l'explication rationaliste. Les études sur la socialisation s'avèrent mixtes : la confiance envers le gouvernement se formerait surtout dans la jeunesse, mais l'éducation jouerait peu, et de manière très différente entre les pays et les époques. Par contre, la diffusion des valeurs postmodernes ainsi que l'adhésion à une idéologie radicale sont toutes deux associées à une confiance plus faible envers le gouvernement, alors que le traditionalisme pourrait expliquer un niveau de confiance plus élevé. L'étude des idéologies plus modérées ne donne pas de résultats très probants : si le fait d'avoir confiance envers le gouvernement est associé positivement à un appui aux dépenses publiques, l'inverse n'est pas vrai. De manière rassurante, les mesures courantes de confiance politique ne sont pas de simples traductions en d'autres termes de l'affiliation partisane. Étudions pour conclure la question des émotions.

#### **2.4. Émotions, attachements, humeurs et confiance**

Les humains ne sont pas que des êtres de raisons et de valeurs, mais aussi d'émotions (Blackburn 1998; Taylor 2010) longtemps jugées irrationnelles et incompréhensibles (Sommier 2010, 187-8), voire répréhensibles (Dupuis-Déri 2010, 11). Jasper (2011) formule bien l'importance d'étudier les différentes motivations de l'homme : *« plusieurs auteurs en sciences sociales ignorent les buts multiples des humains, ou postulent qu'ils étudient les plus importants. Postuler un but unique facilite les calculs mathématiques, mais retire notre aptitude à observer les conflits que vivent les individus lorsqu'ils ont à choisir entre des buts*

*contradictoires* » (Jasper 2011, 289, traduction de l'auteur<sup>16</sup>). Il importe ainsi de procéder à un bref historique de la place des émotions dans l'étude des comportements politiques, offrir une typologie des émotions pour ensuite étudier la contribution de l'étude des émotions à l'étude de la confiance envers le gouvernement. Si les études sont rares, la nature de la confiance, dont son caractère asymétrique, se prêterait bien à une utilisation de notions provenant de la sociologie des émotions.

#### 2.4.1. *Le rapport trouble de la science politique aux émotions*

Le Bon (2002), dans *La psychologie des foules*, offre un portrait assez dévastateur du manifestant, qui préfigure les difficultés qu'entretient la science politique avec les émotions. Il met en scène une opposition classique entre la raison et les émotions :

Les actions accomplies peuvent être parfaites quant à leur exécution, mais, le cerveau ne les dirigeant pas, l'individu agit suivant les hasards de l'excitation. La foule, jouet de tous les stimulants extérieurs, en reflète les incessantes variations. Elle est donc esclave des impulsions reçues. L'individu isolé peut être soumis aux mêmes excitants que l'homme en foule; mais sa raison lui montrant les inconvénients d'y céder, il n'y cède pas (Le Bon 2002, 23)

Cette idée d'une opposition entre sentiments et raison a longtemps dominé en science politique : elle est une proche cousine de l'idée que le peuple aurait des tendances antidémocratiques animée par ses passions, contrairement aux élites (Hart 1978). Si cette idée n'est plus d'actualité, il faut noter que les « *représentations psychologiquement réductrices associant la manifestation à une pathologie n'ont pas disparu au dix-neuvième siècle, mais continuent encore aujourd'hui à circuler* »<sup>17</sup> (Gould 2010, 19). Le tournant rationnaliste des années 1960 a voulu redonner une certaine intelligibilité aux actions des manifestants dans l'étude de l'action collective, comme ce même tournant a cherché à comprendre les actions des électeurs en postulant que celles-ci étaient compréhensibles (voir la section 2.1.1; Sommier 2010, 187-9). Les sentiments seraient répréhensibles alors que seule la raison compte (Dupuis-Déri 2010, 11). Le travail contemporain sur la question des émotions vise plutôt à

---

<sup>16</sup> « *Many social scientists either ignore the multiple goals humans pursue or assume they know the most important ones. Positing a single goal eases mathematical computation but removes our ability to observe people wrestling with conflicts among goals.* » (Jasper 2011, 289)

<sup>17</sup> « *Psychologically reductive accounts that pathologise protest and protesters did not die out in the nineteenth century but rather continue to circulate widely today* »

réconcilier raison et émotions dans de nouveaux modèles du comportement humain où les émotions jouent un rôle. Il s'agit d'un travail assez récent, qui était virtuellement inexistant à la fin des années 1990 (Goodwin 1997; Jasper 2011).

Jasper a offert une importante contribution à la recherche sur les émotions dans le contexte des mouvements sociaux (Jasper et Poulsen 1995; Jasper 1997; Jasper 1998; Goodwin, Jasper et Khattra 1999; Goodwin, Jasper et Polletta 2000; Goodwin, Jasper et Polletta 2001; Polletta et Jasper 2001; Goodwin, Jasper et Polletta 2004; Goodwin et Jasper 2006; Jasper 2010a; Jasper 2010b, 2011). Le recrutement dans les mouvements sociaux est un bon exemple de l'apport des émotions. Le choc moral, introduit par Jasper, est un moment majeur : il « *vient soit d'un "grief soudainement imposé" [...] soit du "travail rhétorique d'organiseurs"* » (Jasper dans Sommier 2010, 195). Ces deux voies d'accès à la mobilisation identifiées par Jasper ont leur parallèle dans l'étude de la confiance. Benski et Langman (2013) parlent de libération émotionnelle pour référer au travail émotionnel fait par les militants de mouvements sociaux, faisant un parallèle avec la libération cognitive proposée par McAdam (1982 dans Benski et Langman 2013) – les organisateurs peuvent y jouer un rôle (Collins 2001). Le renouveau dans l'étude des émotions dans le champ des mouvements sociaux a ses parallèles dans l'étude du comportement électoral. Néanmoins, ce renouveau semble en bonne partie liée à l'intérêt porté pour la psychologie cognitive (Huddy, Feldman, Taber et Lahav 2005; Brader, Valentino et Suhay 2008 concernant le risque; Druckman et McDermott 2008). Ces études ont peu porté sur la question spécifique de la confiance.

#### 2.4.2. *Émotions et société : une typologie*

Quelques auteurs ont offert des typologies des émotions (Jasper 1998; Goodwin, Jasper et Polletta 2000, 2004; Gould 2004; Flam 2005; Jasper 2011). Jasper (2011) propose une typologie simple, fondée sur la durée du sentiment et la modalité de celui-ci. C'est celle-ci qui sera retenue vu sa simplicité d'application, malgré la difficulté associée à la séparation des émotions avec les processus cognitifs, entre autres. Il identifie deux émotions à court terme, les pulsions (*urges*) et les émotions de réflexe (*reflex emotions*), une émotion à moyen terme, l'humeur (*mood*) et deux émotions à long terme, la loyauté et les émotions morales.

Les émotions à court terme sont de deux ordres. Les pulsions sont principalement physiques, et leur utilité politique est assez limitée. Les émotions de réflexe, comme leurs noms l'indiquent, sont des réactions à des stimuli environnementaux. Des émotions de réflexe fortes, dont la peur, la surprise, la colère, le dégoût, la joie et la tristesse (Goodwin, Jasper et Polletta 2004, 416), peuvent théoriquement aider à l'entrée dans un mouvement, ou contribuer à la radicalisation (Jasper 2011, 293).

Les humeurs ont aussi un intérêt. De plus longue durée que les émotions à court terme (Jasper 2010a), les humeurs se distinguent de deux manières. D'abord, les humeurs n'ont pas d'objet précis : elles sont un état émotionnel général. Ensuite, les émotions de réflexe interagissent avec les humeurs : les réactions émotionnelles aux événements peuvent transformer l'humeur, tout comme l'humeur conditionne les réactions.

Deux types d'émotions font davantage appel à la réflexion, sans toutefois entrer dans un cadre rationnel. Les loyautés affectives, tout d'abord, sont durables et ont un objet précis. Elles sont « *moins liées aux évaluations à court terme de notre position dans le monde et relèvent davantage d'évaluations cognitives élaborées des autres (quoique les objets n'ont pas besoin d'être humains)* » (Jasper 2010, 287, traduction de l'auteur<sup>18</sup>). La confiance envers le gouvernement est généralement considérée comme faisant partie de cette classe d'émotions, et aurait donc une certaine durabilité (Jasper 1998; Gross, Brewer et Aday 2009; Benski et Langman 2013). Il s'agit, dans une perspective politique, d'un type d'émotion « *qui cimente et maintient* » (Flam 2005). Selon Rahn (2000 dans Gross, Brewer et Aday 2009), les affections joueraient le rôle de raccourci cognitif. Plutôt que de se questionner sur le caractère d'une personne ou d'une institution, notre affection permet de court-circuiter notre jugement et d'en arriver rapidement à une évaluation positive. L'analogie avec le rôle de raccourci cognitif de la confiance est frappante.

Finalement, il existe des émotions morales (Jasper 2011, 287), qui sont des principes inculqués de diverses manières. Ils peuvent entraîner des réactions d'approbations ou de désapprobation. La violation de principes moraux peut être un moteur de mobilisation dans certains cas (Jasper 1998).

---

<sup>18</sup> « Less tied to short-term assessments of how we are doing in the world and more to elaborated cognitive appraisals of others (although the objects need not be humans) »

La confiance, dans cette typologie, serait principalement classée comme une loyauté affective. Sa dimension émotionnelle, rappelons-le, interagit de manière complexe avec sa dimension cognitive. Comment l'étude des émotions peut-elle éclairer la compréhension de la confiance? La prochaine section s'y attarde.

#### 2.4.3. *La confiance et les émotions*

Quelques études se sont penchées sur les émotions et la confiance envers le gouvernement. Par contre, il faut noter que celles-ci s'avèrent relativement rares : il ne sera possible d'aborder que la question des humeurs sur le plan empirique, alors que la discussion sur le rôle des organisateurs de mouvements sociaux sera une discussion conceptuelle.

La question de l'humeur a attiré l'attention de certains auteurs. Rahn et Clore (1994 dans Brehm et Rahn 1997) ont entre autres démontré un lien intéressant entre l'humeur personnelle et la confiance. Ce constat ne semble toutefois pas avoir été réitéré dans d'autres études. Gross, Brewer et Aday (2009) offrent toutefois une perspective intéressante sur la question de l'humeur. Ils ont évalué la confiance envers le gouvernement, par le biais d'une enquête par panel menée aux États-Unis, dans la période entourant les attentats terroristes du 11 septembre 2001. Pour la période étudiée, la confiance envers le gouvernement avait augmenté de manière très importante, pour ensuite retourner à des niveaux plus normaux à l'été 2002. L'humeur est ici mesurée à l'aide de deux émotions : l'espoir et la fierté. Les personnes présentant des niveaux élevés de ces deux humeurs présentaient un niveau de confiance plus élevée envers le gouvernement. Toutefois, il y a une association entre ces deux humeurs et l'orientation partisane : cette association disparaît toutefois dans un modèle qui évalue l'évolution des attitudes dans le temps. Comme l'affirment les auteurs en conclusion, « *la confiance envers le gouvernement et les réactions émotionnelles au terrorisme se sont façonnées mutuellement* » (Gross, Brewer et Aday 2009, 120, traduction de l'auteur<sup>19</sup>). Il y a eu interaction entre l'humeur et l'affect. Cet effet n'est d'ailleurs pas réservé qu'aux attentats du 11 septembre 2001. Nye Jr et Zelikow (1997) recensaient aussi, dans le cas américain, les événements du Vietnam et du Watergate qui ont, à leur manière, ébranlé la confiance du public américain envers le gouvernement, mais dans la direction inverse, en augmentant la

---

<sup>19</sup> « Confidence in government and emotional reactions to terrorism shaped one another. »

méfiance. On ne peut par contre pas affirmer autrement qu'en formulant une hypothèse qu'il s'agit d'une interaction entre humeur et confiance générée par ces événements.

Divers auteurs font passer la mobilisation par le biais de la méfiance. C'est le cas entre autres de Flam : « Les mouvements sociaux tentent de secouer les individus de leur confiance routinière à l'endroit des autorités et de leur préjugé selon lequel les autorités travaillent au bien commun et méritent, ce faisant, leur loyauté » (2005, 25, traduction de l'auteur<sup>20</sup>). Benski et Langman (2013) soulignent quant à eux qu'une des émotions importantes dans la mobilisation est la méfiance envers les institutions politiques et leurs agents. Cette méfiance n'a toutefois pas un caractère spontané : elle est créée par le travail des organisateurs des mouvements sociaux ainsi que par le travail émotionnel des individus. L'étude de Kaase (1999), sur la protestation politique et la confiance politique dans neuf pays d'Europe<sup>21</sup> tend aussi à confirmer cette intuition théorique. Toutefois, la relation négative entre confiance politique et participation à des actions de protestation est plutôt faible, ce qui appelle à la prudence.

Certains facteurs émotionnels peuvent semer la méfiance. Les événements importants peuvent avoir des effets temporaires sur l'humeur, et ce faisant, sur la confiance envers le gouvernement. Les entrepreneurs des mouvements sociaux, lorsqu'ils mobilisent des individus à leur cause, peuvent aussi contribuer à la méfiance envers le gouvernement : toutefois, ce n'est pas la seule voie d'accès disponible pour la mobilisation.

## **2.5. La confiance chez les individus : les facteurs importants**

J'ai examiné dans ce chapitre le volet individuel de la confiance envers le gouvernement. Trois grandes catégories de facteurs ont été examinées, ce qui offre un premier éclairage utile sur les déterminants individuels de la confiance.

La première série de facteurs individuels tire ses racines des théories rationnelles du comportement politique. Les facteurs économiques ne permettent pas de tirer des conclusions intéressantes : l'analyse des études sur le sujet donne des résultats contradictoires, mais il

---

<sup>20</sup> « Social movements attempt to shake people out of their routine trust in the authorities and out of their everyday assumption that authorities work towards the public good and therefore deserve their loyalty »

<sup>21</sup> France, Grande-Bretagne, Allemagne de l'Ouest, Italie, Pays-Bas, Danemark, Belgique, Espagne et Irlande

semble que les citoyens de démocraties plus récentes ont un rapport plus instrumental à la confiance envers le gouvernement. La perception subjective de la condition économique personnelle offre des résultats un peu plus solides, mais on demeure tout de même dans un flou assez variable entre les pays.

Le deuxième facteur est l'appartenance à un groupe minoritaire exclus. Le fait de se situer dans un groupe minoritaire faisant face à des obstacles particuliers à la participation à la vie politique est associé de manière importante à la méfiance envers le gouvernement.

La deuxième série de facteurs a trait aux valeurs. La socialisation est un premier facteur mitigé. La confiance envers le gouvernement semble en bonne partie acquise durant la jeunesse, mais les mécanismes ne sont pas clairs. Quant à elle, l'éducation semble avoir des effets variables entre pays et entre périodes historiques. D'autres facteurs donnent des résultats beaucoup moins ambigus. L'adhésion aux valeurs postmodernes ou à une des idéologies radicales, opposées à la forme actuelle de l'État, est associée à une méfiance envers le gouvernement. La piste du traditionalisme doit aussi être explorée davantage.

Finalement, les émotions jouent aussi un rôle important. L'humeur, qui peut être influencée par des événements importants, peut augmenter ou réduire de manière significative la confiance envers le gouvernement, mais cet effet est temporaire, comme prescrit par la théorie. Le travail d'entrepreneurs politiques des mouvements sociaux, qui peuvent semer la méfiance envers le gouvernement pour mobiliser, peut aussi jouer un rôle, quoique ce ne soit pas le seul mode de mobilisation possible. Le Tableau 2-1 résume les caractéristiques individuelles qui sont associées à la confiance envers le gouvernement.

**Tableau 2-1 : Résumé des caractéristiques individuelles liées à la confiance envers le gouvernement**

<i>Catégorie</i>	<i>Composante</i>	<i>Relations avec la confiance envers le gouvernement</i>
<i>Intérêts individuels</i>	<u>Revenu individuel ou familial</u>	Contradictoire; semble plus important dans les démocraties moins bien établies; la perception subjective joue davantage que la situation objective
<i>Exclusion</i>	<u>Statut minoritaire</u>	Effet important et négatif sur la confiance dans les cas des Afro-Américains, des Latino-Américains victimes de discrimination et des Québécois souverainistes

<i>Valeurs et confiance</i>	<u>Socialisation : jeunesse</u>	La confiance semble en bonne partie formée durant la jeunesse, mais le mécanisme n'est pas clair
	<u>Socialisation : éducation</u>	Effets contradictoires qui varient selon les pays et les époques
	<u>Valeurs postmodernes</u>	Les personnes qui adhèrent aux valeurs postmodernes sont nettement plus méfiantes envers le gouvernement
	<u>Valeurs traditionnelles</u>	La piste des valeurs traditionnelles et de la religiosité doit être explorée davantage : elles encourageraient la confiance
	<u>Adhésion à une idéologie radicale</u>	L'adhésion à certaines idéologies opposées à l'organisation actuelle de l'État est associée à une plus grande méfiance
<i>Émotions</i>	<u>Liens affectifs</u>	La confiance et la méfiance présentent des caractéristiques qui se rapprochent des attachements, dont un caractère durable
	<u>Humeurs</u>	Les événements importants peuvent avoir un effet sur l'humeur entraînant un effet temporaire important sur la confiance
	<u>Mobilisation</u>	La mobilisation par les mouvements sociaux peut entraîner une confiance plus faible : il faut tester cette proposition empiriquement



### **3. Performance et confiance : la question de la fiabilité de l'État**

La confiance, il faut le rappeler, est relationnelle : elle est le fruit d'une interaction entre deux acteurs, soit les individus d'un côté et l'État de l'autre. C'est la fiabilité (ou « trustworthiness ») qui est le nom donné aux critères d'évaluation de l'État. Mais en quoi consiste cette fiabilité? La littérature suggère diverses réponses, regroupées ici en trois groupes. Le premier groupe devrait théoriquement correspondre à l'ensemble des résultats de politiques publiques : dans les faits, toutefois, c'est principalement les questions économiques qui sont étudiées à cet égard. Plus particulièrement, la littérature s'est penchée sur l'effet des crises économiques et des indicateurs macroéconomiques sur la confiance envers le gouvernement.

La deuxième question a trait à la performance démocratique, pour reprendre l'expression de Norris (2011). Encore ici, il est intéressant de se pencher sur l'organisation des institutions démocratiques (dont le mode de scrutin), mais aussi à la perception de la qualité de la démocratie. Cela revient à étudier la perception de la réactivité des gouvernements aux demandes des citoyens et à la question de l'équité.

Finalement, la perception qu'un État est corrompu pourrait aussi avoir un effet sur la confiance envers le gouvernement. Toutefois, il est difficile de travailler sur autre chose que des perceptions, vu qu'il s'avère virtuellement impossible de disposer d'indicateurs objectifs de la corruption.

Il est aussi possible d'étudier la performance gouvernementale dans certains secteurs de politiques. Quelques auteurs l'ont fait, mais il y a trop peu de données pour arriver à des résultats intéressants. Dans le cas américain, Chanley, Rudolph et Rahn (2000) ainsi que Kelleher et Wolak (2007) ont étudié les variations dans la criminalité : les premiers voient un lien au niveau fédéral, les seconds voient un lien très faible au niveau des États. Citrin, Levy et Wright (2014) ont quant à eux étudié l'impact des politiques multiculturelles en Europe : les personnes qui se méfient de l'immigration sont aussi plus méfiantes du gouvernement, tendance renforcée par l'adoption de politiques encourageant le multiculturalisme.

### 3.1. La confiance est-elle une question d'économie?

Bok (1997) en a fait la démonstration : il est très difficile d'évaluer la performance d'un gouvernement, même pour les meilleurs experts. La question des intérêts des individus a déjà été traitée à la section 2.1. : il en est ressorti que l'effet de la situation économique personnelle est peu concluant, sauf pour les personnes en situation d'exclusion. Est-ce que les indicateurs macroéconomiques pourraient offrir une analyse plus juste que les indicateurs purement individuels? La littérature s'est penchée sur la question et offre des réponses généralement plutôt mitigées.

Notons d'abord que les questions d'économie ont un rôle intéressant dans l'étude des mouvements sociaux. J'ai déjà abordé, à la section 2.1.1., la question théorique de la théorie du choix rationnel et son rôle dans la théorie des mouvements sociaux et de l'étude du comportement électoral. Dans le cas du comportement électoral, l'étude de l'interaction entre vote et économie, ou « economic voting », est majeure : une simple recherche en utilisant les termes « economic voting » dans le moteur de recherche *Google Scholar* donne plus de 5000 résultats.

Dans le cas des mouvements sociaux, celle-ci a été utilisée pour expliquer les questions d'adhésion, mais la question de l'interaction et du niveau de vie a peu de place dans les théories contemporaines de l'action collective. Gurr (1970) est une figure importante de cette idée, qui a été formulée dès les années 1940. Celui-ci tente d'expliquer le recours à la violence politique : l'action collective s'expliquerait par l'importance de la privation relative, « la perception par les acteurs de l'écart entre leurs attentes et leurs capacités » (Gurr 1970, 24, traduction de l'auteur). Il ne s'agit donc pas nécessairement d'une théorie rationaliste. Les attentes correspondent à un ensemble de besoins, dont les besoins de bien-être, de pouvoir et de reconnaissance interpersonnelle. Plus la privation relative serait grande, plus la mobilisation serait probable. Sommier (2009) recense toutefois divers problèmes d'application de cette théorie : entre autres, les auteurs auraient tendance à utiliser des indicateurs objectifs (dont le PIB) alors que des indicateurs subjectifs ont une plus grande justification théorique. L'approche demeure toutefois en utilisation (Smith, Pettigrew, Pippin et Bialosiewicz 2012). La crise économique de 2009 a entraîné un regain d'intérêt pour cette approche (Hall et Lamont 2013).

L'économie ayant une place relativement importante dans l'étude des comportements électoraux, il devient intéressant de se pencher sur l'interaction entre économie et confiance. Évaluons trois grandes questions économiques : le rôle des crises économiques, des indicateurs macroéconomiques et de l'évaluation subjective de l'économie par les individus.

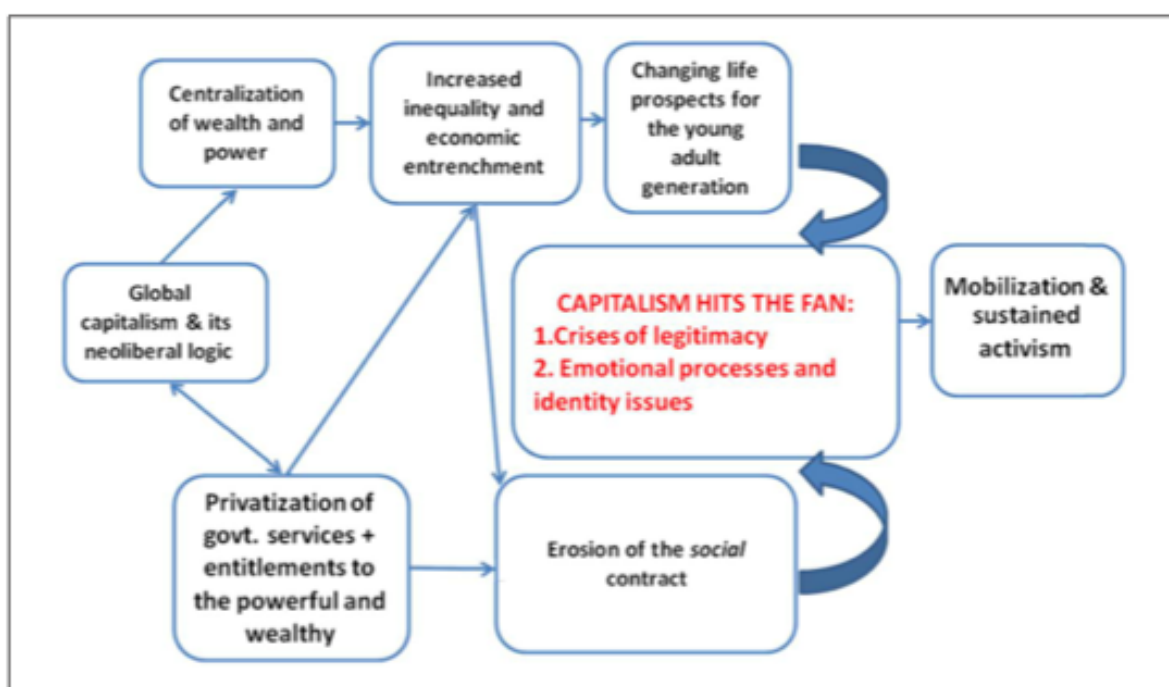
### *3.1.1. La crise financière de 2009 a réduit la confiance*

La crise financière de 2009 a eu des effets dévastateurs sur les populations du monde entier. Toutefois, peu d'études mettent en relation cette crise et les fluctuations dans la confiance envers le gouvernement : explorons ici ce qui existe sur le plan empirique et sur le plan conceptuel. Je constate un effet probable des crises financières majeures sur la confiance envers le gouvernement. Cet effet explique probablement la chute dans la confiance en Europe constatée à la figure 1-2.

L'effet des crises économiques pourrait se manifester de manière indirecte, selon Ellinas et Lamprianou (2014). Ils examinent les effets de la crise financière en Grèce, un pays fortement affecté par celle-ci, en exploitant les données de l'ESS. La confiance a chuté rapidement, passant d'un niveau moyen de 5,2 en 2002 à 2,9 en 2011 (p. 11). Les auteurs utilisent quatre moments de collecte de données : autour des Olympiques d'Athènes, juste avant le début de la crise, en novembre 2009, et en plein dans son cœur, en mai-juillet 2011. Le test met en relation la confiance politique, les variations objectives et subjectives de l'économie grecque et l'évaluation subjective de la qualité des services de santé et d'éducation. Ils contrôlent aussi pour la confiance sociale, les inégalités ainsi que des variables sociodémographiques. La corruption n'est pas mesurée puisque 98,1 % des Grecs croient que leur gouvernement est corrompu. Il ressort des différents modèles que la performance économique et la performance des services sociaux sont toutes deux de forts déterminants de la confiance envers le gouvernement, mais la performance des services sociaux s'avère une explication un peu plus forte. De plus, l'importance de la performance économique n'est pas plus grande en temps de crise : par contre, la performance sociale deviendrait plus importante. L'effet de la crise ne serait donc pas direct, mais passerait par la réduction de la qualité des services publics.

Sur le plan conceptuel, Benski et Langman (2013) proposent un schéma pour comprendre l'interaction entre l'état de l'économie et la confiance, par le biais de la mobilisation. Il s'agit d'un travail essentiellement théorique, inspiré par la vague de protestations de 2011 incarnée par des actions aussi diverses que le printemps arabe, Occupy Wall Street et les mobilisations des indignés Espagnols (Benski et Langman 2013, 2). La figure 3-1 résume l'argument théorique déployé par les auteurs.

**Figure 3-1 : Résumé schématique de l'argument de Benski et Langman (2013)**



Source : Benski et Langman 2013, 5

Le rôle de l'économie est ici évalué dans le long terme, mais aussi de manière un peu distincte des études qui se limitent essentiellement à tenter d'expliquer les fluctuations dans la confiance par les fluctuations d'indicateurs macroéconomiques. Ici, reprenant la notion de crise de légitimité introduite par Habermas (1975, dans Benski et Langman 2013), les auteurs articulent des changements macroéconomiques avec des changements au niveau microsociologique. Du côté macroéconomique, la transformation constatée serait une crise « objective » qui tirerait ses racines de la mondialisation. Celle-ci créerait des pressions sur les États de diverses manières, incitant celui-ci à réduire sa place dans l'économie et à faciliter la

concentration du pouvoir économique et politique entre les mains d'une élite. Ces phénomènes créeraient une pression à la hausse sur les inégalités socioéconomiques, particulièrement pour les jeunes adultes, et éroderaient le contrat social d'un État. Ces deux facteurs créeraient une pression sur le capitalisme, particulièrement en période de crise économique : c'est à ce moment qu'une crise de légitimité se produit.

Les crises de légitimité ont un impact sur les vies des individus, leurs « life worlds » (Benski et Langman 2013, 6). Les crises au niveau macroéconomique secouent les vies des individus de manière importante en affectant leur bien-être matériel et la confiance accordée aux dirigeants politiques, qui peuvent alors être vus comme n'ayant pas la volonté de s'attaquer aux problèmes réellement vécus par les individus affectés. Le lien avec la confiance n'est toutefois pas direct : comme noté à la section 2.4.2, c'est la mobilisation qui dirige les émotions négatives vécues par la crise vers les dirigeants politiques et qui crée de la méfiance envers les dirigeants politiques. Il n'y a pas d'automatisme, mais un travail initié par des mouvements sociaux.

L'argument de Benski et Langman (2013) n'est pas centré que sur les crises économiques : c'est justement là une de ses forces. En faisant intervenir les impacts des crises sur les individus, et surtout en donnant un rôle important aux acteurs politiques, l'approche permet de mieux articuler un argument concernant l'impact des crises sur la confiance. Toutefois, il faut noter que l'impact reste à vérifier. Les fluctuations plus normales de l'économie ont toutefois des effets à évaluer.

### 3.1.2. *Les indicateurs macroéconomiques et la confiance : pas de tendance discernable*

Il existe une panoplie d'indicateurs macroéconomiques qui permettent de mesurer le dynamisme d'une économie donnée. La littérature est assez équivoque sur la question, toutefois : impossible de discerner un motif clair.

Dalton (2004) offre une revue de littérature des questions économiques, et conclut à des effets macroéconomiques objectifs peu convaincants, quoiqu'il observe des chutes de confiance temporaires durant les récessions de 1974-75 et 1980-1981 aux États-Unis. L'étude de Clarke, Dutt et Kornberg (1993) trouve un effet faible de l'inflation et du taux de chômage sur le support envers le système politique. Elle utilise les données de l'Eurobaromètre entre

1976 et 1986 dans des pays d'Europe occidentale<sup>22</sup>. Toutefois, il faut tempérer ce constat : si Dalton fait le raccourci entre le concept de satisfaction envers la démocratie et la confiance envers le gouvernement, il m'apparaît problématique de le faire. La satisfaction envers la démocratie est bien davantage une mesure de la performance démocratique, qui est un *facteur* qui influence la confiance, mais qui n'est pas la confiance elle-même.

Listhaug et Wiberg (1998) se sont penchés sur cette relation pour des pays d'Europe de l'Ouest dans les années 1980, avec des données tirées des enquêtes *European Values Survey* de 1981 et 1990<sup>23</sup>. L'étude diffère de nombreuses autres études par sa méthodologie : vu la relative pauvreté des données disponibles, ils utilisent des mesures de stabilité gouvernementale (durée des gouvernements dans la décennie précédente, durée relative des gouvernements en fonction de leur durée maximale, le nombre de gouvernements dans la décennie précédente) et des mesures macroéconomiques (le taux de chômage mesuré par l'OCDE et par le gouvernement national). La troisième mesure étudiée est l'inflation. Le taux de chômage a un faible effet négatif sur la confiance, alors que l'inflation a un très faible effet positif sur la confiance. Dans les deux cas, par contre, la relation n'est pas statistiquement significative.

McAllister (1999), quant à lui, étudie 24 pays d'Europe. Il tente d'expliquer les variations au niveau des pays en utilisant comme variables d'explication les résultats de politiques publiques, la consommation médiatique et l'expérience démocratique. Selon cette étude, il y aurait une relation négative entre la confiance et le PIB : la confiance serait plus faible dans les pays plus riches que dans les pays les plus pauvres.

Van der Meer et Dekker (2011) se penchent aussi de manière globale sur la question de la confiance politique. Ils utilisent les données de la première vague (menée en 2002-2003) du *European Social Survey* auprès de 22 pays, soit l'ensemble des pays sondés à l'exception d'Israël. Leur modèle teste diverses hypothèses en lien avec la corruption, le développement économique, le système électoral et la force de la tradition démocratique dans un pays donné. Les résultats démontrent qu'il n'y a pas d'effet notable du développement économique

---

<sup>22</sup> Pour la confiance envers la démocratie, ils utilisent Belgique, Danemark, Irlande, Italie, Allemagne de l'Ouest

<sup>23</sup> Les pays étudiés sont le Danemark, la Norvège, la Suède, la Finlande, l'Islande, la Belgique, l'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

(mesuré comme le PIB par personne) lorsqu'on contrôle pour les déterminants contextuels et individuels. Van der Meer (2010) arrive au même résultat.

Finalement, dans le cas américain, Lawrence (1997) tente de voir s'il y a un lien entre la performance économique et le déclin de la confiance. En effet, plusieurs indicateurs macroéconomiques indiquent qu'il serait logique de croire que le déclin de la performance et le déclin de la confiance vont de pair. Toutefois, les données ne valident pas ces hypothèses : des périodes de croissance économique (1976-78, 1992-1994) ont vu des déclin de confiance, alors que le regain de 1980-82 s'est produit durant une récession profonde. On peut en conclure que les indicateurs macroéconomiques n'offrent pas une explication plausible des variations dans la confiance.

Il n'y a donc pas de relation claire qui se dégage entre les indicateurs macroéconomiques et la confiance envers le gouvernement. Cela est théoriquement peu surprenant : les indicateurs macroéconomiques peuvent être assez éloignés de la situation vécue par les individus. De plus, la section 2.1 révèle la faiblesse des explications économiques chez les individus, sauf dans les cas où les individus sont dans une situation d'exclusion. Il est par contre possible que la perception subjective de l'économie joue un rôle intéressant dans la confiance politique.

### *3.1.3. La perception de l'économie a un rôle plus important... mais ambigu*

Si le rôle objectif de l'économie est assez mitigé et ne révèle, au final, pas de motifs très intéressants, l'idée que la perception subjective de l'économie a un impact sur la confiance est plus intéressante. Elle a d'ailleurs un sens théorique plus intéressant, mais seulement dans les cas où la relation de confiance entre l'individu et son gouvernement est vue comme présentant une forte dimension économique. Toutefois, les résultats sont assez mixtes.

Dalton (2004) se penche sur la question des évaluations sociotropiques de l'économie, qu'il distingue des évaluations personnelles (explorées à la section 2.1.2) : c'est l'évaluation subjective de l'état de l'économie nationale. Il y a une transformation importante du rôle de l'évaluation de l'économie à travers les années. En utilisant les données de l'ANES de 1980 à 2000, donc après les plus importantes chutes de la confiance envers le gouvernement aux États-Unis, Dalton démontre que l'évaluation tant prospective que rétrospective de l'économie

avait un effet significatif, mais faible sur la confiance durant les élections de 1980 et 1982, effet qui ne semblait plus présent en 2000. Une évaluation négative serait donc associée à une confiance plus faible, et une évaluation positive serait associée à une confiance plus forte, une relation moins présente alors que le temps avance. Dans le cas européen, par contre, la relation paraît un peu plus présente : en étudiant la situation de douze pays démocratiques et avancés<sup>24</sup> en 1997 à l'aide de l'enquête Eurobaromètre voit une relation généralement positive entre la confiance et les perceptions de l'économie, quoique la force de l'association est variable entre les pays et que la direction de la causalité n'est pas claire.

Dalton (2004) tente de répondre à cette question de la causalité. Dans le cas américain, il utilise les données de sondage de l'Université du Michigan sur la confiance des consommateurs envers le marché. Sur une période de quarante ans, l'association est présente, mais l'étude plus détaillée s'avère moins concluante. En effet, si la corrélation est convaincante jusqu'aux années 1980, elle ne l'est plus par la suite : une importante croissance des évaluations économiques subjectives dans les années 1990 n'est pas associée d'une hausse de la confiance envers le gouvernement. En étudiant pays par pays, Dalton (2004, 125) constate des motifs divers. Dans certains cas, chute de la confiance des consommateurs et de la confiance envers le gouvernement vont de pair : c'est ce qui se passe au Japon. Dans d'autres pays, la confiance des consommateurs augmente alors que la confiance envers le gouvernement chute : c'est le cas de la Suède, de l'Australie, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et des États-Unis. S'il existe une relation entre les évaluations subjectives de l'économie et la confiance envers le gouvernement, il semble qu'elle ne se reproduit pas de manière mécanique à travers l'ensemble des pays.

Chanley, Rudolph et Rahn (2000) arrivent, dans le cas américain, à un constat inverse à celui de Dalton en utilisant comme mesure les attentes économiques. Pour la période allant de 1980 à 1997, les auteurs trouvent une association positive entre les attentes économiques et la confiance envers le gouvernement. Cette association est très faible par rapport aux effets de l'évaluation du niveau de criminalité, l'explication la plus efficace de la confiance dans leur modèle.

---

<sup>24</sup> Autriche, Belgique, Grande-Bretagne, Danemark, Finlande, France, Allemagne de l'ouest, Irlande, Italy, Luxembourg, Pays-Bas et Suède



Ces mêmes auteurs (Chanley, Rudolph et Rahn 2001) ont étudié les évaluations économiques subjectives d'une manière légèrement différente. Encore une fois, ils étudient la confiance entre 1980 et 1997, avec les mêmes sources de données. Toutefois, ils désagrègent la confiance en deux dimensions. Une première dimension, « trust in government », est plus proche du concept de confiance envers le gouvernement. Une deuxième dimension, « confidence in government », est plus proche du concept de confiance envers les gouvernants, en examinant l'évaluation des personnes occupant les postes de pouvoir. Il ressort de cette distinction que les attentes économiques subjectives n'ont pas d'effet statistiquement significatif sur la confiance envers le gouvernement : elles ont toutefois un effet significatif, positif, et faible sur la confiance envers les gouvernants.

Citrin et Luks (2001), encore une fois dans le cas américain, se sont aussi penchés sur l'évaluation subjective de l'économie. Si leur modèle conclut que les facteurs politiques sont plus importants, la perception de l'économie nationale a un impact significatif, mais faible, sur la confiance politique, en 1980, 1992, 1994 et 1996. En 1984 et 1988, les tests ne sont toutefois pas statistiquement significatifs.

Wilkes (2014) trouve aussi une relation entre l'économie et l'évaluation de la confiance envers le gouvernement. Par contre, cette relation ne va que dans un sens. La perception que l'économie s'est améliorée ou va s'améliorer n'est pas liée à la confiance, mais la perception que l'économie stagne ou se détériore (dans le passé ou dans le futur) a un effet négatif sur la confiance, en contrôlant pour les facteurs sociodémographiques. On revoit ici l'asymétrie entre confiance et méfiance.

Il semble y avoir un faible effet dans le cas américain. La question a malheureusement été peu abordée dans d'autres juridictions. Dans ce cas canadien, Crête, Pelletier et Couture (2006) testent deux modèles statistiques ainsi qu'un modèle complet. Le premier modèle a trait aux perceptions économiques. Prises isolément (avec les variables sociodémographiques standard), les perceptions économiques jouent un rôle intéressant. Une évaluation négative de l'économie, qu'elle soit rétrospective ou prospective, est associée à une confiance envers le gouvernement significativement plus faible. Une évaluation positive de l'économie a aussi un effet, mais seulement si elle est prospective. Toutefois, cet effet disparaît lorsqu'on évalue le modèle complet, avec les facteurs politiques, à une exception près : seules les évaluations

négligentes rétrospectives ont alors une interaction avec la confiance envers le gouvernement, qui est plus faible. Les facteurs politiques apparaissent donc plus importants.

Dans le cas européen, Van der Meer et Dekker (2011) constatent l'importance des évaluations subjectives. Leurs modèles initiaux ne voient pas d'effet important du niveau de développement économique. Par contre, l'évaluation de l'économie a des effets intéressants sur la confiance politique en tant que variable intermédiaire se situant entre les contrôles sociodémographiques, les déterminants contextuels et la confiance politique. L'effet s'avère relativement important, mais beaucoup moins que les facteurs politiques liés à la performance démocratique.

Notons finalement la contribution de Wong, Wan et Hsiao (2011) sur six cas asiatiques, dont trois démocraties : le Japon, la Corée du Sud et Taïwan. Les données proviennent du sondage AsiaBarometer de 2006. Les questions sur la confiance politique sont inspirées des questions de l'ANES, et sont donc des questions de confiance politique. Dans ce cas, les questions de performance économique demandent directement la perception des répondants concernant la capacité du gouvernement à bien s'occuper de l'économie et de l'emploi. Formulé de cette manière, il ressort que la performance économique est l'indicateur le plus important de la confiance, davantage que la performance politique. Les variables culturelles offrent des résultats plus faibles et différents selon les pays. De manière plus générale, les explications culturelles paraissent peu efficaces en Asie (voir la section 2.2.).

Les événements particulièrement importants que sont les crises économiques ont un effet durable sur la confiance envers le gouvernement : elles génèrent de la méfiance, particulièrement si le gouvernement s'avère incapable d'y répondre convenablement. Les fluctuations plus minces dans les indicateurs macroéconomiques n'offrent toutefois pas une réponse concluante pour expliquer les variations dans la confiance envers le gouvernement. S'il existe une relation, elle semble principalement exister dans les cas américain et asiatique : encore ici, on retrouve une asymétrie où ce sont surtout les perceptions négatives qui sont associées à la méfiance.

### **3.2. La question de la performance démocratique**

Plusieurs auteurs défendent l'idée que la démocratie, et non l'économie, serait au cœur de la confiance envers le gouvernement (Fisher, Van Heerde et Tucker 2010; Hibbing et Theiss-Morse 2002, 1995, 2001; Origgi 2008). Étudions ici le rôle des institutions démocratiques, la réactivité des gouvernements et l'équité perçue des gouvernements. Les institutions démocratiques plus proportionnelles généreraient davantage de confiance, tout comme les gouvernements plus réactifs et perçus comme équitables.

#### *3.2.1. Le mode de scrutin proportionnel est associé à une confiance plus forte*

Quelques études ont tenté de faire un lien entre le système de partis, le mode de scrutin d'un pays et la confiance des citoyens envers leur gouvernement, avec des résultats intéressants. Ces deux dimensions sont intimement liées : rappelons-nous que Duverger (1958), dans son étude classique sur les partis politiques, prescrivait une série d'effets mécaniques du mode de scrutin sur le système de parti. D'abord, les systèmes électoraux à tendance majoritaire, comme le système majoritaire uninominal à un tour en vigueur au Canada, tendent à favoriser l'émergence de deux grands partis, et sont particulièrement durs envers les tiers partis. À l'inverse, dans les régimes proportionnels, la barrière à l'entrée est plus faible, menant à une augmentation du nombre de partis. Il ressort des quelques études sur la question que les systèmes proportionnels sont associés à des niveaux plus élevés de confiance envers le gouvernement.

Miller et Listhaug (1990) étudient la relation entre le système de partis et la confiance envers le gouvernement aux États-Unis, en Norvège et en Suède entre 1964 et 1986 sur des mesures comparables de confiance envers les dirigeants. Les trois pays ont vu la confiance plonger au début de la période : par contre, elle a remonté en Suède, mais pas aux États-Unis. Si les auteurs assignent une partie des variations entre pays à des différences d'ordre socioculturelles, une partie de l'explication peut se faire par le biais du système de partis. En effet, les systèmes de parti plus flexibles faciliteraient l'expression du mécontentement : c'est ce qui est observé dans le cas norvégien. Dans les cas de la Suède et des États-Unis, par contre, ces exutoires politiques ne sont pas présents. Le mécontentement est présent chez les partisans des partis majeurs, puisqu'il n'y a pas de tiers partis représenté au parlement pour les

personnes exprimant une méfiance envers le gouvernement. Si cette étude est principalement orientée vers la confiance envers les dirigeants politiques, Van der Meer (2010) confirme ses résultats.

Van der Meer (2010; aussi Van der Meer et Dekker 2011), qui étudie la confiance envers le parlement, une mesure plus restreinte que la confiance envers le gouvernement, s'intéresse aux variations dans la confiance dans une perspective comparée, dans 27 pays européens entre 2002 et 2006. Il s'agit d'un modèle à trois niveaux : les individus, les années et les pays. Le modèle explicatif au niveau des 27 pays explique à lui seul 86 % de la variance entre les pays : il s'agit donc d'une explication robuste, surtout par rapport aux modèles situés au niveau des individus ou des années. Ainsi, en contrôlant pour des déterminants individuels standardisés et quelques déterminants contextuels (le niveau de corruption, le développement économique, le système électoral, le fractionnement parlementaire et le régime politique précédent), les auteurs démontrent que la présence d'un système électoral proportionnel est le facteur explicatif le plus important d'une confiance élevée. Le seul facteur explicatif plus important est le fait de vivre dans un pays précédemment communiste, mais la relation est alors négative.

Norris (1999) s'intéresse aussi aux interactions entre institutions politiques et confiance, en utilisant les données du *World Values Survey* dans 25 pays démocratiques. Son modèle étudie des variables ayant trait au système politique, aux facteurs culturels et économiques et aux variables sociodémographiques. Les résultats, analysés uniquement au niveau individuel, contredisent en partie Van der Meer (2010), avec des résultats qui demeurent par contre moins convaincants. En effet, la confiance serait plus forte dans les États présentant des systèmes de partis avec un nombre limité de partis (généralement bipartites) et dans les juridictions présentant un système électoral à tendance majoritaire (et non proportionnel). Toutefois, dans cette étude, la confiance est un amalgame d'une institution politique (le parlement) et d'institutions administratives (la fonction publique, le système juridique, la police, l'armée). De plus, les facteurs institutionnels semblent davantage agir au niveau des états qu'au niveau des individus, comme le démontrait l'analyse de Van der Meer (2010), alors que Norris n'étudie que les variations chez les individus. Il s'agit donc d'un contrepoids faible aux arguments précédemment déployés.

Une autre étude, celle de Kelleher et Wolak (2007) se situe au niveau subétatique : elle étudie la confiance envers diverses composantes des gouvernements des États américains en 1998 et 1999, données tirées du *US Officials Job Approval Ratings*, ainsi qu'une série de données tirées d'autres sources. Les déterminants de la confiance envers les gouvernements des États s'avèrent assez similaires à ceux du gouvernement fédéral. Quelques variables de nature institutionnelle sont d'intérêt. D'une part, il faut noter qu'il n'y a que très peu de différences dans le système de parti dans les cinquante États américains : on retrouve presque toujours un parti démocrate et un parti républicain. De plus, le mode de scrutin est toujours le même, soit un mode de scrutin uninominal à un tour pour les chambres législatives et un scrutin majoritaire à la grandeur de l'État pour l'élection du gouverneur. Finalement, presque toutes les législatures sont bicamérales. Il y a toutefois des variations importantes entre les États sur le plan institutionnel à certains égards.

Les États présentent des profils différents en matière de confiance, et les facteurs institutionnels semblent jouer. D'une part, une législature professionnelle réduit considérablement la confiance envers la législature : dans plusieurs États, les législateurs sont faiblement rémunérés. Sur le plan du fonctionnement du gouvernement, les législatures qui présentaient une majorité partisane différente de celle l'affiliation du gouverneur ont un plus faible niveau de confiance, et une législature divisée est associée à une plus faible confiance envers la fonction de gouverneur. Ces facteurs sont généralement associés à des luttes partisans importantes ainsi qu'à une faible capacité des États à agir sur le plan législatif vu que la division partisane empêche l'action. De plus, les mesures de démocratie directe implantées ont des effets mixtes. En effet, les États qui présentent des référendums d'initiative populaire ont généralement des niveaux de confiance plus faibles envers leur législature, mais une telle association n'existe pas pour les procédures de rappel du gouverneur et la fonction de gouverneur. Finalement, les États où les législateurs font face à des limites de mandats présentent des niveaux de confiance plus importants, alors que cette relation n'existe pas pour les gouverneurs. Tous ces résultats proviennent toutefois d'un seul et même pays, et certaines des mesures sont concentrées régionalement ou politiquement : par exemple, les mesures de démocratie directe sont plus présentes sur la côte ouest (Corbo 2007).

Rahn et Rudolph (2005) s'intéressent plutôt aux villes américaines. Les auteurs ont sélectionné un échantillon de 55 villes et ont mesuré la confiance envers leur gouvernement local. Notons d'abord que la mesure est fortement associée à la confiance envers le gouvernement fédéral, mais elle n'en est pas l'équivalent. L'étude, qui étudie les déterminants situés au niveau individuel, de la ville, des institutions politiques et du contexte sociodémographique de la ville. Les formes de gouvernement municipal moins politisées (les formes « council-manager » et « commission ») engendrent des niveaux de confiance plus importants que la forme « mayor-council ». Les auteurs expliquent cette relation par la force des conflits partisans, plus élevés dans les villes plus politisées.

Il ressort ainsi certains motifs. D'une part, les modes de scrutin qui traduisent mieux les votes exprimés, dont les systèmes proportionnels, semblent mieux gérer l'insatisfaction : c'est ce qui explique pourquoi les sociétés avec des systèmes de partis multiples présentent une confiance politique plus élevée. Toutefois, les systèmes où les conflits politiques sont particulièrement saillants semblent engendrer davantage de méfiance. Dans le cas américain, les mesures qui rapprochent les législateurs du peuple, comme une législature faiblement professionnalisée et des limites de mandat, semblent aider la confiance politique, quoiqu'il s'agisse de résultats pour un seul pays.

### 3.2.2. *Les gouvernements qui répondent mieux aux attentes sont plus appréciés*

La notion de « external efficacy » (efficacité externe) est généralement associée à la notion de « responsiveness » (que je traduirai par réactivité) (Craig, Niemi et Silver 1990). Il s'agit, simplement, d'une perception subjective de la réponse du gouvernement à l'endroit des demandes des citoyens. Cette variable est souvent incluse dans les index mesurant la confiance envers le gouvernement. Cela peut expliquer pourquoi la relation entre la réponse gouvernementale et la confiance envers le gouvernement semble peu étudiée, alors qu'elle semble offrir des résultats intéressants. Il s'agit d'ailleurs d'un éclairage différent, plus subjectif, sur la question des institutions étudiée à la section précédente.

Catterberg et Moreno (2005) ont étudié la confiance envers le gouvernement dans 24 pays en exploitant les données du *WVS* de 1995 et 2001. Leurs données sont subdivisées en quatre régions du monde : les démocraties établies, les anciennes républiques soviétiques, les

nouvelles démocraties d'Europe orientale et les nations d'Amérique du Sud. Or, la perception que le gouvernement répond convenablement aux demandes des citoyens est associée positivement à la confiance dans chacune des régions identifiées par l'étude. Avec la satisfaction financière, c'est le seul effet qui est présent dans toutes les régions et qui va toujours dans la même direction.

L'étude de Chanley, Rudolph et Rahn (2001) peut toutefois nuancer ce diagnostic, du moins dans le cas américain. Rappelons que cette étude se penche sur la confiance envers le gouvernement et la confiance envers les gouvernants aux États-Unis entre 1980 et 1997. Il existe une relation entre la confiance envers le gouvernement et sa réactivité. Par contre, ce serait la confiance envers le gouvernement qui serait le déterminant de la perception de réactivité, et non le contraire. Il faudrait toutefois rappeler que cette étude se situe au niveau national et n'utilise pas de microdonnées individuelles : il faut donc traiter ce résultat avec précautions.

Il est surprenant de constater que seules deux études mettent en relation la réponse du gouvernement aux demandes citoyennes avec la confiance envers le gouvernement. Toutefois, cette dimension semble importante, mais elle n'est pas nécessairement un déterminant de la confiance.

### 3.2.3. *Un traitement équitable engendre la confiance*

Une caractéristique démocratique importante est la perception, encore ici subjective, que les citoyens sont traités équitablement. Il arrive que cette notion fasse directement partie de la confiance, plutôt que d'être considérée comme un déterminant de la confiance : par exemple, Pharr mesure la confiance en mesurant la perception que le gouvernement favorise le peuple, et non les intérêts des entreprises. L'idée que le gouvernement favoriserait les intérêts particuliers plutôt que l'intérêt général est elle aussi souvent incluse au sein de la mesure de la confiance politique. Au cœur de ces deux idées se retrouve toutefois une notion d'équité, qu'il est intéressant d'étudier. La littérature s'avérait rare en 1999 (Miller (Miller et Listhaug 1999) et Listhaug 1999) : il y a eu peu d'évolutions depuis.

Della Porta (2012) place théoriquement l'équité comme faisant partie de la confiance. Levi (1998) place elle aussi la question de l'équité comme centrale dans sa définition de la

confiance : par contre, son travail essentiellement théorique n'a pas été validé empiriquement. Selon son modèle, l'équité fait partie de la fiabilité du gouvernement, avec la crédibilité de ses engagements et la confiance que les régulateurs vouent envers le gouvernement. Elle tente toutefois d'expliquer la conformité aux décisions gouvernementales, et non la confiance envers le gouvernement : toutefois, la fiabilité est au cœur de la confiance envers le gouvernement, et il importe de se pencher sur celle-ci. Notons aussi que certaines études empiriques valident l'idée que l'équité est nécessaire à la conformité aux décisions gouvernementales (dont Tyler et Huo 2002 dans Fisher, van Heerde et Tucker 2010). L'équité comprendrait quatre dimensions : la coercition, l'universalité des politiques publiques, l'impartialité des institutions et la participation des citoyens. Ces quatre dimensions, qui recoupent partiellement la notion de réactivité vue plus tôt, s'avèrent toutefois intéressantes. Quelques études empiriques tendent à valider l'importance de l'équité dans l'étude de la confiance.

Ainsi, dans une revue de littérature, Miller et Listhaug (1999) tendent à valider le point de vue donnant une forte importance à l'équité dans les processus gouvernementaux. Ils citent à l'appui de leur thèse une étude sur des résidents du Midwest menée par l'Iowa Social Science Institute. Dans ce cas, les personnes qui sentaient que des groupes recevaient davantage de bénéfices que son groupe, et que cette distribution n'était pas équitable, avaient tendance à être davantage méfiants du gouvernement.

Selon un sondage américain évoqué par Dalton (Kaiser Foundation 1996 dans Dalton 2004, 153) les deux tiers des Américains déclaraient se méfier du gouvernement l'affirmaient parce que celui-ci répondrait non aux demandes du peuple, mais à celles des intérêts particuliers. La perception d'absence d'équité dans le traitement entre ce qu'on pourrait appeler la « majorité silencieuse » et les « intérêts particuliers » serait alors un important déterminant de la méfiance. C'est d'ailleurs cette perception qui serait le moteur du retrait de l'appui des Américains à certains programmes sociaux, selon Hetherington (2005).

Mishler et Rose (2001) incluent l'équité dans la performance politique. Leur étude se penche sur un cas particulier, soit l'origine de la confiance politique dans neuf pays d'Europe de l'Est entre 1998 et 1999 : la Bulgarie, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie et la Slovénie. La mesure est une mesure de confiance politique.



L'équité perçue est ici mesurée en fonction de la situation précédente : les auteurs évaluent donc, entre autres, l'impact de l'évolution de l'équité par rapport à ce qu'elle était sous le régime communiste précédent. De toutes les mesures retenues de la performance politique (la corruption, la liberté et l'influence des citoyens), l'équité est le facteur le plus déterminant de ce bloc de variables, ainsi que le facteur individuel le plus important de tous les facteurs, dont les indicateurs de performance économique. Il faut toutefois noter que les nouvelles démocraties présentent souvent des comportements un peu différents concernant la confiance envers le gouvernement.

Les institutions démocratiques jouent un rôle important dans la confiance. Le type d'institution semble influencer la confiance : celles qui traduisent mieux les opinions des citoyens, et celles qui sont plus proches des citoyens dans leurs caractéristiques semblent favoriser la confiance. De plus, les institutions qui sont perçues comme répondant mieux aux attentes des citoyens, et celles qui sont perçues comme offrant un traitement équitable, sont plus à même de générer de la confiance. Il reste à examiner le rôle que la corruption pourrait jouer.

### **3.3. La corruption et l'intégrité**

La question de la corruption est généralement placée au cœur des définitions de la confiance envers le gouvernement (entre autres Catterberg et Moreno 2005, ANES). Toutefois, il faut noter que la corruption, par sa nature même, s'avère difficile à observer directement, encore plus à quantifier. D'ailleurs, si la perception de corruption a augmenté, il semble que dans le cas américain, la prévalence d'actes de corruption réels semble plutôt avoir diminué : « dans son ensemble, le gouvernement fédéral est au moins aussi propre que par les années passées, et il est probablement beaucoup plus propre qu'avant » (Garment 1991, 5-6 ; section 4.3 sur les médias). Ainsi, et contrairement aux deux dernières sections, qui contrastaient les résultats d'indicateurs objectifs avec les évaluations subjectives des citoyens, il s'avère à peu près impossible de disposer d'indicateurs objectifs de la corruption. Toutefois, l'intuition d'origine est confirmée : les gouvernements qui sont perçus comme corrompus sont généralement ceux en qui les citoyens ont le moins confiance.

### 3.3.1. *La corruption : état des lieux et théories sur le lien avec la confiance*

Un indicateur possible de la corruption est l'index annuel des perceptions de la corruption d'experts et d'ONG compilé par l'organisme Transparency International (2014). Généralement, les pays plus développés présentent les plus faibles niveaux de corruption : c'est généralement le cas du Canada, des États-Unis, de l'Australie, du Japon, des pays scandinaves et de l'Europe de l'Ouest (à l'exception de l'Espagne et de l'Italie). Les pays démocratiques moins développés, ainsi que les pays présentant des régimes politiques plus autoritaires, présentent quant à eux des niveaux perçus de corruption nettement plus élevés. Par exemple, on voit une nette différence entre les pays d'Europe de l'Ouest, de tradition démocratique plus ancienne, et des pays d'Europe de l'Est, où la démocratie est plus jeune et où l'économie est moins vigoureuse. Même dans le bloc démocratique, on peut observer, dans une même année, des variations intéressantes entre les pays qui en font une variable explicative potentielle intéressante de la confiance.

D'un point de vue théorique, quelques auteurs ont lié plus généralement la confiance envers le gouvernement au respect des règles en place. Le cœur du concept de confiance envers le gouvernement proposé par Harré (1999) est la nature des institutions. La confiance ne serait en effet intéressante à étudier que dans les institutions qu'il qualifie de « rule-ordered ». L'existence de règles légales rendrait la confiance plus sûre que dans les régimes à tendance plus autoritaire, où les dirigeants politiques peuvent agir sans grandes contraintes légales à leur action. Ainsi, des règles jugées trop faibles, fréquemment brisées, pourraient théoriquement ébranler le sentiment de confiance envers le gouvernement, en créant une impression importante d'arbitraire contraire aux règles.

Warren (À paraître) formule un certain nombre de commentaires instructifs sur la corruption dans les régimes démocratiques. Selon Warren, la corruption serait perçue différemment dans les démocraties plus avancées : les citoyens sont rarement en contact avec des transactions directes de corruption. Son argument est normatif et différencié. Du point de vue normatif, la corruption serait une violation de la norme d'inclusion des citoyens dans la prise de décision. Son caractère différencié procède des variations dans les logiques institutionnelles. Dans les institutions politisées, la corruption différencierait selon le type d'institution. La corruption de l'exécutif correspondrait à un abus des fonctions publiques pour

un gain privé, alors que la corruption du processus législatif correspondrait à un détournement des processus démocratiques par l'influence de l'argent ou du pouvoir.

Sans prétention à l'exhaustivité, il semble y avoir deux conceptions différentes de la corruption qui se dégagent. La première, incarnée par Harré, réfère au non-respect de règles existantes. La seconde, structurée par Warren, est plus vaste et réfère au non-respect de normes inscrites au cœur des institutions publiques. Dans les deux cas, il s'agit de la transgression de normes établies.

### 3.3.2. *La perception de corruption réduit la confiance envers le gouvernement*

Plusieurs études empiriques ont lié la corruption à la confiance. Elles convergent pour la plupart vers un résultat peu surprenant : une perception élevée de corruption est associée à un faible niveau de confiance, particulièrement chez les personnes peu tolérantes envers la corruption. Il faut toutefois noter l'absence d'études américaines : en effet, la question sur la corruption est généralement utilisée comme faisant partie d'un index pour mesurer la confiance envers le gouvernement dans le cas de l'ANES.

Dans le cas américain, Hibbing et Theiss-Morse (2002) explorent de manière assez intéressante et pertinente la perception qu'ont les Américains de leur gouvernement qui se dégage de leur recherche, fruit d'un sondage mené en 1998 et de groupes de discussion. Il est particulièrement intéressant de se pencher sur une cause perçue de la méfiance envers le gouvernement. On se situe bien davantage dans la confiance envers les gouvernants ici, mais dans le cas américain, c'est principalement là que se situe la méfiance (suivant Hibbing et Theiss-Morse 1995, section 4.1.1). Les résultats tendent à confirmer l'affirmation de Warren. La corruption est vue comme une soumission aux groupes d'intérêt, ou « special interests » qui éloignent les politiciens des intérêts de la population. Les résultats de sondage tendent à confirmer cette idée : en 1998, 67 % des répondants croyaient que les groupes d'intérêts avaient un pouvoir trop élevé (Hibbing et Theiss-Morse 2002, 102). Les extraits des groupes de discussion sont aussi éclairants à cet égard :

Je crois que les groupes d'intérêts ont trop de contrôle sur ce que disent nos élus. Et les gens du Congrès sont comme... bien ce gars m'a donné 10 millions de dollars alors peu importe ce que j'en pense, il faut que je vote de cette façon.

Ils sont achetés, vous savez, achetés par le groupe d'intérêt. (Hibbing et Theiss-Morse 2002, 122, traduction de l'auteur<sup>25</sup>)

Mishler et Rose (2001) s'intéressent à la confiance dans les sociétés postcommunistes d'Europe de l'Est, qui présentent des niveaux relativement élevés de corruption perçue dans le monde démocratique. Au niveau des pays, la corruption a un effet notable, mais relativement faible sur la confiance. Au niveau des individus, l'effet est aussi présent, et un peu plus fort : ce ne serait qu'un indicateur dans la confiance, alors que cette étude trouve une plus grande importance pour les indicateurs de performance économique individuels.

Pour le cas mexicain, où les perceptions de corruption sont élevées, Morris et Klesner (2010) s'interrogent sur les impacts individuels de la perception de corruption sur la confiance, et inversement. Ils utilisent les résultats du *Latin American Public Opinion Project* de 2004, comprenant 1556 répondants. Les auteurs étudient la relation entre perceptions de corruption et confiance institutionnelle, qui comprend le gouvernement, le parlement, la fonction publique, la branche judiciaire et l'armée : il s'agit donc d'un concept plus large que la confiance politique. La perception de corruption a un effet négatif très fort sur la confiance institutionnelle : toutefois, le fait de tolérer la corruption a un effet nettement plus fort. Par contre, avoir eu une expérience personnelle avec la corruption n'a pas d'effet notable sur la confiance. Cette variable est toutefois très proche de la perception de corruption, et n'a donc pas d'effet vu que les deux variables sont fortement corrélées entre elles. Les auteurs notent aussi un cercle vicieux : la corruption entraîne la méfiance, qui entraîne davantage de corruption. (Morris et Klesner 2010, 1275)

Dans le cas européen, Van der Meer (2010) et Van der Meer et Dekker (2011) confirment la relation entre perception de corruption et méfiance. La première étude touche 26 pays d'Europe et trois vagues de l'ESS : 2002, 2004 et 2006. La variable dépendante est la confiance envers le parlement, un concept un peu plus restreint que la confiance envers le gouvernement. L'étude contrôle pour des facteurs individuels et contextuels. La perception de corruption a un effet fort et négatif sur la confiance envers le parlement : cet effet est

---

<sup>25</sup> « I think interest groups have too much control of what our elected officials say in our government. And Congress people are basically just like, well this guy gave me ten million dollars so no matter what I think, I've got to vote this way. They're bought, you know, bought by the interest group. »

probablement tempéré par la présence dans le modèle d'une variable qui contrôle pour les anciens pays communistes, où la perception de corruption est généralement plus élevée qu'en Europe occidentale. Van der Meer et Dekker (2011) arrivent à des résultats similaires, mais avec 22 pays et en n'utilisant que la première vague de l'ESS.

Kelleher et Wolak (2007) offrent un éclairage sur la situation américaine, mais au niveau des États. La perception de corruption est mesurée en utilisant des sondages d'experts menés par Boylan et Long (2003, dans Kelleher et Wolak 2007) qui demandaient à des journalistes de l'État d'évaluer le niveau de corruption des politiciens en place. L'analyse, qui est faite au niveau des États, révèle que la corruption joue un rôle important dans le niveau de confiance des citoyens envers le bureau du gouverneur et pour la Cour de l'État, mais pas pour les législatures. Dans ce cas, les questions de professionnalisme, de désaccords partisans et de performance dans la gestion des affaires de l'État paraissent plus importantes.

Dans le cas québécois, Kanji et Tannahill (2013) se penchent sur les déterminants de la confiance politique envers les institutions politiques québécoises, en exploitant un sondage de 2012. Le modèle contrôle pour des variables individuelles et certaines évaluations. Le fait de croire que les autorités politiques ont un niveau élevé d'intégrité est lié à une confiance élevée envers le gouvernement du Québec. Croire que les institutions québécoises sont très performantes est toutefois plus important. De plus, la mesure semble avoir une dimension partisane vu qu'elle est liée de manière importante au niveau de confiance envers le premier ministre du Québec.

De manière plus indirecte, Chanley, Rudolph et Rahn (2000) se penchent sur la question des scandales politiques. Leur modèle, qui évalue les variations dans la confiance dans le temps au niveau aggloméré entre 1980 et 1997, admet un faible effet temporaire des scandales au Congrès, et aucun effet des scandales touchant le président. S'il y a un effet de ces scandales, il semble plutôt bref et peu durable : ce serait le même genre d'effet que ce qui avait été observé à la section 2.3.3. Wilkes (2014) s'est aussi intéressée aux scandales. Elle utilise les données de l'ANES de 1958 à 2008. Dans ce cas, les scandales politiques sont le déterminant le plus important des variations de la confiance depuis 1958 : il faut toutefois se rappeler que les années 1950-1960 représentaient une période où la confiance était

particulièrement élevée. Keele (2007) trouve aussi des effets forts des scandales politiques, en utilisant des données agglomérées tirées principalement de l'ANES.

Finalement, Catterberg et Moreno (2005) adoptent une approche un peu différente qui peut donner une réponse. Plutôt que de se pencher sur la corruption, les auteurs étudient plutôt la tolérance à la corruption. Ils notent d'ailleurs des différences régionales dans la relation à la corruption : elle serait plus répandue et plus normalisée en Amérique latine, ce qui expliquerait l'absence d'effet tant les attentes que le gouvernement soit corrompu sont élevées. C'est ce qui expliquerait probablement pourquoi le fait d'être tolérant envers la corruption est associé à une confiance envers le gouvernement plus faible dans les démocraties établies, les anciennes républiques soviétiques et l'Europe de l'Est, mais pas en Amérique latine.

Il semble donc ressortir un résultat peu surprenant : plus un État est corrompu, moins on y fait confiance. Les constats plus mitigés semblent venir de régions où la corruption est tellement répandue qu'il est à peu près impossible de croire que le gouvernement n'est pas corrompu.

### **3.4. Les processus comptent davantage que les politiques**

Hibbing et Theiss-Morse (1995, 2001, 2002) sont les principaux défenseurs de la thèse selon laquelle les Américains évaluent leur gouvernement principalement en fonction des processus politiques, et non en fonction des résultats des politiques publiques. La politique serait trop présente et divergerait d'un intérêt public qui serait consensuel (alors que la société est profondément divisée sur une variété d'enjeux). Ce chapitre tend à leur donner raison.

Une première série de facteurs semble avoir des effets clairs entre les pays. Les crises économiques majeures semblent s'attaquer durement à la confiance envers le gouvernement : il y a toutefois peu de données disponibles, mais la relation paraît tout à fait plausible. C'est le seul facteur économique que l'on peut juger sans ambiguïté comme ayant un effet net sur la confiance. Certains facteurs démocratiques jouent aussi un rôle. Les États qui ont adopté le mode de scrutin proportionnel ont une population plus confiante, tout comme les États qui sont perçus comme plus aptes à réagir positivement aux demandes des citoyens et ceux qui sont perçus comme assurant un traitement équitable des citoyens. Finalement, les gouvernements perçus comme corrompus présentent des niveaux de confiance plus faibles.

Quelques facteurs ont des effets mitigés. La perception subjective de l'économie n'a pas toujours d'effet et semble varier en fonction des pays inclus ou non dans l'échantillon. Dans le cas américain, il semble y avoir une relation, mais elle est somme toute assez faible. La composition du système de partis pourrait offrir une explication intéressante : toutefois, c'est probablement soit le mode de scrutin ou la réactivité qui joue, davantage que le système de parti. Les conflits partisans très saillants semblent aussi jouer un rôle important dans la réduction de la confiance, quoiqu'on ne peut affirmer ceci que dans le cas américain. Finalement, les législatures moins professionnalisées et dont les mandats sont limités semblent engendrer davantage de confiance, du moins dans le cas américain.

Le tableau 3-1 résume les caractéristiques étatiques associées à la confiance envers le gouvernement.

**Tableau 3-1 : Résumé des caractéristiques étatiques liées à la confiance envers le gouvernement**

<i>Catégorie</i>	<i>Composante</i>	<i>Relations avec la confiance envers le gouvernement</i>
<i>Économie</i>	<u>Crises économiques</u>	La crise financière de 2009 a secoué la confiance envers le gouvernement grec; explication plausible, mais peu de données empiriques
	<u>Indicateurs macroéconomiques</u>	Résultats contradictoires peu importe les régions.
	<u>Perceptions subjectives de l'économie</u>	Effets faibles : ce sont surtout les perspectives économiques négatives qui réduisent la confiance. Il y a asymétrie. L'explication est surtout convaincante (mais faible) aux États-Unis et en Asie
<i>Performance démocratique</i>	<u>Mécanique démocratique</u>	Les modes de scrutin qui traduisent efficacement les votes en sièges encouragent une plus grande confiance envers le gouvernement  Dans le cas américain, les conflits politiques très saillants réduisent la confiance
	<u>Réactivité</u>	Les gouvernements qui sont perçus comme répondant bien aux attentes de la population ont droit à une plus grande confiance
	<u>Équité</u>	Un traitement équitable des citoyens est associé à une

<i>Corruption et intégrité</i>	<u>Corruption</u>	plus grande confiance envers le gouvernement.  Les citoyens qui perçoivent leur gouvernement comme corrompu n'y font généralement pas confiance  On retrouve un phénomène de cercle vicieux, où la corruption nourrit la méfiance et la méfiance nourrit la corruption.
--------------------------------	-------------------	---



## **4. Culture, capital social et accès au gouvernement : la société et la confiance**

Si la confiance se situe dans une relation entre un individu et son gouvernement, celle-ci baigne aussi dans un environnement qui dépasse ceux-ci, qui correspond aux questions touchant la société. Trois questions sociales sont d'intérêt particulier. J'explorerai l'interaction entre le capital social et la confiance envers le gouvernement, qui offre une explication peu convaincante. Ensuite, j'aborderai les points d'accès au gouvernement, une étude plus fructueuse. Finalement, je me pencherai sur la culture politique, qui m'apparaît être un déterminant majeur du niveau de confiance.

### **4.1. Le capital social : une explication générale peu convaincante**

Plusieurs auteurs évoquent spontanément le capital social comme source potentielle de la confiance envers le gouvernement. Cette explication n'est généralement pas convaincante, sauf dans les jeunes démocraties. J'explorerai d'abord le concept de capital social avant d'étudier la relation entre confiance interpersonnelle et confiance envers le gouvernement.

#### *4.1.1. La notion de capital social*

La notion de capital social est en bonne partie promue par Putnam. Le capital social, formulé simplement, correspondrait surtout aux interactions entre individus dans des associations, ce qui produirait une plus grande facilité à coopérer avec autrui et une plus grande confiance interpersonnelle (Coleman 1990; Putnam, Leonardi et Nanetti 1993; Putnam 1995; Pharr et Putnam 2000; Putnam 2001). Le lien entre capital social et confiance envers le gouvernement serait indirect (Pharr, Putnam et Dalton 2000). Le capital social, avec la capacité opérationnelle de l'État et la fiabilité de celui-ci, serait un déterminant majeur de la performance démocratique (dont les effets, plutôt convaincants, ont été explorés à la section 3.2), et c'est celle-ci, avec l'information et des critères d'évaluation divers, qui déterminerait la confiance. L'effet serait donc indirect, mais certains auteurs évoquent des composantes du capital social pour expliquer les fluctuations dans la confiance.

Par contre, le pouvoir explicatif du capital social n'est pas libre de critiques. Hardin (2000, 2002b) trouvait l'explication peu plausible, car elle tiendrait essentiellement sur un effet secondaire (ou *spillover effect*). Stolle et Hooghe (2005) recensent quatre types de critiques. Pour certains, le déclin du capital social n'est pas avéré : il y aurait déclin de la confiance envers les institutions, mais pas de déclin correspondant dans la participation civique. Pour d'autres, le déclin serait essentiellement un phénomène américain. Les mesures de capital social sont aussi beaucoup orientées vers les formes traditionnelles d'implication politique, sans mesurer les nouvelles formes d'implication qui émergent. Finalement, il est possible que la chute du capital social ne soit pas problématique, ce qui est reflété par l'attachement des jeunes générations aux valeurs démocratiques. Il importe maintenant de voir comment le capital social pourrait interagir avec la confiance envers le gouvernement.

#### 4.1.2. *Le capital social explique peu de variations, sauf dans les jeunes démocraties*

Certains auteurs ont exploré le rôle du capital social ou de ses deux composantes principales dans la construction de la confiance envers le gouvernement : cela donne toutefois des résultats assez mitigés.

Brehm et Rahn (1997) proposent un modèle simple de l'interaction entre les dimensions du capital social et la confiance : confiance envers les dirigeants, engagement civique traditionnel et confiance interpersonnelle seraient tous en interaction. Leur étude exploite les données du GSS, une étude qui se penche sur la confiance envers les dirigeants politiques. En étudiant les relations où la confiance envers les dirigeants est la variable dépendante, on trouve des résultats intéressants. Les gens qui s'engagent diffèrent peu sur le plan de la confiance de ceux qui ne s'engagent pas : par contre, l'engagement diminuerait la confiance. Pour ce qui est de la confiance interpersonnelle, la relation est là aussi différente en fonction du sens de la relation : la relation de la confiance interpersonnelle comme déterminant de la confiance envers le gouvernement révèle une relation positive, mais faible. Par contre, la relation inverse est beaucoup plus forte : les gens qui ont confiance envers le gouvernement ont une tendance nettement plus forte à faire confiance aux autres. Il s'agit d'ailleurs de la relation la plus forte recensée dans le modèle proposé par les auteurs. D'autres études donnent des résultats plus mitigés.

Keele (2007) se penche sur l'engagement civique et la confiance interpersonnelle. La méthode est toutefois différente : alors que Brehm et Rahn utilisent des données individuelles, Keele préfère utiliser des données agglomérées. L'auteur construit ainsi une série de données fondée sur neuf questions de sondage différentes comprenant 200 points de données, des questions similaires à celles employées dans l'ANES. Le modèle tente d'expliquer les variations agglomérées dans la confiance envers le gouvernement en contrôlant pour la performance gouvernementale, le capital social et les scandales politiques. Dans ce cas, l'engagement civique a un effet positif à long terme sur la confiance, mais pas à court terme. De plus, la confiance interpersonnelle n'a de relation avec la confiance envers le gouvernement que dans un modèle plus parcimonieux qui exclut les évaluations de la performance du gouvernement. De plus, ces effets n'agiraient que sur le long terme.

Passons à l'étude de la confiance interpersonnelle. En Europe, Boy et Chiche (2010) constatent une forte association des différentes formes de confiance composant la confiance envers les institutions et la confiance envers les autres (49). Toutefois, ils ne contrôlent pas pour d'autres facteurs.

Catterberg et Moreno (2005) combinent la confiance dans le parlement et envers la fonction publique avec en variables indépendantes une série de facteurs. La confiance interpersonnelle en fait partie avec divers facteurs nationaux et individuels. Dans les pays les plus développés de l'échantillon (Finlande, Japon, Espagne, Suède, États-Unis, Allemagne de l'Ouest), la confiance interpersonnelle n'est pas liée avec la confiance envers le gouvernement. Ceci n'est toutefois pas le cas dans les démocraties moins bien établies en Europe de l'Est, dans les anciennes républiques soviétiques et en Amérique latine.

Newton et Norris (2000) explorent aussi la thèse qu'ils qualifient de sociopsychologique, où la confiance générale jouerait en amont de la confiance envers le gouvernement. En utilisant les données du WVS, éditions de 1980-84 et 1990-93 (sur 46 502 entrées et 17 pays<sup>26</sup>), les auteurs trouvent un effet significatif, mais faible (corrélation de 0,09), après avoir contrôlé pour le profil social (genre, âge, classe sociale) (Newton et Norris 2000, 62-4). Ces pays sont toutefois principalement des démocraties bien établies : de plus, le fait

---

<sup>26</sup> Belgique, Espagne, Islande, France, Japon, Italie, Pays-Bas, Allemagne de l'Ouest, États-Unis, Suède, Norvège, Finlande, Canada, Autriche, Angleterre, Irlande, Irlande du Nord.

d'avoir un très large échantillon peut faire apparaître des corrélations faibles, mais significatives, là où il ne serait pas possible d'en trouver sur des échantillons plus petits.

Roese (2002) a aussi étudié, fort rapidement, l'interaction entre confiance interpersonnelle et confiance envers le gouvernement au Canada entre 1981 et 1990. Il ne remarque pas de lien, quoiqu'il n'y a que deux points de données disponibles, ce qui limite l'intérêt de l'analyse. L'effet de la confiance interpersonnelle apparaît donc assez mitigé, mais est peut-être plus important dans les démocraties moins bien établies.

L'étude des composantes du capital social donne des résultats fort mitigés. D'une part, les deux études qui offrent un portrait des deux composantes du capital social (engagement civique et confiance interpersonnelle) donnent des résultats contradictoires, en employant toutefois des méthodes différentes. L'effet positif constaté mesurait la confiance envers les dirigeants politiques, par contre, et non envers le gouvernement. L'idée que le capital social aurait un effet qui se déploierait à long terme, et non à court terme, apparaît plausible : il faudrait toutefois plus d'une étude pour le confirmer. Ce scepticisme est validé lorsqu'on prend en compte les études, plus nombreuses, qui s'interrogent sur les interactions entre confiance envers le gouvernement et confiance interpersonnelle. Les effets semblent généralement faibles et positifs, mais parfois nuls. De plus, la confiance générale semble surtout avoir des effets dans les démocraties peu développées, alors que les liens sont plus faibles dans les démocraties mieux établies. Cette idée semble confirmer la thèse selon laquelle la confiance diffuse serait plus importante dans les régimes non démocratiques ou en construction, où le gouvernement n'est pas nécessairement fiable (Fukuyama 1995; Tilly 2005; Gellner 1988). La démocratie se construirait alors sur la base de réseaux de confiance préexistants.

#### **4.2. Les points d'accès au gouvernement**

Pour Giddens, les « attitudes de confiance, ou de manque de confiance, envers des systèmes abstraits devraient être fortement influencées par les expériences aux points d'accès » (Giddens 1990, 91). Dans le cas gouvernemental, il y a deux principaux points d'accès. Le premier est direct : ce sont les contacts directs avec le volet politique (les députés, par exemple) ou administratif (la fonction publique) du gouvernement. Le second est indirect :

il s'agit alors de se pencher sur le rôle certainement controversé des médias de masse dans les variations de la confiance. Je présenterai d'abord les débats sur les questions médiatiques, pour ensuite étudier les effets des nouveaux médias partisans et des actions des politiciens.

#### 4.2.1. *Les contacts directs : des effets positifs et faibles*

Les contacts directs ne seraient utiles que dans certaines situations. Montinola (2009) note que chez les personnes qui ont eu un contact direct avec le système de justice philippin, c'est cette évaluation qui sert de jugement sur la confiance à donner à cette cour. Chez celles qui n'ont pas de contacts directs, par contre, ce sont différents raccourcis cognitifs qui sont utilisés. La portée de l'approche des contacts directs doit donc être circonscrite et limitée, mais elle offre des résultats intéressants.

Parker et Parker (1993) s'intéressent à la confiance envers les gouvernants, mais il est intéressant de noter que l'étude comprend aussi une mesure de confiance envers le gouvernement. Les données ont été collectées aux fins de l'étude : 989 Floridiens ont été interrogés par téléphone en janvier et février 1988. Il existerait une forte relation entre le contact personnel avec un représentant et la confiance accordée à celui-ci. Toutefois, l'effet ne se répand pas à la confiance envers le gouvernement.

Kampen, De Walle et Bouckaert (2006), quant à eux, s'intéressent au lien entre la confiance envers le gouvernement et la satisfaction envers des services publics reçus. Leur revue de littérature démontre un lien positif entre satisfaction et confiance. Par contre, selon les auteurs, les études précédentes mesureraient probablement une attitude générale envers le gouvernement qui jouerait en amont, et non l'impact distinct de la satisfaction à l'endroit des services reçus. Ils étudient le cas belge et la satisfaction envers cinq institutions : la police, l'éducation primaire, la collecte des déchets, le transport collectif et la poste. L'effet de la satisfaction est asymétrique et confirme les théories présentées à la section 1.2.4 : la construction de la confiance est lente, alors que sa destruction peut, au contraire, procéder très rapidement. Toutefois, la relation n'est pas que causale : l'évaluation de la satisfaction par rapport à la prestation de services serait plutôt une partie de l'évaluation de la confiance, et non seulement un de ses déterminants.

Brewer et Sigelman (2002) s'intéressent à la confiance chez les membres de la fonction publique américaine et de leur famille immédiate. La recherche est basée sur un sondage mené auprès de 1124 adultes de la grande région de Washington DC. En contrôlant pour l'affiliation partisane, l'origine ethnique, l'éducation, le revenu et l'âge, les auteurs démontrent que les membres de la fonction publique fédérale ont davantage tendance à faire confiance au gouvernement fédéral que les citoyens moyens. Cette relation ne s'étend toutefois pas à la famille des employés, étonnamment. Cela permet de rejeter, selon les auteurs, l'idée que les employés de la fonction publique font confiance à leur gouvernement parce que c'est dans leur intérêt. Si c'était le cas, le bonus s'appliquerait aussi aux membres de la famille, qui bénéficient de l'emploi du fonctionnaire en question.

Le contact avec le gouvernement peut aussi se faire de manière plus indirecte : en effet, la mise en place du gouvernement en ligne a été vue par plusieurs comme une façon d'améliorer la prestation des services gouvernementaux, et donc la performance gouvernementale. Morgeson, VanAmburg et Mithas (2011) rapportent des résultats mitigés d'études précédentes sur la question : deux études canadiennes offraient des résultats positifs, une autre ne trouve des résultats que pour les gouvernements locaux et une autre ne trouve pas de résultats. Selon le modèle théorique proposé, inspiré des études dans le champ de la mise en marché, l'utilisation du gouvernement en ligne interagirait de trois manières avec la confiance envers le gouvernement. L'interaction serait directe, mais aussi indirecte, en modifiant les attentes et la satisfaction par rapport aux services gouvernementaux. Ils mesurent aussi une forme de confiance plus spécifique, soit la confiance envers l'institution qui livre le service donné. Les données sont tirées d'un sondage mené en 2008 tiré du American Customer Satisfaction Index. Le modèle paraît peu efficace (il n'explique que 12 % de la variance, beaucoup moins que les autres modèles) : il n'y a pas d'effet indépendant de l'utilisation du gouvernement électronique sur la confiance, mais il y a un effet des attentes et de la satisfaction.

L'idée que le contact direct avec le gouvernement influence la confiance s'avère intéressante. Il faudrait peut-être, par contre, considérer ce facteur comme une composante à part entière de la confiance, comme le notent Kempen, Van De Walle et Bouckaert. On

retrouve ici aussi l'asymétrie entre confiance et méfiance : une mauvaise expérience a davantage d'impacts qu'une bonne expérience.

#### 4.2.2. *Des médias traditionnels aux effets mitigés*

Les médias de masse jouent un rôle majeur dans la vie politique contemporaine. Ils sont la principale source d'information dont disposent les citoyens sur la vie politique. Il est d'ailleurs difficile de détecter les effets réels de la télévision sur les attitudes politiques, vu que celle-ci est très répandue depuis longtemps et qu'il manque de données pour comparer la situation actuelle à une situation sans télévision. Toutefois, les médias ont considérablement changé, tout comme l'étude des médias. Survolons d'abord l'histoire de l'étude des médias et les changements médiatiques, pour ensuite se pencher sur les débats plus contemporains en matière d'effets médiatiques.

Zaller (1992) offre la théorie la plus poussée de la formation de l'opinion publique par les médias de masse. Dans celle-ci, les élites, comprenant les autorités politiques et médiatiques, façonnent l'opinion publique de deux manières. Elles peuvent converger vers des messages qui font l'unanimité : cette interprétation devrait dominer. Elles peuvent aussi concurrencer et offrir deux messages contradictoires, voire une multitude de messages. Dans ce cas, l'idéologie de la personne et sa compatibilité avec le message véhiculé déterminent principalement le traitement du message véhiculé.

Arceneaux et Johnson (2013) constatent trois phases dans l'étude des médias, qui évolue parallèlement aux changements médiatiques. Les premières études, marquées par le totalitarisme, s'intéressaient à la propagande. La deuxième vague, émergeant dans les années 1960-70, constate plutôt des effets médiatiques limités. La tendance contemporaine est encore aux effets limités, mais dans un monde médiatique en éclatement. La distinction est nette entre les médias traditionnels, plus objectifs, et les nouvelles formes médiatiques, nettement plus partisans (voir aussi la distinction entre broadcast et narrowcast, Mendehlson et Nadeau 1996 dans Durand, Dupuis et Racicot 2012). Si les nouvelles traditionnelles restent la forme dominante, les médias partisans prennent une place importante dans le paysage médiatique. Dans tous les cas, toutefois, l'auditoire des médias partisans est faible, et l'auditoire combiné des nouvelles télévisées reste bien inférieur à la population apte à voter.

De manière contemporaine, il importe aussi de mentionner la présence contemporaine de deux écoles de pensée dans l'étude des effets médiatiques. Deux thèses principales (selon, entre autres, Dalton 2004) se font concurrence en ce qui a trait à la question des effets des médias sur la confiance. Robinson (1975) a proposé l'idée du vidéomalaise, alors que Norris (2000) parle plutôt d'un cercle vertueux.

Le constat d'origine de la thèse du vidéomalaise est simple. La couverture télévisuelle de la politique est largement négative (Robinson et Appel 1979), entre autres parce que cette forme d'information attirerait davantage d'auditoires. Cette négativité aurait un impact hypothétique sur la confiance envers le gouvernement, mais probablement négatif. Comme le notent Mutz et Reeves (2005), les résultats ont été faibles.

Norris (2000) propose une évaluation différente des tendances dans le monde des médias. Plutôt que de parler d'un vidéomalaise, elle préfère plutôt parler d'un cercle vertueux qui encouragerait la participation politique, principalement auprès des personnes politiquement engagées. Elle note l'augmentation dramatique de l'offre médiatique de nouvelles, où se côtoient divers modes d'expression médiatique. Elle valide l'idée que lorsque la couverture médiatique est uniforme, les médias peuvent atténuer la confiance qui est vouée envers une institution donnée. L'effet de médias constamment négatif est testé à l'aide d'une étude faite au sujet de l'appui à l'Union européenne (UE) : entre 1995 et 1997, l'auteure a compilé la couverture médiatique ainsi que l'appui à l'UE. Les médias ont fréquemment manifesté un biais eurosceptique (Norris 2000, 196-9), quoiqu'il y a eu des variations entre pays. Autant la confiance envers l'Union Européenne que la confiance envers ses institutions ont varié dans la même direction que le biais médiatique : plus favorable dans les régions présentant une couverture généralement positive, plus défavorable dans les régions présentant une couverture généralement négative. Il s'agit toutefois d'un cas de convergence assez rare.

Toutefois, les consommateurs fréquents de nouvelles sont aussi les plus confiants. L'auteure utilise les données d'un sondage Eurobarometer de 1996 (Norris 2000, 245). Elle constate que les résultats obtenus tendent à disqualifier la thèse du vidéomalaise, du moins pour l'Europe : en contrôlant pour les variables sociodémographiques, attitudinales et nationales, Norris démontre que la consommation médiatique est généralement associée à une confiance institutionnelle un peu plus grande, autant envers l'UE qu'envers le gouvernement



national. Les corrélations sont toutefois très faibles et l'échantillon est très grand (il y a 65 178 entrées), ce qui peut entraîner des résultats surprenants.

Quelques études s'avèrent intéressantes pour étudier l'effet des médias plus traditionnels sur la confiance : elles confirment les constats mitigés de certaines revues de littérature plus datées (Dalton 2004; Moy et Hussain 2011). Gross, Brewer et Aday (2009), dans leur étude sur l'impact du 11 septembre 2001 sur la confiance aux États-Unis, ont déployé un indicateur d'écoute des nouvelles à la télévision et ont testé son influence sur la confiance. Cette étude se fondait sur deux sondages, tenus à l'automne 2001 et à l'été 2002, et révélait une hausse subite et temporaire de la confiance envers le gouvernement après les événements du 11 septembre 2001. Le fait d'écouter les nouvelles à la télévision est associé à un niveau de confiance un peu plus élevé dans toutes les périodes étudiées : il n'y a par contre pas d'effet concernant les journaux.

Avery (2009) tente de réconcilier les thèses du vidéomalaise et du cercle vertueux. Il utilise les données du panel de 2000 du National Annenberg Election Survey. Trois panels retenus se situaient autour des débats présidentiels, deux autres suivaient les conventions républicaines et démocrates. Chaque panel comprend deux vagues. Les médias ont généralement une influence faible sur les personnes ayant une confiance faible. Par contre, chez les personnes présentant une confiance élevée, la lecture des journaux aurait un effet plus positif alors que l'écoute de la télévision aurait un effet plutôt négatif. Le modèle contrôle pour une variété de facteurs, dont l'intérêt pour la politique, des évaluations de performance et des variables sociodémographiques. Chez les personnes plutôt méfiantes, la couverture médiatique ne semble pas avoir d'effet statistiquement significatif. Par contre, des médias différents ont des effets différents : les personnes initialement confiantes et qui sont en contact avec les journaux présentent un profil qui confirme la thèse du cercle vertueux, alors que les personnes en contact avec la télévision confirment plutôt la thèse du vidéomalaise.

L'effet des médias plus traditionnels semble assez mitigé. Les nouvelles télévisées semblent encourager la méfiance, particulièrement chez les personnes confiantes, alors que les journaux semblent encourager le phénomène inverse. Qu'en est-il des nouvelles formes médiatiques?

#### 4.2.3. *Les nouveaux médias partisans n'ont pas d'impact sur la confiance*

Si les médias ont des effets difficiles à circonscrire (sauf en cas d'unanimité), il importe aussi de s'intéresser au contenu des messages médiatiques. Il est particulièrement intéressant de se pencher sur les nouveaux médias partisans, dont les radios parlées (d'obédience généralement conservatrice) et les chaînes de nouvelles en continu comme Fox News (plutôt républicaine) et MSNBC (plutôt démocrate). Ils incarnent un changement de ton important dans les médias : un ton plus incisif marqué par l'impolitesse. Leurs effets directs sur la confiance sont toutefois réduits considérablement, car ils prêchent auprès de partisans déjà convaincus : « *Les chaînes de nouvelles câblées ne trompent presque personne. L'auditoire connaît les positions politiques de ces chaînes et doit être motivé pour les écouter* » (Arceneaux et Johnson 2013, 9, traduction de l'auteur<sup>27</sup>).

Owen et Dennis (2001) ont séparé l'effet de deux types de consommation médiatique et ont mesuré leur relation avec la confiance envers le gouvernement et envers les dirigeants politiques. En contrôlant pour des facteurs idéologiques et socioéconomiques, il ressort peu d'effets médiatiques : il y a une relation négative et faible entre l'écoute de la radio parlée et la confiance envers les gouvernants. Il faut toutefois tempérer ce propos : la causalité n'y est pas du tout évidente. Prenons, par exemple, les résultats de Durand, Dupuis et Racicot (2012). Les auteurs ont étudié les liens entre la consommation médiatique et le choix électoral lors de l'élection québécoise de 2007 en utilisant des données d'un panel tenu avant et après l'élection. Il ressort que les auditeurs de la radio parlée n'ont pas formulé des choix substantiellement différents des auditeurs d'autres postes de radio, ce qui suggère que les partisans choisissent d'être exposés à des médias partisans. Il n'y aurait pas persuasion médiatique, mais renforcement.

Quelques études ont tenté de mesurer les effets des nouveaux médias partisans sur la confiance, où se multiplient les exemples de débats politiques impolis (en anglais, « uncivil »). Mutz et Reeves (2005) adoptent une approche expérimentale. Ils ont tenu trois expériences, mettant en scène un débat entre deux candidats (incarnés par des acteurs professionnels) débattant de certaines questions politiques. À chaque fois, deux versions du débat ont été

---

<sup>27</sup> « Cable news programs are not fooling many people. Viewers generally know where the political news networks stand, and they must be motivated to watch them ».

filmées : la première version est civile alors que la deuxième ne l'est pas. Dans cette deuxième version, les candidats s'interrompent, lèvent le ton et affichent un certain mépris envers leur adversaire. Ils mesurent aussi la variation dans la confiance politique selon trois indicateurs : la confiance envers les politiciens, la confiance envers le Congrès et la confiance envers le système de gouvernement. La première mesure est clairement une mesure de confiance envers les gouvernants, alors que les deux autres sont plus proches d'une mesure de confiance envers le gouvernement. L'exposition aux débats impolis est fortement associée à une diminution importante de toutes les formes de confiance, quoiqu'elle est un peu plus faible dans le cas de la confiance envers le gouvernement. Cet effet se reproduit dans la deuxième expérience, comprenant un groupe contrôle exposé à un contenu non politique, et pour la troisième qui confirme l'effet instantané et physiologique associé à l'exposition à des débats impolis. L'effet se retrouverait essentiellement chez les individus qui préfèrent éviter les conflits de manière générale (aussi Hibbing et Theiss-Morse 2002; Eliasoph 2010).

Forgette et Morris (2006) confirment ce diagnostic. Ils utilisent une méthode de recherche expérimentale, centrée autour de la couverture de CNN du discours sur l'état de l'union de 2003. Les 135 participants ont vu chacun un extrait provenant soit de l'émission *Crossfire* (impoli) et *Inside Politics* (poli). Il ressort de cela que les participants exposés à *Crossfire* présentaient un niveau de confiance envers le Congrès et la présidence nettement plus faible que ceux exposés à *Inside Politics*.

Deux expériences subséquentes tempèrent les résultats précités de manière assez importante. D'abord, Arceneaux et Johnson (2007); Arceneaux et Johnson (2013) essaient de situer ces expériences, nécessairement un peu éloignées de la réalité, dans un contexte de consommation télévisuelle plus normal, en permettant aux sujets de changer de chaîne. Ceux qui sont forcés à écouter le débat incivil voient leur confiance diminuer : toutefois, lorsque le choix est donné, ceux qui verraient une diminution de leur confiance évitent tout simplement d'écouter. Ceux qui restent, par contre, présentent un niveau de confiance envers le gouvernement plus élevé que la moyenne. Ainsi, les résultats précédents semblent plutôt irréalistes, au vu de ce qu'avancent Arceneaux et Johnson. Encore ici, les médias ont un faible pouvoir de persuasion et un fort effet de renforcement.

Il est peu plausible que les nouveaux médias partisans contribuent de manière importante à la chute de la confiance. La possibilité de changer de chaîne combinée à leur faible auditoire fait que ces chaînes renforcent les opinions politiques préexistantes et ne convainquent pas beaucoup de personnes d'adopter une posture politique plus méfiante.

#### 4.2.4. *Les actions des politiciens peuvent entraîner la méfiance*

Quelques actions des politiciens peuvent entraîner la méfiance. Les campagnes de publicité négative réduisent la confiance envers le gouvernement, probablement parce qu'il est difficile de les éviter, contrairement aux médias partisans.

Il est intéressant d'aborder la question des effets des campagnes électorales. Contrairement à d'autres thèmes de recherche en lien avec la confiance envers le gouvernement, celui-ci a été très largement étudié. Lau, Sigelman et Rovner (2007) rapportaient dans une métaanalyse 111 études américaines comprenant 294 résultats intéressants en ce qui a trait aux effets divers de la publicité négative sur les électeurs, dont onze études portant spécifiquement sur la confiance politique. On retrouve un léger effet négatif des campagnes politiques sur la confiance envers le gouvernement. Toutefois, il n'y aurait pas d'effet discernable sur la participation au vote, ni sur les intentions de vote. Des onze études, huit confirment l'effet des publicités négatives sur la confiance, deux n'y arrivent pas (dont une étude au niveau agrégé), et une seule arrive plutôt à trouver un effet positif des campagnes négatives sur la confiance (avec, toutefois, un contexte expérimental qui ciblait principalement des étudiants universitaires). La différence entre publicité négative et négativité en télévision est intéressante à étudier. On peut plus rarement éviter spécifiquement la publicité négative que les émissions inciviles.

La méfiance peut bien servir les acteurs politiques (Fried et Harris 2001). Ils recensent quatre types de bénéfices dans le cas américain. Il peut y avoir des bénéfices électoraux : les républicains ont beaucoup bénéficié de la méfiance envers le gouvernement pour prendre le contrôle du Congrès en 1994 (Ladd 1995 dans Fried et Harris 2001). Travailler à générer de la méfiance peut aussi avoir des bénéfices d'ordre organisationnels : en offrant une cible claire, distincte d'autres groupes, les groupes conservateurs ont réussi à développer une niche relativement unique facilitant leur travail. Il y a aussi des bénéfices institutionnels, dans le cas

de gouvernements divisés : moins nettement idéologique, elle se rattache aux luttes politiques, le parti contrôlant une branche du gouvernement créant de la méfiance envers l'autre pour renforcer sa position. Dans un même ordre d'idée, on retrouve des bénéfices sur le plan des politiques publiques : en attaquant la confiance envers les institutions, il peut être possible de bloquer des réformes auquel un parti s'oppose. Dans ces cas, la méfiance servait principalement le parti républicain, ce qui est similaire à l'argument déployé par Hetherington (1998) selon lequel la méfiance, et non le conservatisme, est au cœur de l'appui à la réduction de la taille de l'État.

Il faut toutefois tempérer les effets de la négativité. Brooks et Geer (2007) ont testé six types de messages différents selon deux axes. Le message pouvait être positif, négatif et poli ou négatif et impoli. De plus, le message pouvait être orienté vers un enjeu politique ou un trait d'un candidat adverse. Les répondants, recrutés via le panel de Knowledge Networks, ont été exposés par sondage à trois des six messages, le choix étant fait au hasard. Or, l'exposition à des messages positifs, civils ou incivils n'aurait pas d'effet particulier sur la confiance : par contre, les attaques négatives fondées sur un trait de personnalité auraient un effet positif faible sur l'intérêt politique des répondants. Contrairement aux autres études, par contre, l'incivilité est beaucoup moins intense : elle se résume à un slogan et n'est pas une exposition prolongée à un épisode d'impolitesse (par exemple une publicité télévisée). La nature du message aurait donc possiblement un impact.

L'approche des points d'accès offre des résultats intéressants. Le contact direct avec les élus ou la fonction publique a des effets qui sont cohérents avec la satisfaction ou non par rapport au service rendu. Dans le cas médiatique, toutefois, le portrait est plus complexe. L'étude simple de l'utilisation des médias de masse ne permet pas de tirer des conclusions définitives. Par contre, l'analyse du contenu permet d'affirmer que la négativité et l'incivilité ont toutes deux un effet négatif sur la confiance. Il faut toutefois tempérer ce propos : ceux qui souhaitent éviter ces comportements et qui peuvent le faire risquent de le faire, et l'incivilité semble plutôt galvaniser la confiance des personnes qui ont une affiliation partisane forte. Toutefois, comme dans le cas des publicités électorales négatives, il arrive que la négativité soit simplement inévitable : c'est le cas des publicités négatives, qui ont un effet négatif sur la confiance. C'est aussi le cas lorsque les médias sont unanimes, comme l'affirmait Zaller

(1992) d'un point de vue théorique, théorie confirmée par Norris (1999) dans le cas de l'Union européenne. Lorsque les médias sont d'accord, il semble y avoir effet de persuasion : lorsqu'il y a désaccord, les citoyens semblent suivre leurs prédispositions politiques.

### **4.3. La confiance est-elle une composante de la culture politique?**

L'étude de la culture politique s'avère fréquemment une entreprise risquée, comme le note Hart (1978) en introduction son ouvrage sur la méfiance aux États-Unis et au Royaume-Uni. Wesley (2011) définit celle-ci comme des valeurs communes largement partagées au sein même d'une société donnée. Il s'agit donc d'une approche différente de l'étude des valeurs effectuée à la section 2.2. Je présentais alors des valeurs plus universelles et présentant des ressemblances entre divers groupes de pays, et auxquels adhère une minorité de la population. À l'inverse, la culture politique représente un assemblage de plusieurs valeurs, qui sont largement partagées au sein de la population d'une société donnée.

La société dans laquelle la culture opère sera généralement traitée comme un pays : toutefois, il peut s'agir d'une région englobant plusieurs pays ou de régions au sein d'un État. La culture a aussi certaines caractéristiques, dont une certaine stabilité dans le temps. C'est surtout dans les littératures nationales sur la confiance qu'on retrouve des éléments de nature culturelle sur la confiance envers le gouvernement, particulièrement dans le cas américain. Étudions donc en séquence trois aspects particuliers : la méfiance traditionnelle des Américains, le rôle de l'histoire politique en Europe de l'Est et les particularités associées aux jeunes démocraties.

#### *4.3.1. La méfiance traditionnelle des Américains envers leur gouvernement*

La réflexion sur la confiance envers le gouvernement a été en bonne partie mise en oeuvre par des auteurs américains qui se questionnaient sur la santé de leur démocratie. Or, ce pays présente de nombreuses particularités en ce qui a trait au rapport avec les institutions publiques : comme le note Huntington (dans Orren 1997) : « *la méfiance envers le gouvernement est aussi américaine que la tarte aux pommes. Il s'agit d'un élément distinctif et central de la tradition politique américaine, et l'idée que la population fasse confiance à son gouvernement est une rupture radicale de cette tradition* » (Huntington dans Orren 1997, 89,

traduction de l'auteur<sup>28</sup>). Les Américains font partie des citoyens les plus méfiants, et la culture politique y est sûrement pour quelque chose.

Hart (1978), dans son ouvrage sur la méfiance envers le gouvernement en Grande-Bretagne et aux États-Unis, remarque une divergence importante. En effet, la méfiance serait un mode normal pour les Américains : « *il est évident que la méfiance a été une caractéristique permanente de la vie politique américaine depuis sa création* » (Hart 1978, 183, traduction de l'auteur<sup>29</sup>). Une des différences importantes entre les groupes qu'elle étudie, soit les populistes américains et les radicaux britanniques, s'incarnerait dans le préambule de la constitution américaine. Le « *we the people* » qui ouvre la Constitution traduirait une conscience *politique*, et non seulement sociale, de l'appartenance à un peuple. La méfiance serait aussi un mode normal d'expression politique pour quiconque est socialisé dans la culture politique américaine : la référence à des « *droits démocratiques perdus* » (Hart 1978, 193) par rapport aux droits garantis dans la constitution y est constante.

King (2000) offre certaines remarques plus contemporaines sur la relation des populations américaines et européennes envers leur gouvernement. Ces réflexions sont toutefois plus proches de l'essai d'opinion que de l'article scientifique, bien qu'il s'agisse d'hypothèses de travail intéressantes. Selon King, les Américains auraient une conception nette de la distinction entre les institutions politiques (« Washington ») et les gouvernants. De plus, les mythes fondateurs importants des États-Unis sont fondés non pas sur la force de la tradition ou la puissance d'un monarque absolu, mais sur des contingents d'immigration britannique qui ont fui la couronne britannique en vue d'établir une nouvelle société en Amérique (aussi Corbo 2007). La méfiance envers le gouvernement s'incarnerait aussi comme courant majeur de la pensée politique américaine, revenant ainsi aux préceptes des pères fondateurs. D'ailleurs, si la confiance des Américains envers leur gouvernement est faible, leur attachement aux principes de la Constitution est fort. Les Américains sont généralement convaincus que leur système de gouvernement demeure le meilleur au monde (Hibbing et Theiss-Morse 1995; King 2000, 85).

---

<sup>28</sup> « Distrust of government is as American as apple pie. It has historically been a central, continuing and distinctive element of the American political tradition and the idea that people should trust their government is a radical departure from that tradition »

<sup>29</sup> « it is plain that distrust has been a permanent feature of the American polity since its establishment »

Hibbing et Theiss-Morse (1995) tendent à confirmer les affirmations de King, du moins pour le versant américain. Si les résultats de sondages sont peu surprenants, c'est le recours à des groupes de discussion qui offre une originalité inédite aux travaux des auteurs. Les discussions révèlent en fait une division qui est proche, à certains égards, de la distinction théorique entre confiance envers le gouvernement et confiance envers les gouvernements : c'est la distinction entre le système constitutionnel (« constitutional system ») et le système de Washington (« Washington system »). La confiance envers le système constitutionnel correspond à la confiance envers le gouvernement. Dans cette étude, les taux d'approbation individuels des trois institutions formant le gouvernement fédéral sont d'ailleurs fort élevés : 88 % pour le Congrès, 96 % pour la présidence et 94 % pour la Cour suprême (Hibbing et Theiss-Morse 1995, 45). Toutefois, les personnes se méfiaient davantage du système de Washington, ce qui correspond à la méfiance envers les dirigeants. Les membres du Congrès, de la présidence et de la Cour suprême reçoivent respectivement 43 %, 48 % et 54 % d'approbation, des taux nettement plus faibles que pour les institutions.

Ce survol rapide illustre bien les particularités de la culture politique américaine, partiellement liées à la structure constitutionnelle de son gouvernement, mais aussi héritée d'un héritage politique important, marqué par la méfiance envers le gouvernement comme idée phare. D'ailleurs, ce survol ne devrait pas masquer les débats internes aux États-Unis : Patterson (1999) identifie des différences entre la démocratie du nord, du sud, et la tendance libertarienne, qui teinteraient fortement la culture politique américaine.

#### 4.3.2. *Le rôle de l'histoire politique : des divergences nationales probables en Europe de l'Ouest?*

Contrairement au cas américain, la question de l'histoire politique est moins abordée dans l'étude de la confiance dans les cas européens. Quelques indices suggèrent toutefois, pour ce bloc qui demeure assez diversifié, quelques points d'intérêt qui, sans être très concluants, ouvrent des pistes pour expliquer une partie des grandes variations observables dans cette région du monde.

Dans le cas britannique, les militants méfiants auraient selon Hart (1978) une conception essentiellement sociale de leur appartenance à un peuple, héritage de l'importance



des classes sociales dans la société victorienne. De plus, son mode d'opération plus proche des groupes traditionnels (les militants y sont le « rank-and-file », et non le « grass-roots » américain) est plus éloigné la tradition américaine et traduit davantage une attitude de soumission à l'autorité politique. Le passage à l'action politique serait aussi moins probable étant donné une différence culturelle avec les États-Unis. Toutefois, la culture britannique a aussi beaucoup évolué entre 1890 et 1970 : son caractère démocratique s'est amplifié. Au-delà de variations possibles dans la confiance entre les pays, le sens même de « faire confiance » ou de « se méfier du gouvernement » semble donc variable entre les pays, et ancré plus généralement dans la conception dominante de la démocratie et du rapport à l'autorité.

King (2000), dans son analyse un peu impressionniste des rapports au gouvernement, contrastait l'expérience européenne à l'expérience américaine. J'ai déjà noté précédemment ses commentaires sur les États-Unis. Au contraire de ceux-ci, par contre, la politique serait conçue différemment en Europe. La distinction entre le gouvernement et les dirigeants politiques serait beaucoup moins nette dans l'esprit des Européens, sinon inexistante, ce qui mettrait davantage en doute la distinction entre confiance envers le gouvernement et confiance envers les gouvernants dans ce cas. Le scepticisme fort affiché à l'endroit du gouvernement aux États-Unis ne serait donc pas la norme en Europe, mais encore là, la nature même de la relation au gouvernement serait différente.

Le concept de confiance envers le gouvernement, même s'il est généralement mesuré de la même manière à travers les pays, correspond-il toutefois au même concept dans les différentes juridictions? C'est probable, mais il ne semble pas exister de données qui permettraient de valider cette idée. Une variable qui semble plus facilement identifiable, toutefois, serait l'âge des démocraties plus anciennes (généralement associées à l'Europe de l'Ouest) et plus jeunes (généralement associées à l'Europe de l'Est).

#### 4.3.3. *Les jeunes démocraties comprennent des populations plus méfiantes*

Plusieurs indices tendent à démontrer que les démocraties plus jeunes présentent un profil différent des démocraties plus anciennes. D'ailleurs, si ces dernières présentent généralement des économies plus dynamiques, les indicateurs macroéconomiques s'avèrent une explication assez pauvre des variations de la confiance envers le gouvernement (voir la

section 3.1.2), mais l'âge de la démocratie semble offrir une explication plus fonctionnelle. Étudions d'abord les différences entre démocraties plus jeunes et plus anciennes, pour ensuite voir ce que ces démocraties ont de différent dans leur rapport à la confiance envers le gouvernement. Les démocraties plus jeunes bénéficient d'une confiance plus faible que les démocraties plus anciennes : de plus, le rapport face au gouvernement est plus instable et plus instrumental.

Van der Meer et Dekker (2011, aussi Van der Meer 2010) étudient la confiance, mais avec un échantillon de 22 pays européens. Les données sont tirées de la première vague de l'ESS (2002). Dans les facteurs retenus pour étudier la variation de la confiance au niveau des États, le fait d'être un ancien pays communiste est le facteur le plus important. Ces pays présentent des niveaux de confiance qui, s'ils sont proches les uns des autres selon Rose et Mishler (2011), sont nettement plus faibles que ceux qui ont une tradition démocratique plus ancienne. L'effet s'avère plus important que celui de la présence d'un système électoral proportionnel ou de l'importance de la perception de corruption, deux facteurs généralement convaincants dans l'étude de la confiance.

Encore dans le thème de l'héritage démocratique ou socialiste, Dimitrova-Grajzl et Simon (2010) s'interrogent sur les variations dans la confiance politique dans les anciens pays communistes en fonction du type de régime socialiste qui était présent. La recherche s'intéresse surtout aux jeunes, vu que ceux-ci vont former l'élite politique de l'avenir prévisible de ces nations. Ils étudient des étudiants de la *Central European University* de Budapest, qui comprend des étudiants de cycles supérieurs en provenance de plusieurs anciens pays socialistes. Ils disposent aussi d'un groupe contrôle d'étudiants en provenance de pays occidentaux. Les questions sont tirées du WVS. Les pays sont classés selon la typologie suivante.

Les régimes socialistes sont classés en trois grands types de régimes socialistes : accommodant, bureaucratique et patrimonial. Le premier modèle utilise les frontières actuelles, et le deuxième modèle utilise les frontières avant l'éclatement du bloc de l'Est, en ajoutant une catégorie « socialisme yougoslave ». Le cas yougoslave est assez particulier, n'étant pas aligné sur les grands blocs et présentant un plus grand niveau de liberté. Cela a aussi pour effet de classer toutes les républiques de l'URSS dans la catégorie du socialisme

patrimonial. Le socialisme accommodant est le modèle où la liberté est la plus grande, à l'exception du cas yougoslave, et comprend la Hongrie, la Pologne, la Croatie, la Slovénie, la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie, mais seulement les deux premiers dans la typologie alternative. Le socialisme bureaucratique limite la contestation avec une bureaucratie professionnelle et comprend la République tchèque et la Slovaquie. Le socialisme à la yougoslave comprend un niveau de liberté relativement grand et une bonne tolérance à la contestation et ne comprend les républiques yougoslaves que dans la typologie alternative. Le socialisme patrimonial est plus répressif et a une bureaucratie faiblement professionnalisée, et comprend le reste des pays socialistes, principalement les anciennes républiques soviétiques. Le modèle comprend aussi des pays non socialistes de l'Ouest et d'ailleurs au monde.

Il ressort que les personnes provenant de pays anciennement socialistes sont plus méfiantes envers le gouvernement : les plus méfiants sont ceux provenant de pays socialistes patrimoniaux, suivis du socialisme bureaucratique et en dernier du socialisme accommodant. En utilisant la typologie alternative, il ressort de cela que les Yougoslaves sont les plus méfiants, ce qui procède probablement en partie des guerres civiles qui ont déchiré le pays, entre autres en Bosnie-Herzégovine, en Croatie et au Kosovo. D'ailleurs, les étudiants provenant de pays socialistes accommodants ne montrent plus de différence quant à leur niveau de confiance envers le gouvernement. Ces résultats sont évidemment limités par le fait qu'ils sont tirés d'un échantillon d'étudiants. Toutefois, ils confirment les études précédentes de manière assez convaincante sur un échantillon plus petit et plus diversifié, et confirment l'importance de l'histoire politique dans cette région du monde.

Le constat est clair. Les populations des démocraties plus jeunes sont généralement beaucoup plus méfiantes de leur gouvernement que celles qui vivent dans des démocraties établies depuis plus longtemps. Le contenu de cette méfiance varie aussi entre cultures.

#### 4.3.4. *Les citoyens de jeunes démocraties ont une confiance plus instrumentale envers leur gouvernement*

La culture politique peut être une explication plausible des variations dans l'évaluation de la performance gouvernementale. Les jeunes démocraties ont un rapport nettement plus instrumental envers la confiance que les démocraties plus anciennes. Les analyses sur les

questions de performance économique (les sections 2.1. et 3.1.) ont fait ressortir certaines caractéristiques particulières dans certains pays : il faut principalement noter ici que l'économie jouait un rôle un peu plus important, mais faible, dans la vie politique américaine. De plus, le capital social joue surtout un rôle dans les jeunes démocraties (voir la section 4.1.2). La confiance envers le gouvernement est toutefois nettement plus instrumentale dans les jeunes démocraties.

McAllister (1999) s'interrogeait de manière comparée sur l'effet des variations macroéconomiques sur la confiance institutionnelle. Il fait ressortir un effet des conditions économiques plus important que les conditions sociales. Par contre, il affirme sans ambiguïté que « leur impact est négligeable lorsque comparé à des facteurs comme la *culture politique* ou les *circonstances historiques* ». L'analyse est fondée sur des indicateurs de position économique, de santé et de capital humain. Elle contrôle pour la culture politique de deux manières. D'une part, McAllister analyse séparément des démocraties établies (France, Norvège, Irlande, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Suède, États-Unis, Danemark et Autriche) et les démocraties plus jeunes (Italie, Portugal, Japon, Espagne, Mexique, Finlande, Hongrie, Tchécoslovaquie). Il faut d'ailleurs noter que les données ont été collectées en 1990-91 : certains des pays présentés sont alors démocratiques depuis un an ou deux seulement, alors que d'autres le sont depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. D'une part, l'éducation joue un rôle différent dans les deux groupes : l'effet n'est pas significatif dans les démocraties plus anciennes, mais l'est dans les jeunes démocraties. Les personnes plus scolarisées y sont plus méfiantes. Toutefois, les variables associées aux pays sont généralement de bien meilleurs indicateurs des variations de la confiance que les variables plus universelles, quoique le modèle total garde un faible pouvoir explicatif. D'ailleurs, d'autres tests (malheureusement peu détaillés par l'auteur) montrent des effets différents de l'économie dans deux cas. La satisfaction économique jouerait un rôle plus grand dans la confiance envers le gouvernement en Tchécoslovaquie qu'aux États-Unis, une différence que l'auteur impute à l'absence de société civile et de tradition démocratique. D'autres études offrent des résultats instructifs.

Catterberg et Moreno (2005) offrent une méthode fort bien indiquée pour évaluer les différences dans le rapport à la confiance envers le gouvernement entre démocraties jeunes et

établies. Dans les démocraties établies, les facteurs les plus importants sont l'adhésion aux valeurs postmatérialistes ou au radicalisme politique, qui réduisent la confiance. Dans les démocraties plus jeunes, le facteur qui détonne principalement est l'impact de la confiance interpersonnelle sur la confiance envers le gouvernement. Dans ces cas, on peut être porté à penser que la sphère politique ne s'est pas autonomisée de la sphère sociale, et que les institutions n'ont pas acquis un caractère autonome des personnes les dirigeant. De plus, dans deux des trois régions comprenant des démocraties nouvelles (l'Europe de l'Est et l'Amérique du Sud), le revenu personnel interagit avec la confiance envers le gouvernement indépendamment de la perception de satisfaction financière personnelle.

Rose et Mishler (2011, aussi Mishler et Rose 2001) constatent très peu de variations culturelles dans le bloc étudié, soit 14 pays d'Europe de l'Est qui sont soit d'anciennes républiques soviétiques, soit d'anciens pays communistes alignés avec l'ancien bloc communiste. Dans ce cas spécifique, les variations internes aux pays sont moins importantes que les variations entre les pays. Il faut toutefois noter que tous ces pays ont une histoire récente se ressemblent, vu que tous ont été marqués par le communisme et une transition rapide vers la démocratie. Il est toutefois intéressant que dans ce cas-ci, comme le notaient Catterberg et Moreno (2005), l'évaluation personnelle de la situation économique joue un rôle positif dans la confiance. Plus la perception de la situation économique est bonne, plus on tend à avoir confiance.

Wong, Wan et Hsiao (2011) expriment eux aussi un certain scepticisme vis-à-vis de l'approche culturelle. Toutefois, leur échantillon ne comprend que trois pays démocratiques d'Asie (Taïwan, la Corée du Sud et le Japon). Si dans ces trois cas les questions de performance économique et politique dominent, l'adhésion aux valeurs traditionnelles renforce la confiance uniquement à Taïwan, alors que l'adhésion à des valeurs autoritaires est plus importante en Corée du Sud. Il semble donc y avoir des variations culturelles au niveau national, alors que les auteurs recherchent des variations culturelles qui seraient internes dans les pays et qui offriraient des variations uniformes entre ceux-ci.

À la lumière de ce qui a été exploré ici, on peut difficilement affirmer que la confiance n'a pas une composante culturelle importante. S'il est toujours risqué d'adopter une perspective culturelle sur la vie politique, il est possible de faire ressortir certains éléments

clairs. D'abord, la confiance s'inscrit de manière importante dans l'histoire politique d'un pays. Les Américains présentent une conception plus critique du gouvernement, mais aussi plus axée sur la séparation entre les dirigeants corruptibles et la constitution qui incarnerait la forme optimale de gouvernement. Les Européens auraient aussi une longue tradition démocratique, mais moins marquée par la méfiance et par la division des pouvoirs. Ensuite, les démocraties plus jeunes présentent un profil différent des démocraties plus anciennes. La confiance envers les jeunes démocraties est un peu plus instrumentale : l'économie y est un bon facteur explicatif, tout comme la confiance interpersonnelle, alors que ce sont deux facteurs peu convaincants pour les démocraties plus anciennes. Dans les démocraties plus anciennes, l'adhésion aux valeurs postmatérialistes offre une explication intéressante des variations de la confiance.

Il serait possible de se demander si c'est l'âge de la démocratie ou l'adhésion aux valeurs postmatérialistes qui offre une explication plus convaincante des variations de la confiance. Il me semble que l'âge de la démocratie est une explication plus convaincante. En effet, la thèse des valeurs postmatérialistes est intimement liée au niveau de développement des pays : ce serait lorsque les besoins matériels sont comblés que se développeraient les valeurs postmatérialistes. Or, les phénomènes expliqués sont différents. Les jeunes démocraties présentent généralement des niveaux de confiance faibles et une absence d'effet des valeurs postmatérialistes sur la confiance. Dans les démocraties plus anciennes, les niveaux de confiance totaux sont généralement plus élevés, mais les personnes correspondant au profil des postmatérialistes ont une confiance plus faible. Une culture démocratique forte augmente le niveau de confiance, mais l'implantation de valeurs postmodernes le diminue, en somme.

#### **4.4. La confiance est ancrée dans la culture et les contacts avec les citoyens**

De nombreux auteurs ont consacré beaucoup d'efforts à tenter de défendre une vision réductrice de la confiance envers le gouvernement, limitant celle-ci à une réaction à des politiques gouvernementales ou à des fluctuations d'ordre macroéconomique. Or, d'autres types de facteurs, qui sont situés au niveau de la société, jouent un rôle particulièrement intéressant.

Le même motif se confirme dans l'étude du capital social. Les sociétés au capital social élevé ont une confiance envers le gouvernement un peu plus forte : généralement, les effets sont faibles et positifs, mais parfois nuls. Toutefois, l'explication est plus convaincante dans les démocraties en émergence, où les liens interpersonnels et une attitude de confiance générale semblent plus importants dans la détermination de la confiance envers le gouvernement que dans les démocraties plus établies, où le gouvernement a un caractère plus autonome.

L'étude des points d'accès au gouvernement offre des pistes intéressantes. D'une part, le contact direct avec le gouvernement, que ce soit par l'accès direct aux élus ou par les expériences avec différentes branches du gouvernement, semble avoir une légère influence en fonction de la qualité de l'expérience vécue. Quant aux interactions médiatisées, il s'agit d'un large champ à étudier. Les médias de masse jouent un rôle majeur dans la formation de l'opinion publique, et ceux-ci ont opéré une transition vers un monde plus diversifié, comprenant des médias plus partisans et plus traditionnels. Ces transformations limitent peut-être l'impact des médias sur la confiance envers le gouvernement : il est plus facile d'éviter les nouvelles télévisées, ou au contraire de consommer une offre médiatique qui correspond à notre orientation partisane. Toutefois, des messages coordonnés dans l'ensemble des médias de masse pourraient avoir des effets de persuasion sur la confiance. Les stratégies des acteurs politiques jouent un rôle dans la confiance : l'utilisation de la publicité négative a un effet négatif net sur la confiance envers le gouvernement, probablement parce que ce type de publicités est plus difficile à éviter.

Notons finalement les facteurs culturels. Ils sont souvent évoqués comme une forme d'exceptionnalisme américain. S'il est vrai de dire que les États-Unis présentent une trajectoire historique assez unique et une méfiance envers le gouvernement solidement ancrée dans les esprits et dans l'histoire, d'autres caractéristiques culturelles distinguent les pays entre eux. D'une part, si la distinction entre gouvernement et gouvernants semble résonner chez les Américains de manière spontanée, ce n'est pas nécessairement le cas partout : la distinction théorique entre les deux concepts est probablement plus faible dans d'autres juridictions. Les citoyens de démocraties plus jeunes entretiendraient aussi un rapport plus instrumental envers la démocratie, où les questions économiques et de performance gouvernementale jouent un

rôle plus important, au détriment de l'attachement à des valeurs ou à une culture politique donnée. Le tableau 4-1 présente les caractéristiques de la société qui sont associées à la confiance envers le gouvernement.

**Tableau 4-1 : Résumé des caractéristiques sociales liées à la confiance envers le gouvernement**

<i>Catégorie</i>	<i>Composante</i>	<i>Effets sur la confiance envers le gouvernement</i>
<i>Capital social</i>	<u>Engagement civique</u>	Il semblerait que les personnes plus engagées se méfient davantage du gouvernement : peu de données probantes
	<u>Confiance interpersonnelle</u>	Effets positifs sur la confiance envers le gouvernement principalement dans les jeunes démocraties; effets très faibles dans les démocraties plus anciennes
<i>Points d'accès</i>	<u>Contacts directs</u>	Les mauvaises expériences ont un effet négatif sur la confiance : l'inverse est moins clair
	<u>Médias de masse</u>	Peuvent avoir un effet sur la confiance envers le gouvernement s'ils sont unanimes. Pas d'effet clair de l'émergence des médias de masse sur la confiance par manque de données.
	<u>Médias partisans</u>	Les nouveaux médias plus partisans ont surtout un effet de renforcement chez les partisans
	<u>Publicités négatives</u>	Les publicités négatives ont un effet clair et négatif sur la confiance envers le gouvernement.
<i>Culture politique</i>	<u>États-Unis</u>	La culture américaine prédispose à une plus grande méfiance des dirigeants.  Il existe une confiance élevée envers les institutions, incarnée par le respect de la Constitution
	<u>Europe de l'Ouest</u>	Le rapport à la confiance est peu instrumental dû à une longue tradition démocratique.  La distinction confiance envers le gouvernement/confiance envers les dirigeants est peut-être plus faible
	<u>Jeunes démocraties</u>	Rapport plus instable aux institutions  Confiance envers le gouvernement plus instrumentale : rôles plus importants accordés à l'argent et à la confiance interpersonnelle



## Conclusion

Cette revue de littérature a fait ressortir vingt-six facteurs différents qui sont évoqués dans la littérature concernant la confiance envers le gouvernement. J'ai d'abord défini la confiance envers le gouvernement comme un concept relationnel qui fait interagir individus et État au sein de la société. Le cœur de la confiance envers le gouvernement est la relation entre l'individu et le gouvernement. Le gouvernement est ici un concept abstrait, qui comprend l'ensemble des institutions politiques de l'État : il ne se limite donc pas à une institution spécifique, et ne se résume pas aux dirigeants politiques. La littérature présente plusieurs faiblesses, dont au premier chef un manque de dialogue entre différentes écoles de pensée, dont les rationalistes, les théories culturelles et l'étude des effets médiatiques. J'ai entrepris d'évaluer chacun des facteurs selon une analyse ancrée dans une définition théorique de la confiance comme relation.

Cette étude révèle plusieurs caractéristiques intéressantes de la confiance envers le gouvernement. D'une part, sur le plan de la mesure, les études bénéficient rarement d'un encadrement théorique fort, ce qui fait que les mesures varient de manière importante. Plusieurs résultats cités ici sont des indicateurs de confiance politique, à mi-chemin entre la confiance envers les dirigeants politiques et la confiance envers le gouvernement, ou encore une mesure de confiance envers une institution gouvernementale particulière, typiquement le parlement. De plus, j'ai noté plusieurs cas d'asymétries entre confiance et méfiance, entre autres en matière d'économie et de contacts avec le gouvernement. La confiance se perd facilement, mais se reconstruit beaucoup plus lentement : c'est une caractéristique qui est peu prise en compte dans les études actuelles. La confiance envers le gouvernement semble aussi avoir un caractère assez stable dans le temps, ce qui correspond aux attentes théoriques. Il faudrait aussi prendre en compte la possibilité que plusieurs personnes n'ont pas d'attitude particulière de confiance ou de méfiance envers le gouvernement, en conceptualisant la confiance comme un continuum allant de la confiance complète à la méfiance complète.

Une poignée de facteurs individuels permettent d'expliquer une partie importante de la variation de la confiance dans l'ensemble des pays démocraties. Tout d'abord, dans les facteurs individuels, il faut noter la contribution des études concernant les groupes sociaux

minoritaires. Le fait d'appartenir à un tel groupe est associé à une méfiance beaucoup plus grande, particulièrement chez les personnes qui ont été une victime directe de discrimination. La socialisation joue un rôle, mais surtout à un jeune âge : la socialisation a un effet plus marginal. Sur le plan des valeurs, l'adhésion aux valeurs postmodernes ou à des idéologies radicales est associée fortement à la méfiance envers le gouvernement. Il faut toutefois noter que les valeurs postmodernes sont inégalement répandues dans le monde, étant fortement associées au niveau de développement économique. À l'inverse, l'adhésion aux valeurs traditionnelles pourrait encourager la confiance, mais il s'agit d'une piste moins documentée. Finalement, les explications émotionnelles offrent une piste intéressante, mais sous-utilisée : la confiance a des caractéristiques qui s'approchent d'un lien affectif, et autant les humeurs que la mobilisation émotionnelle ont des impacts clairs sur la confiance envers le gouvernement.

À l'échelle de l'État, les perturbations majeures de l'économie, comme la crise financière de 2009, ont un effet majeur sur la confiance envers le gouvernement. L'étude des caractéristiques démocratiques des États offre aussi des résultats convaincants. Les États qui adoptent des modes de scrutin à finalité proportionnelle, qui sont perçus comme équitables et qui réagissent de manière adéquate à l'opinion publique selon ses citoyens présentent des populations ayant davantage confiance. À l'inverse, les États perçus comme corrompus présentent des populations beaucoup plus méfiantes.

Finalement, à l'échelle sociale, quelques facteurs sont intéressants. Les quelques rares études qui se sont penchées sur l'engagement civique trouvent que les personnes engagées sont un peu plus méfiantes du gouvernement. Sur le plan des points d'accès au gouvernement, les mauvaises expériences dans les contacts directs avec le gouvernement encouragent la méfiance. Il est difficile d'établir les effets des médias de masse, mais ils peuvent encourager la méfiance lorsqu'ils sont unanimes sur une question, comme ce fut le cas concernant l'Union européenne dans l'étude de Norris (1999). Toutefois, l'émergence de médias clairement partisans (comme la chaîne Fox News) a surtout un effet de renforcement sur les partisans politiques, et n'a pas d'impact sur la confiance. Le recours à la publicité négative par les politiciens réduit aussi la confiance envers le gouvernement. Finalement, il existe des différences importantes dans les cultures politiques nationales qui conditionnent la confiance

envers le gouvernement. Les démocraties plus jeunes présentent généralement une population beaucoup plus méfiante.

Quelques explications ne sont convaincantes que dans certains cas seulement : la ligne de démarcation est généralement l'âge de la démocratie, mais pas exclusivement. D'une part, le revenu individuel n'a d'impact sur la confiance que dans les jeunes démocraties et aux États-Unis, et cet impact est généralement faible. Les perceptions subjectives de l'économie ont aussi un effet faible sur la confiance, mais uniquement aux États-Unis et en Asie. La confiance interpersonnelle, la composante la plus évaluée du capital social, n'est déterminante que dans les jeunes démocraties, où les institutions sont moins bien établies. Finalement, sur le plan culturel, les différentes régions du monde entretiennent des relations différentes avec leurs gouvernements. Les États-Unis sont traditionnellement méfiants, mais distinguent fortement les institutions politiques et les individus qui les occupent. Cette division serait moins présente chez les Européens, dont la confiance pourrait s'expliquer par la longue tradition démocratique de plusieurs pays. Finalement, les jeunes démocraties présentent, comme il est démontré ici, un rapport plus instrumental à la démocratie, où les questions d'argent jouent davantage.

Finalement, quelques facteurs ne sont pas convaincants pour expliquer les variations dans l'ensemble des pays, en plus de ceux qui ne fonctionnent que dans quelques régions que j'ai notées plus tôt. C'est le cas de l'effet de l'éducation, qui varie entre les pays et entre les époques sans qu'on puisse trouver un motif systématique. De plus, les indicateurs macroéconomiques n'offrent pas une prédiction utile de la confiance, tout comme l'émergence de médias partisans, qui ont surtout un effet de renforcement des opinions des partisans.

Une division classique subsiste dans la littérature entre les théories rationalistes et culturelles de la confiance. À la lumière des résultats précédents, les approches culturelles offrent des résultats nettement plus convaincants. La combinaison de la culture politique et de la performance démocratique permet d'expliquer de manière assez convaincante les variations de la confiance envers le gouvernement. Les questions de valeurs et d'histoire politique offrent les explications les plus convaincantes, alors que l'étude du capital social n'offre pas de résultats très clairs, sauf lorsqu'on l'insère dans une explication culturelle. À l'inverse, les études rationalistes offrent des explications peu convaincantes : lorsqu'elles réussissent à

expliquer quelque chose, les résultats sont souvent faibles et limités à une région du monde. Il existe toutefois deux exceptions, soit les groupes minoritaires et les crises économiques. Dans les deux cas, il s'agit de situations assez extrêmes : les petites fluctuations n'offrent pas d'explication convaincante dans ce cas. Il est probable que la faiblesse de l'explication rationaliste procède en fait de la culture politique. Certains systèmes politiques pourraient favoriser un rapport plus instrumental à la démocratie, alors que d'autres s'intéresseraient davantage à la qualité des processus démocratiques, par exemple.

Trois pistes de recherche seraient intéressantes à creuser dans le cadre de recherches futures. D'une part, la confiance comprend plusieurs caractéristiques qui permettent d'affirmer qu'il s'agit en fait d'un lien affectif, dont sa durabilité. J'ai évoqué quelques études qui traitent du rôle des émotions et qui offrent, dans le champ des mouvements sociaux, un éclairage original sur la question du recrutement, entre autres. Il serait utile d'importer cette innovation théorique dans des études futures sur la confiance envers le gouvernement.

D'autre part, il est surprenant que les études sur la confiance envers le gouvernement aient été presque exclusivement théoriques ou quantitatives. Hibbing et Theiss-Morse (1995, 2002) ont bien démontré comment l'emploi de méthodes qualitatives peut contribuer à une compréhension plus claire de la confiance : les groupes de discussion révélait bien la distinction entre les institutions et les dirigeants politiques. C'est particulièrement vrai dans le cas de la confiance envers le gouvernement, où il subsiste une incertitude sur ce qui est réellement mesuré. Une démarche qualitative rigoureuse, combinée à une attention aux caractéristiques culturelles de la région à l'étude, permettrait certainement de mieux comprendre ce que l'on tente de mesurer par le biais de sondages d'opinion depuis plus de cinquante ans avec plus ou moins de succès. Une telle approche permettra de résoudre plusieurs questions, dont l'importance apportée à la distinction entre confiance envers le gouvernement et confiance envers les dirigeants politiques et la présence de cette distinction dans des contextes culturels et institutionnels distincts. Il serait aussi possible de valider les asymétries identifiées théoriquement et empiriquement entre confiance et méfiance.

Finalement, la formation de la confiance demeure méconnue. Quelques études suggèrent qu'elle est formée dans la jeunesse, Merolla, Burnett, Pyle, Ahmadi et Zak (2013) suggérant même une détermination génétique de la confiance. La formation de la confiance

demeure un élément nébuleux, mais qui semble se produire assez tôt dans la vie : il faudrait toutefois étudier davantage cette question, entre autres pour comprendre plus précisément les étapes de formation de la confiance ou de la méfiance.



## Bibliographie

- Abrajano, Marisa A. et R. Michael Alvarez. 2010. «Assessing the Causes and Effects of Political Trust Among U.S. Latinos. » *American Politics Research* 38 (1): 110-41.
- Alford, John R. 2001. «We're all in this together: The decline of trust in government 1958-1996.» Dans J. R. Hibbing et E. Theiss-Morse, dir. *What is it about government that Americans dislike*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Anderson, Christopher J. et Andrew J. Lotempio. 2002. «Winning, losing and political trust in America.» *British Journal of Political Science* 32 (2): 335-51.
- Arceneaux, Kevin et Martin Johnson. 2007. «Channel Surfing: Does Choice Reduce Videomalaise?» Dans *Congrès de la Midwest Political Science Association*.
- Arceneaux, Kevin et Martin Johnson. 2013. *Changing Minds or Changing Channels ? Partisan News in an Age of Choice*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Armstrong, Elizabeth A. et Mary Bernstein. 2008. «Culture, Power, and Institutions: A Multi-Institutional Politics Approach to Social Movements.» *Sociological Theory* 26 (1): 74-99.
- Avery, James M. 2007. «Race, Partisanship, and Political Trust Following Bush versus Gore (2000).» *Political Behavior* (29): 327-42.
- . 2009. «Videomalaise or Virtuous Circle?: The Influence of the News Media on Political Trust.» *The International Journal of Press/Politics* 14 (4).
- Barber, Bernard. 1983. *The Logic and Limits of Trust*. New Brunswick, NJ: Rutgers University Press.
- Bartels, Larry M. 1996 «Uninformed Votes : Information Effects in Presidential Elections.» *American Journal of Political Science* 40 (1): 194–230.
- Benski, Tova et Lauren Langman. 2013. «The effects of affects: The place of emotions in the mobilizations of 2011.» *Current Sociology*.
- Bernstein, Jeffrey L. 2001. «Linking Presidential and Congressional Approval During Unified and Divided Governments.» Dans J. R. Hibbing et E. Theiss-Morse, dir. *What is it about government that Americans dislike?* Cambridge: Cambridge University Press, 98-117.
- Bianco, William T. 1994. *Trust : representatives and constituents*. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- . 1998. «Uncertainty, Appraisal, and Common Interest: The Roots of Constituent Trust.» Dans V. Braitwithe et M. Levi, dir. *Trust and Governance*. New York: Russell Sage Foundation.
- Blackburn, Simon. 1998. «Trust, Cooperation, and Human Psychology.» Dans V. Braitwithe et M. Levi, dir. *Trust and Governance*. New York: Russell Sage Foundation.
- Blais, André, Elisabeth Gidengil, Patrick Fournier et Neil Nevitte. 2009. «Information, Visibility and Elections: Why Electoral Outcomes Differ When Voters Are Better Informed.» *European Journal of Political Research* 48 (2): 256-80.
- Blendon, Robert J. , John M. Benson, Richard Morin, Drew E. Altman, Mollyann Brodie, Mario Brossard et Matt James. 1997. «Changing Attitudes in America.» Dans J. Nye, Joseph S. , P. D. Zelikow et D. C. King, dir. *Why People Don't Trust Government*. Cambridge: Harvard University Press.

- Bok, Derek. 1997. «Measuring the Performance of Government.» Dans J. Nye, Joseph S. , P. D. Zelikow et D. C. King, dir. *Why People Don't Trust Government*. Cambridge: Harvard University Press.
- Boudon, Raymond. 2002. «Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ? : La théorie du choix rationnel contre les sciences sociales ? Bilan des débats contemporains.» *Sociologie et sociétés* 34 (1): 26.
- Boy, Daniel et Jean Chiche. 2010. «Confiances.» Dans D. Boy, B. Cautrès et N. Sauger, dir. *Les Français, des Européens comme les autres?* Paris: Presses de Sciences Po.
- Brader, Ted, Nicholas A. Valentino et Elizabeth Suhay. 2008. «What Triggers Public Opposition to Immigration? Anxiety, Group Cues, and Immigration Threat.» *American Journal of Political Science* 52 (4): 959-78.
- Braitwaite, Valerie. 1998. «Communal and Exchange Trust Norms: Their Value Base and Relevance to Institutional Trust.» Dans V. Braitwaite et M. Levi, dir. *Trust and Governance*. New York: Russell Sage Foundation.
- Brehm, John et Wendy Rahn. 1997. «Individual-Level Evidence for the Causes and Consequences of Social Capital.» *American Journal of Political Science* 41 (3): 999-1023.
- Brewer, Paul R. et Lee Sigelman. 2002. «Trust in Government: Personal Ties that Bind.» *Social Science Quarterly* 83 (2).
- Brooks, Deborah Jordan et John G. Geer. 2007. «Beyond Negativity: The Effects of Incivility on the Electorate.» *American Journal of Political Science* 51 (1): 1-16.
- Campbell, Angus. 1960. *The American voter*. New York: New York : Wiley.
- Catterberg, Gabriela et Alejandro Moreno. 2005. «The individual bases of political trust: Trends in new and established democracies » *International Journal of Public Opinion Research* 18 (1): 31-48.
- Chanley, Virginia A., Thomas J. Rudolph et Wendy M. Rahn. 2000. «The Origins and Consequences of Public Trust in Government: A Time Series Analysis.» *Public Opinion Quarterly* 64 (3): 239-56.
- . 2001. «Public Trust in Government in the Reagan Years and Beyond.» Dans J. R. Hibbing et E. Theiss-Morse, dir. *What is it about government that Americans dislike*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Citrin, Jack. 1974. «Comment: The Political Relevance of Trust in Government.» *The American Political Science Review* 68 (3): 973-88.
- Citrin, Jack, Morris Levy et Matthew Wright. 2014. «Multicultural Policy and Political Support in European Democracies.» *Comparative Political Studies*.
- Citrin, Jack et Samantha Luks. 2001. «Political Trust Revisited: Déjà Vu All Over Again?» Dans J. R. Hibbing et E. Theiss-Morse, dir. *What is it about government that Americans dislike*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Clarke, Harold D., Nitish Dutt et Allan Kornberg. 1993. «The Political Economy of Attitudes toward Polity and Society in Western European Democracies » *The Journal of Politics* 55 (4): 998-1021.
- Coleman, James S. . 1990. *Foundations of Social Theory*. Cambridge et Londres: Belknap Press of Harvard University Press.
- Collins, Randall. 2001. «Social Movements and the Focus of Emotional Attention » Dans J. Goodwin, J. M. Jasper et F. Polletta, dir. *Passionate politics: emotions and social movements*. Chicago: University of Chicago Press.



- Cook, Karen S., Russell Hardin et Margaret Levi. 2005. *Cooperation Without Trust*. New York, New York: Russell Sage Foundation.
- Corbo, Claude. 2007. *Les États-Unis d'Amérique: les institutions politiques*. Québec: Septentrion.
- Craig, Stephen C., Richard G. Niemi et Glenn E. Silver. 1990. «Political Efficacy and Trust: A Report on the NES Pilot Study Items » *Political Behavior* 12 (3): 289-314.
- Crête, Jean, Réjean Pelletier et Jérôme Couture. 2006. «Political trust in Canada. What matters : politics or economics ?» Dans *Rencontre annuelle, Association canadienne de science politique*. Université York, Toronto.
- Crossley, Nick. 2002. *Making Sense of Social Movements*. Buckingham, Philadelphia: Open University Press.
- Dalton, Russell J. 1999. «Political Support in Advanced Industrial Democracies.» Dans P. Norris, dir. *Critical citizens: global support for democratic government*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2004. *Democratic Challenges, Democratic Choices: The Erosion of Political Support in Advanced Industrial Democracies*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2005. «The Social Transformation of Trust in Government.» *International Review of Sociology* 15 (1): 133-54.
- Della Porta, Donatella. 2012. «Critical Trust: Social Movements and Democracy in Times of Crisis.» *Cambio* 2 (4): 33-44.
- Dimitrova-Grajzl, Valentina et Eszter Simon. 2010. «Political Trust and Historical Legacy: The Effect of Varieties of Socialism » *East European Politics and Societies* (24).
- Downs, Anthony. 1965. *An economic theory of democracy*. New York: New York : Harper Collins.
- Druckman, James et Rose McDermott. 2008. «Emotion and the Framing of Risky Choice.» *Political Behavior* 30 (3): 297-321.
- Dunn, John. 1988. «Trust and Political Agency.» Dans D. Gambetta, dir. *Trust : making and breaking cooperative relations*. New York, NY, USA: New York, NY, USA : B. Blackwell.
- Dupuis-Déri, Francis. 2010. *Lacrymos. Qu'est-ce qui fait pleurer les anarchistes?* Montréal: Écosociété.
- Durand, Claire, Jacinthe Dupuis et Julie Racicot. 2012. «Dites-moi quel poste de radio vous écoutez, je vous dirai pour qui vous votez ? Ou serait-ce plutôt l'inverse ?» *Communication* (Vol. 29/2).
- Duverger, Maurice. 1958. *Les partis politiques*. 3e éd. rev. et mise à jour.. ed. Paris: Paris, Colin.
- Easton, David. 1965. *A systems analysis of political life*. New York: New York : Wiley.
- Eliasoph, Nina. 2010. *L'évitement du politique : comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*. Paris: Paris : Economica.
- Ellinas, Antonis A. et Iasonas Lamprianou. 2014. «Political Trust in Extremis » *Journal of Comparative Politics* 46 (2).
- Fafard, Patrick, François Rocher et Catherine Côté. 2010. «The Presence (or Lack Thereof) of a Federal Culture in Canada: The Views of Canadians.» *Regional & Federal Studies* 20 (1): 19-43.
- Fillieule, Olivier et Danielle Tartakowsky, dir. 2008. *La manifestation*. Paris: Presses de Science Po.

- Fisher, Justin, Jennifer Van Heerde et Andrew Tucker. 2010. «Does One Trust Judgement Fit All? Linking Theory and Empirics.» *British Journal of Politics & International Relations* 12 (2): 161-88.
- Flam, Helena. 2005. «Emotions' Map: A Research Agenda.» Dans H. Flam et D. King, dir. *Emotions and Social Movements*. Londres: Routledge.
- Forgette, Richard et Jonathan S. Morris. 2006. «High-conflict television news and public opinion.» *Political Research Quarterly* 59 (3): 447.
- Fried, Amy et Douglas B. Harris. 2001. «On Red Capes and Charging Bulls: How and Why Conservative Politicians and Interest Groups Promoted Public Anger.» Dans J. R. Hibbing et E. Theiss-Morse, dir. *What is it about government that Americans dislike*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Fukuyama, Francis. 1995. *Trust : the social virtues and the creation of prosperity*. New York: New York : Free Press.
- Gambetta, Diego. 1988. *Trust : making and breaking cooperative relations*. New York, NY, USA: New York, NY, USA : B. Blackwell.
- Gamson, William A. 1968. *Power and Discontent*: Dorsey Press.
- Garment, Suzanne. 1991. *Scandal: the Culture of Mistrust in American Politics*: Anchor.
- Gellner, Ernest. 1988. «Trust, Cohesion and the Social Order » Dans D. Gambetta, dir. *Trust: Making and Breaking Cooperative Relations*. New York: Basil Blackwell.
- Gershenston, Joseph et Dennis L. Plane. 2007. «Trust in Government. 2006 American National Election Studies Pilot Report. »: ANES.
- Giddens, Anthony. 1990. *The consequences of modernity*. Stanford, Calif.: Stanford, Calif. : Stanford University Press.
- Goodwin, Jeff. 1997. «The Libidinal Constitution of a High-Risk Social Movement: Affectual Ties and Solidarity in the Huk Rebellion, 1946 to 1954.» *American Sociological Review* 62 (1): 53-69.
- Goodwin, Jeff , James M. Jasper et Francesca Polletta, dir. 2001. *Passionate politics : emotions and social movements*. Chicago: University of Chicago press.
- Goodwin, Jeff et James M. Jasper. 2006. «Emotions and Social Movements.» Dans J. Stets et J. Turner, dir. *Handbook of the Sociology of Emotions*. New York: Springer.
- Goodwin, Jeff, James M. Jasper et Jaswinder Khattrra. 1999. «Caught in a Winding, Snarling Vine: The Structural Bias of Political Process Theory » *Sociological Forum* 14 (1): 27-54.
- Goodwin, Jeff, James M. Jasper et Francesca Polletta. 2000. «The return of the repressed : the fall and rise of emotions in social movement theory.» *Mobilization* 5 (1): 65-83.
- . 2004. «Emotional Dimensions of Social Movements » Dans D. A. Snow, S. A. S. Soule et H. Kriesi, dir. *The Blackwell Companion to Social Movements*: Blackwell Publishing.
- Gould, Deborah B. 2004. «Passionate Political Processes : Bringing Emotions Back into the Study of Social Movements » Dans J. Goodwin et J. M. Jasper, dir. *Rethinking social movements : structure, meaning and emotion*. Lanham: Rowman and Littlefield.
- . 2010. «On Affect and Protest.» Dans A. Cvetkovich, A. Reynolds et J. Stai, dir. *Political Emotions*: Routledge.
- Gross, Kimberly, Paul R. Brewer et Sean Aday. 2009. «Confidence in Government and Emotional Responses to Terrorism After September 11, 2001.» *American Politics Research* 37 (1): 107-28.

- Gurr, Ted Robert. 1970. *Why men rebel*. Edited by P. Woodrow Wilson School of et S. International Affairs. Center of International. Princeton, N.J.: Princeton, N.J. : Published for the Center of International Studies, Princeton University by Princeton University Press.
- Hall, Peter A. et Michèle Lamont, dir. 2013. *Social Resilience in the Neoliberal Era*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hardin, Russell. 1991. «Trusting Persons, Trusting Institutions » Dans R. J. Zeckhauser, dir. *Strategy and Choice* Cambridge: MIT Press.
- . 1998a. «Trust in Government.» Dans V. Braitwaithe et M. Levi, dir. *Trust and Governance*. New York: Russell Sage Foundation.
- . 1998b. «Trust in government.» Dans V. Braithwaite et M. Levi, dir. *Trust & Governance*. New York: Russell Sage Foundation.
- . 1999. «Do we want trust in government?» Dans M. E. Warren, dir. *Democracy and Trust*. Cambridge: Cambridge University Press.
- . 2000. «The Public Trust.» Dans S. D. Pharr et R. Putnam, dir. *Disaffected democracies : what's troubling the trilateral countries?* Princeton, NJ: Princeton University Press.
- . 2002a. «Liberal Distrust.» *European Review* 10 (1): 73-89.
- . 2002b. *Trust and Trustworthiness*. New York: Russell Sage Foundation.
- . 2004a. «Distrust : Manifestations and Management » Dans R. Hardin, dir. *Distrust*. New York: Russell Sage Foundation.
- , dir. 2004b. *Distrust*. New York: Russell Sage Foundation.
- Harré, Rom. 1999. «Trust and its surrogates: psychological foundations of political processes.» Dans M. E. Warren, dir. *Democracy and Trust*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hart, Vivien. 1978. *Distrust and democracy : political distrust in Britain and America*. Cambridge: Cambridge University press.
- Hetherington, Marc J. 1998. «The Political Relevance of Political Trust.» *American Political Science Review* 92 (4): 791-808.
- Hetherington, Marc J. . 1999. «« The Effect of Political Trust on the Presidential Vote, 1968-96 ». » *American Political Science Review* 93 (2): 311-26.
- Hibbing, John R. et Elizabeth Theiss-Morse. 1995. *Congress As Public Enemy : Public Attitudes Toward American Political Institutions*. Cambridge Cambridge University Press.
- . 2002. *Stealth democracy : Americans' beliefs about how government should work*. New York  
Cambridge: New York  
Cambridge : Cambridge University Press.
- , dir. 2001. *What is it about government that Americans dislike?* Cambridge: Cambridge University Press.
- Hooghe, Marc , Ruth Dassonneville et Sofie Marien. 2013. «The impact of education on the development of political trust. Results from a five year panel study among late adolescents and young adults in Belgium.» *Political Studies* (61).
- Huddy, Leonie, Stanley Feldman, Charles Taber et Gallya Lahav. 2005. «Threat, Anxiety, and Support of Antiterrorism Policies.» *American Journal of Political Science* 49 (3): 593-608.

- Inglehart, Ronald. 1977. «The Silent Revolution in Europe : Intergenerational Change in Post-Industrial Societies.» *The American Journal of Political Science* 65 (4): 991-1017.
- . 1989. *Culture Shift in Advanced Industrial Society*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- . 1997. «Postmaterialist Values and the Erosion of Institutional Authority.» Dans J. Nye, Joseph S. , P. D. Zelikow et D. C. King, dir. *Why People Don't Trust Government*. Cambridge: Harvard University Press.
- . 1999a. «Choc des civilisations ou modernisation culturelle du monde ?» *Le Débat* (105): 23-54.
- . 1999b. «Postmodernization Erodes Support for Authority, but Increases Support for Democracy.» Dans P. Norris, dir. *Critical citizens: global support for democratic government*. Oxford: Oxford University Press.
- . 1999c. «Trust, well-being and democracy.» Dans M. E. Warren, dir. *Democracy and Trust*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Inglehart, Ronald et Christian Weizel. 2005. *Modernization, cultural change and democracy: the human development sequence*. Cambridge: Cambridge University Press.
- . 2010. «Changing Mass Priorities: The Link Between Modernization and Democracy.» *Perspectives on Politics* 8 (2).
- Jasper, James. 1998. «The Emotions of Protest: Affective and Reactive Emotions In and Around Social Movements.» *Official Journal of the Eastern Sociological Society* 13 (3): 397-424.
- . 2010a. «Social Movement Theory Today: Towards a Theory of Action?» *Sociology Compass* 4 (11): 965-76.
- Jasper, James M. 1997. *The art of moral protest : culture, biography, and creativity in social movements*. Chicago: University of Chicago Press.
- . 2010b. «Social Movement Theory Today: Toward a Theory of Action?». Oxford, UK.
- . 2011. «Emotions and Social Movements: Twenty Years of Theory and Research.» *Annual Review of Sociology* 4 (37): 285-303.
- Jasper, James M. et Jane D. Poulsen. 1995. «Recruiting Strangers and Friends: Moral Shocks and Social Networks in Animal Rights and Anti-Nuclear Protests.» *Social Problems* 42 (4): 493-512.
- Kaase, Max. 1999. «Interpersonal trust, political trust and non-institutionalised political participation in Western Europe.» *West European Politics* 22 (3): 1-21.
- Kampen, Jarl K., Steven Van De Walle et Geert Bouckaert. 2006. «Assessing the Relation Between Satisfaction with Public Service Delivery and Trust in Government. The Impact of the Predisposition of Citizens Toward Government on Evaluations of Its Performance.» *Public Performance & Management Review* 29 (4): 387-404.
- Kanji, Mebs et Kerry Tannahill. 2013. «Le malaise des Québécois: la confiance envers les institutions gouvernementales.» Dans F. Bastien, É. Bélanger et F. Gélinau, dir. *Les Québécois aux urnes: les partis, les médias et les citoyens en campagne*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Kasperson, Roger E., Dominic Golding et Seth Tuler. 1992. «Social Distrust as a Factor in Siting Hazardous Facilities and Communicating Risks.» *Journal of Social Issues* 48 (4): 161-87.

- Keele, Luke. 2007. «Social Capital and the Dynamics of Trust in Government.» *American Journal of Political Science* 51 (2): 241-54.
- Kelleher, Christine A. et Jennifer Wolak. 2007. «Explaining public confidence in the branches of state government.(Report).» *Political Research Quarterly* 60 (4): 707.
- King, Anthony. 2000. «Distrust of Government : Explaining American Exceptionalism » Dans S. D. Pharr et R. Putnam, dir. *Disaffected democracies : what's troubling the trilateral countries?* Princeton: Princeton University Press.
- Lau, Richard R., Lee Sigelman et Ivy Brown Rovner. 2007. «The Effects of Negative Political Campaigns: A Meta-Analytic Reassessment » *The Journal of Politics* 69 (4): 1176-209.
- Lawrence, Robert Z. 1997. «Is It Really the Economy Stupid?» Dans J. Nye, Joseph S. , P. D. Zelikow et D. C. King, dir. *Why People Don't Trust Government*. Cambridge: Harvard University Press.
- Le Bon, Gustave. 2002. *Psychologie des foules*. Chicoutimi: Chicoutimi : J.-M. Tremblay.
- Lenard, Patti Tamara et Richard Simeon, dir. 2012. *Imperfect Democracies: Comparing the Democratic Deficit in Canada and the United States*. Vancouver: UBC Press.
- Levi, Margaret. 1998. «A State of Trust.» Dans V. Braitwithe et M. Levi, dir. *Trust and Governance*. New York: Russell Sage Foundation.
- Levi, Margaret et Laura Stoker. 2000. «Political trust and trustworthiness » *American Political Science Review* (3): 475-507.
- Lipset, Seymour M. et William Schneider. 1987. *The confidence gap : business, labor, and government in the public mind*. Edited by W. Schneider. Rev. ed., John Hopkins paperbacks ed.. ed. Baltimore: Baltimore : Johns Hopkins University Press.
- Listhaug, Ola et Matti Wiberg. 1998. «Confidence in Political and Private Institutions.» Dans H.-D. Klingemman et D. Fuchs, dir. *Citizens and the State*. Oxford: Oxford Univeristy Press.
- Luhmann, Niklas. 1988. «Familiarity, Confidence, Trust : Problems and Alternatives » Dans D. Gambetta, dir. *Trust : making and breaking cooperative relations*. New York, NY, USA: New York, NY, USA : B. Blackwell.
- Mangum, Maruice. 2011. «Explaining political trust among African Americans: Examining demographic, media, and social capital and social networks effects.» *The Social Science Journal* 48 (4): 589-96.
- Mansbridge, Jane. 1999. «Altruistic trust.» Dans M. E. Warren, dir. *Democracy and Trust*. Cambridge: Cambridge University Press.
- McAllister, Ian. 1999. «The Economic Performance of Governments.» Dans P. Norris, dir. *Critical citizens: global support for democratic government*. Oxford: Oxford University Press.
- Melucci, Alberto. 1993. «Vie quotidienne, besoins individuels et action volontaire.» *Sociologie et société* 25 (1): 189-98.
- Merolla, Jennifer, Guy Burnett, Kenneth Pyle, Sheila Ahmadi et Paul Zak. 2013. «Oxytocin and the Biological Basis for Interpersonal and Political Trust.» *Political Behavior* 35 (4): 753-76.
- Miller, Arthur H. 1974. «Political Issues and Trust in Government: 1964-1970.» *American Political Science Review* (68): 951-72.

- Miller, Arthur H. et Ola Listhaug. 1990. «Political Parties and Confidence in Government: A Comparison of Norway, Sweden and the United States.» *Brit. J. Polit. Sci* 20 (3): 357-86.
- Miller, Arthur et Ola Listhaug. 1999. «Political Performance and Institutional Trust.» Dans P. Norris, dir. *Critical citizens: global support for democratic government*. Oxford: Oxford University Press.
- Mishler, W. et R. Rose. 2001. «What Are the Origins of Political Trust?: Testing Institutional and Cultural Theories in Post-communist Societies.» *Comparative Political Studies* 34 (1): 30-62.
- Montinola, Gabriela R. 2009. «Proxies and Experiences as Basis of Trust in Courts.» Dans K. S. Cook, M. Levi et R. Hardin, dir. *Whom can we trust?* New York, New York: Russell Sage Foundation.
- Morgeson, Forrest V., David VanAmburg et Sunil Mithas. 2011. «Misplaced trust? Exploring the structure of the e-government-citizen trust relationship.» *Journal of Public Administration Research and Theory* 21 (2): 257.
- Morris, Stephen D. et Joseph L. Klesner. 2010. «Corruption and trust: theoretical considerations and evidence from Mexico.» *Comparative Political Studies* 43 (10): 1258-85.
- Moy, Patricia et Muzammil M. Hussain. 2011. «Media Influences on Political Trust and Engagement » Dans *The Oxford Handbook of American Public Opinion and the Media*.
- Mutz, Diana C. et Byron Reeves. 2005. «The New Videomalaise: Effects of Televised Incivility on Political Trust.» *APSR* 99 (1): 1-15.
- Muxel, Anne. 2010. *Avoir 20 ans en politique : les enfants du désenchantement*. Paris: Paris : Éditions du Seuil.
- Nadeau, Richard. 2002. «La satisfaction envers la démocratie : le paradoxe canadien » Dans N. Nevitte, dir. *Nouvelles valeurs et gouvernance au Canada*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Nevitte, Neil. 2002. «Introduction: Value Change and Reorientation in Citizen-State Relations.» Dans N. Nevitte, dir. *Value Change and Governance in Canada*. Toronto: University of Toronto Presses.
- Newton, Kenneth. 1999. «Social and Political Trust in Established Democracies.» Dans P. Norris, dir. *Critical citizens: global support for democratic government*. Oxford: Oxford University Press.
- Newton, Kenneth et Pippa Norris. 2000. «Confidence in Public Institutions : Faith, Culture or Performance?» Dans S. D. Pharr et R. Putnam, dir. *Disaffected democracies : what's troubling the trilateral countries?* Princeton: Princeton University Press.
- NORC. 2014. *GSS Questionnaires*. En ligne. <http://www3.norc.org/GSS+Website/Publications/GSS+Questionnaires/> (Page consultée le 2014).
- Norris, Pippa. 1999. «Institutional Explanations for Political Support.» Dans P. Norris, dir. *Critical citizens: global support for democratic government*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2000. *A virtuous circle : political communications in postindustrial societies*. Cambridge, UK: Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- . 2011. *Democratic Deficit : Critical Citizens Revisited*. Cambridge: Cambridge University Press.

- . 2012. «The Democratic Deficit : Canada and the United States in Comparative Perspective » Dans P. T. Lenard et R. Simeon, dir. *Imperfect democracies : the democratic deficit in Canada and the United States*. Vancouver: UBC Press.
- Nye Jr, Joseph S. et Philip D. Zelikow. 1997. «Conclusion: Reflections, Conjectures, and Puzzles.» Dans J. Nye, Joseph S. , P. D. Zelikow et D. C. King, dir. *Why People Don't Trust Government*. Cambridge: Harvard University Press.
- Nye Jr., Joseph S. , Philip D. Zelikow et David C. King, dir. 1997. *Why People Don't Trust Government*. Cambridge: Harvard University Press.
- Olson, Mancur. 1971. *The logic of collective action : public goods and the theory of groups*. Cambridge: Cambridge : Harvard University Press.
- Origgi, Gloria. 2008. *Qu'est-ce que la confiance?* Paris: Librairie Philosophique J. Vrin.
- . 2009. «Confiance, autorité et responsabilité épistémique. Pour une généalogie de la confiance raisonnée.» Dans C. Lobet-Maris, R. Lucas et B. Six, dir. *Variations sur la confiance : Concepts et enjeux au sein des théories de la gouvernance*. Bruxelles: P.I.E. Peter Lang.
- Orren, Gary. 1997. «Fall from Grace: The Public's Loss of Faith in Government.» Dans J. Nye, Joseph S. , P. D. Zelikow et D. C. King, dir. *Why People Don't Trust Government*. Cambridge: Harvard University Press.
- Owen, Diana et Jack Dennis. 2001. «Trust in Federal Government: The Phenomenon and Its Antecedents.» Dans J. R. Hibbing et E. Theiss-Morse, dir. *What is it about government that Americans dislike*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Parker, Suzanne L. et Glenn R. Parker. 1993. «Why Do We Trust Our Congressman?» *The Journal of Politics* 55 (2): 442-53.
- Patterson, Orlando. 1999. «Liberty against the democratic state: on the historical and contemporary sources of American distrust.» Dans M. E. Warren, dir. *Trust & Democracy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Pettit, Philip. 1998. «Republican Theory and Political Trust.» Dans V. Braitwaithe et M. Levi, dir. *Trust and Governance*. New York: Russell Sage Foundation.
- Pharr, Susan D. et Robert Putnam, dir. 2000. *Disaffected democracies : what's troubling the trilateral countries?* Princeton: Princeton University Press.
- Pharr, Susan J., Robert D. Putnam et Russell J. Dalton. 2000. «A quarter-century of declining confidence.» *Journal of Democracy* 11: 7-5736.
- Pinard, Maurice, Robert Bernier et Vincent Lemieux, dir. 1997. *Un combat inachevé*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Polletta, Francesca et James Jasper. 2001. «Collective Identity and Social Movements » *Annual Review of Sociology* (27): 283-305.
- Putnam, Robert D. 1995. «Tuning In, Tuning Out: The Strange Disappearance of Social Capital in America.» *PS: Political Science and Politics* 28 (4): 664-83.
- . 2001. *Bowling alone : the collapse and revival of American community*. 1st Touchstone ed.. ed. New York, Toronto: New York, Toronto : Touchstone.
- Putnam, Robert, Robert Leonardi et Raffaella Y. Nanetti. 1993. *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton: Princeton University Press.
- Rahn, Wendy et Thomas J. Rudolph. 2005. «A Tale of Political Trust in American Cities.» *The Public Opinion Quarterly* 69 (4): 530-60.

- Robinson, Michael. 1975. «A Twentieth Century Medium in a Nineteenth Century Legislature: The Effects of Television on the American Congress.» Dans N. Ornstein, dir. *Congress in Change: Evolution and Reform*. New York: Praeger.
- Robinson, Michael et Kevin R. Appel. 1979. «Network News Coverage of Congress » *Political Science Quarterly* 94 (3).
- Roese, Neal J. 2002. «La confiance diminuée des Canadiens dans le gouvernement.» Dans N. Nevitte, dir. *Nouvelles valeurs et gouvernance au Canada*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Rosanvallon, Pierre. 2006. *La contre-démocratie: La politique à l'âge de la défiance*. Paris: Seuil.
- Rose, Richard et William Mishler. 2011. «Political Trust and Distrust in Post-Authoritarian Contexts.» Dans S. Zmerli et M. Hooghe, dir. *Political Trust: Why Context Matters*. Colchester: ECPR Press.
- Scholz, John T. 1998. «Trust, Taxes, and Compliance.» Dans V. Braitwithe et M. Levi, dir. *Trust and Governance*. New York: Russell Sage Foundation.
- Schoon, Ingrid et Helen Cheng. 2011. «Determinants of Political Trust: A Lifetime Learning Model.» *Developmental Psychology* 47 (3): 619-31.
- Schussman, Alan et Sarah A. Soule. 2005. «Process and protest : Accounting for individual protest participation.» *Social Forces* 84 (2): 1083-108.
- Smith, Heather J., Thomas F. Pettigrew, Gina M. Pippin et Silvana Bialosiewicz. 2012. «Relative Deprivation.» *Personality and Social Psychology Review* 16 (3): 203-32.
- Sommier, Isabelle. 2009. «Privation relative.» Dans O. Fillieule, dir. *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris: Presses de Sciences Po.
- . 2010. «Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux.» Dans O. Fillieule, É. Agrikoliansky et I. Sommier, dir. *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*. Paris: La Découverte.
- Spannring, Rengard. 2012. «Participation and individualisation: the emergence of a new (political) consciousness ?» Dans P. Loncle, M. Cuconato, V. Muniglia et A. Walther, dir. *Youth Participation in Europe : beyond discourses, practices and realities*: Policy Press.
- Stolle, Dietlind et Marc Hooghe. 2005. «Inaccurate, Exceptional, One-Sided or Irrelevant? The Debate about the Alleged Decline of Social Capital and Civic Engagement in Western Societies.» *Brit. J. Polit. Sci.* 35 (1): 149-67.
- Taylor, Verta. 2010. «Culture, Identity and Emotions : Studying Social Movements as if People Really Matter » *Mobilization* 15 (2): 112-34.
- Tessier, Benoit. 2008. *Espace politique et positions partisans : les plateformes électorales au Québec de 1994 à 2007*. Science politique. UQAM.
- Thériault, Jean-Yvon. 1987. «Mouvements sociaux et nouvelle culture politique.» *Politique* (12): 5-36.
- Tilly, Charles. 2005. *Trust and rule*. New York, N.Y.: New York, N.Y. : Cambridge University Press.
- Touraine, Alain. 1994. *Qu'est-ce que la démocratie?* Paris: Fayard.
- Tournier, Vincent. 2010. «Le rôle de la famille dans la transmission politique entre les générations [Histoire et bilan des études de socialisation politique].» *Politiques sociales et familiales* (99): 59-72.



- Transparency international. 2014. *Corruptions perceptions index*. En ligne. <http://cpi.transparency.org/cpi2013/results/> (Page consultée le 5 mars/2014).
- Tyler, Tom R. 1998. «Trust and Democratic Governance.» Dans V. Braitwithe et M. Levi, dir. *Trust and Governance*. New York: Russell Sage Foundation.
- Ullman-Margalit, Edna. 2004. «Trust, Distrust and In Between » Dans R. Hardin, dir. *Distrust*. New York: Russell Sage Foundation.
- Uslaner, Eric M. 2002. *The Moral Foundations of Trust*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Van der Meer, Tom. 2010. «In what we trust? A multi-level study into trust in parliament as an evaluation of state characteristics.» *International Review of Administrative Sciences* 76 (3): 715-36.
- Van der Meer, Tom et Paul Dekker. 2011. «Trustworthy States, Trusting Citizens? A Multilevel Study into Objective and Subjective Determinants of Political Trust » Dans S. Zmerli et M. Hooghe, dir. *Political Trust: Why Context Matters*. Colchester: ECPR Press.
- Warren, Mark E. 1999. «Democracy and Trust.» Dans. Cambridge: Cambridge University Press.
- . À paraître. «The Meaning of Corruption in Democracies.» Dans P. Heywood, dir. *The Routledge International Handbook on Political Corruption*: Routledge, 29.
- Welch Larson, Deborah. 2004. «Distrust : Prudent, if not always wise.» Dans R. Hardin, dir. *Distrust*. New York: Russell Sage Foundation.
- Wesley, Jared J. 2011. *Code politics : campaigns and cultures on the Canadian Prairies*. Vancouver: Vancouver : UBC Press.
- Wilkes, Rima. 2014. «Trust in government: A micro–macro approach.» *Journal of Trust Research*: 1-19.
- Wong, Timothy Ka-ying, Po-san Wan et Hsin-Huang Michael Hsiao. 2011. «The bases of political trust in six Asian societies: Institutional and cultural explanations compared.» *International Political Science Review / Revue internationale de science politique* 32 (3): 263-81.
- Zaller, John. 1992. *The nature and origins of mass opinion*. Cambridge England, New York, NY, USA: Cambridge England, Cambridge University Press, New York, NY, USA.
- Zmerli, Sonja et Ken Newton. 2011. «Winners, Losers and Three Types of Trust.» Dans S. Zmerli et M. Hooghe, dir. *Political Trust: Why Context Matters*. Colchester: ECPR Press.



## Annexe 1 : Évolution de la confiance politique en Europe, 1997-2009

	1997	1999	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne par pays
Allemagne					24	33	28	33	45	39	43	32	44	40	36
Autriche	48	56	50	53	46	44	46	51	57	42	60	54	54	49	51
Belgique	16	25	50	49	46	37	47	52	62	40	37	22	37	41	40
Danemark	59	44	60	60	62	47	61	54	67	55	62	50	48	43	55
Espagne	46	50	53	51	40	44	47	46	52	55	37	20	20	12	41
Finlande	42	61	60	59	64	61	64	65	75	61	53	49	59	60	59
France	38	40	42	32	46	31	25	26	36	28	32	25	25	37	33
Grèce	50	27	46	41	45	59	44	43	41	34	26	25	12	7	36
Irlande	44	44	52	47	37	43	41	38	41	37	22	21	32	21	37
Italie	29	32	40	39	38	29	35	35	37	15	29	25	18	13	30
Luxembourg	65	71	78	76	72	68	76	70	66	55	82	66	73	63	70
Pays-Bas	69	67	71	65	47	41	40	51	73	51	56	47	51	45	55
Portugal	52	65	53	52	47	36	33	37	46	32	30	20	22	20	39
Royaume-Uni	48	44	40	36	36	22	41	41	34	24	22	26	27	23	33
Suède	41	37	54	59	50	51	35	51	55	45	60	57	63	59	51
<b>Moyenne annuelle</b>	46	47	53	51	47	43	44	46	52	41	43	36	39	35	45

Source : Sondages Eurobaromètre cités par Norris (2011, 71) La question posée était « I would like to ask you a question about how much trust you have in certain institutions. For each of the following institutions, please tell me if you tend to trust it or tend not to trust it. The national government ».